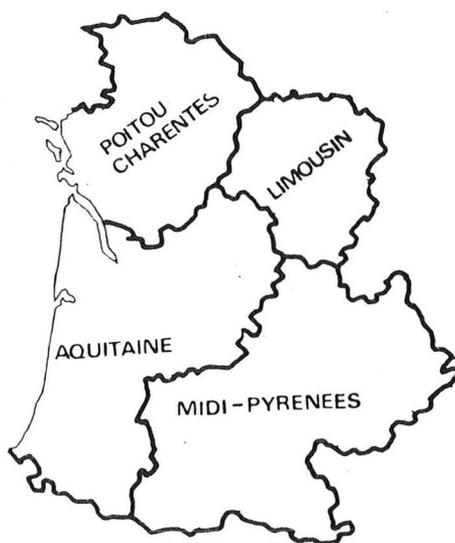


AQVITANIA

TOME 6
1988

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. BARRAUD (sous la direction de). — <i>Le site de "la France" : origines et évolution urbaine de Bordeaux antique.</i>	3
P. AUPERT. — <i>Les thermes de Sanxay (Vienne).</i>	61
J.-P. LOUSTAUD. — <i>Les thermes de la Place des Jacobins à Limoges.</i>	81
J. LAPART. — <i>Inscriptions et sculptures romaines récemment découvertes à Auch.</i>	125
R. SABLAYROLLES. — <i>La pompe romaine de Périgueux.</i>	141
F. BERTHAULT. — <i>Amphore à fond plat et vignoble à Bordeaux au premier siècle de notre ère.</i>	157
J.-P. BOST, G. FABRE. — <i>L'inscription d'Hasparren.</i>	167
NOTES ET DOCUMENTS	
B. CAUET. — <i>La mine d'or antique des Fouilloux (Jumilhac, Dordogne) : les premiers résultats de la fouille.</i>	181
F. BERTHAULT, † B. WATIER. — <i>Les amphores romaines du musée de Libourne.</i>	191
C. COSTEDOAT. — <i>Les marbres pyrénéens de l'Antiquité ; éléments d'enquête pour de nouvelles recherches.</i>	197
J.-M. DESBORDES. — <i>Note sur des céramiques médiévales à Solignac (Haute-Vienne).</i>	205

Ce numéro a été publié avec le concours financier du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie, du Centre National de la Recherche Scientifique, de l'Université de Bordeaux III et de l'Association des Archéologues de Poitou-Charentes.

Adresser tout ce qui concerne la Revue (*secrétariat de la rédaction, édition, diffusion*) à la Fédération Aquitania, 6 bis cours de Gourgue, 33074 Bordeaux-cedex. Téléphone : 56 51 39 06 poste 302.

Prix et mode de paiement :

Règlement (*à joindre obligatoirement au bulletin de commande*) par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fédération Aquitania.

Le Tome 1 (1983), le Tome 2 (1984), le Tome 3 (1985), le Tome 4 (1986), le Tome 5 (1987), le Supplément 1 (1986) et le Supplément 3 (1988) sont disponibles à la Fédération Aquitania.

Tome 1 : 140 F Franco. Tome 5 : 170 F Franco.

Tome 2 : 170 F Franco. Supplément 1 : *Actes du VIII^e colloque du les Ages du Fer*, 350 F Franco.

Tome 3 : 170 F Franco. Supplément 3 : *Les fouilles de "Ma Maison", Études sur Saintes antique*, 250 F Franco.

Tome 4 : 170 F Franco.

Couverture :
Maquette des Thermes de Limoges
Réalisation : Jean-Pierre LOUSTAUD
Photo : Jean MARQUAIRE

Dany BARRAUD

avec la collaboration de F. BERTHAULT, P. CAILLAT, D. NONY, C. SIREIX, J.-L. TILHARD.

LE SITE DE "LA FRANCE" origines et évolution de Bordeaux antique

A Charlette Pradelle

Résumé : En octobre 1983, à l'occasion de la construction d'un immeuble rue Porte-Dijéaux, à Bordeaux, de nombreuses strates protohistoriques et gallo-romaines ont pu être fouillées. Une stratigraphie continue du VI^e siècle avant Jésus-Christ au II^e siècle après Jésus-Christ a été relevée. L'étude du mobilier archéologique et des structures dégagées permet d'asseoir une nouvelle réflexion sur les origines de la ville de Bordeaux et d'essayer d'en comprendre le développement topographique et urbain.

Abstract : In October 1983, on the occasion of the construction of a building in Bordeaux, Porte-Dijéaux street, several protohistorical and gallo-roman levels, have been excavated. A continuous stratigraphy between the VIth century BC and the IInd AD has been drawn. Studying the archaeological objects and the made out structures, we may have a new thought about the origins of Bordeaux and try to understand the topographic and urban development of this town.

La mise en place d'une surveillance systématique des chantiers bordelais depuis 1981 par la Direction régionale des Antiquités Historiques d'Aquitaine, aidée en cela par la municipalité de Bordeaux, permet aujourd'hui de mieux

appréhender les problèmes liés aux origines et à l'évolution topographique de la ville.

Une dizaine d'opérations de grande ampleur¹, et une multitude de notes concernant des tranchées

Dany BARRAUD, conservateur des fouilles, DAHAquitaine. 18 place Gambetta 33 Bx.

(D. BARRAUD : Présentation, étude des structures stratigraphiques. La céramique commune. La céramique estampée. Les origines et le développement de *Burdigala* ; F. BERTHAULT : Les amphores ; P. CAILLAT : Etude préliminaire de la faune ; D. NONY : Études numismatiques ; C. SIREIX : Le mobilier protohistorique ; J.-L. TILHARD : les céramiques sigillée et à paroi fine)

1. * Chantier Bordeaux Saint-Christoly (1981-1982). Responsables : M. GAUTHIER et P. DEBORD. Bibliographie : Catalogue de l'exposition : P. DEBORD et M. GAUTHIER (sous la direction de), *Bordeaux Saint-Christoly, Sauvetage archéologique et Histoire urbaine*, Bordeaux, 1983, 71 p. et 61 fig. ; D. BARRAUD, P. DEBORD et M. GAUTHIER, *Bordeaux Saint-Christoly, Sauvetage archéologique et Histoire urbaine*, C.R.D.P., Bordeaux, 1985, 45 p., 24 diapositives.

* Chantiers de la place de la Victoire (1982), de l'immeuble "La France" (1983), de Notre Dame de la Place (1983), du cinéma "Le Français" (1984), de la place Gambetta (1984) et de la rue des Frères Bonie (1985). Responsable : D. BARRAUD. Bibliographie : D. BARRAUD, Bordeaux retrouve son passé, dans *Archéologia*, n° 192-193, 1984, p. 58 à 71 ; D. BARRAUD, Chronique d'Archéologie Bordelaise, dans *Société Archéologique de Bordeaux*, t. LXXIV, 1983, p. 1-18 ; t. LXXV, 1984 p. 3-7 ; t. LXXVI, 1985, p. 5-8.

* Chantiers de l'immeuble Parunis (1986), de la rue du Palais Gallien (1987), de la rue Huguerie (1987). Responsable : M.-A. GAIDON. Bibliographie : M.-A. GAIDON, A. ZIEGLE et alii, *Découvertes archéologiques sur le site de Parunis*, Bordeaux, 1988, 97 p. (catalogue d'exposition) ; M.-A. GAIDON, Chronique d'Archéologie Bordelaise, dans *Société Archéologique de Bordeaux*, t. LXXVII, 1986 ; t. LXVIII, 1987.

* Chantier de la place Saint-Michel (1988) ; responsable : Br. BIZOT. Chantier du marché des Grands Hommes (1988) ; responsable : C. SIREIX. Chantier du Centre National d'Art Dramatique (1988) ; responsable : N.-N. NACFER. Renseignements fournis par les responsables des opérations.

* Pour tous ces chantiers, voir aussi *Gallia*, Informations archéologiques, et *Bulletin de liaison de l'Association des Archéologues d'Aquitaine*, n° 1 (1983), n° 2 (1984), n° 3 (1985), n° 4 (1986), n° 5 (1987), n° 6 (1988).

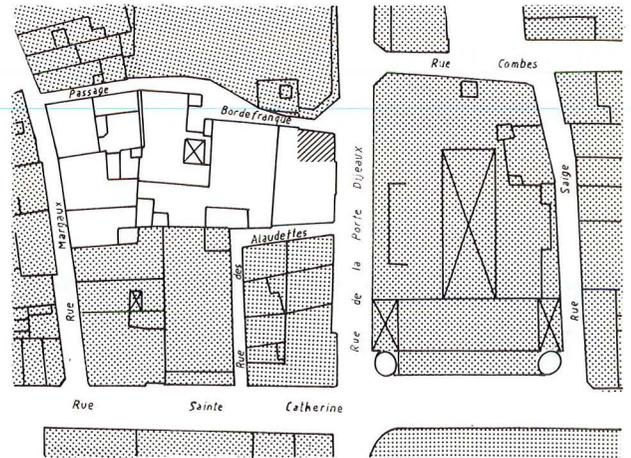
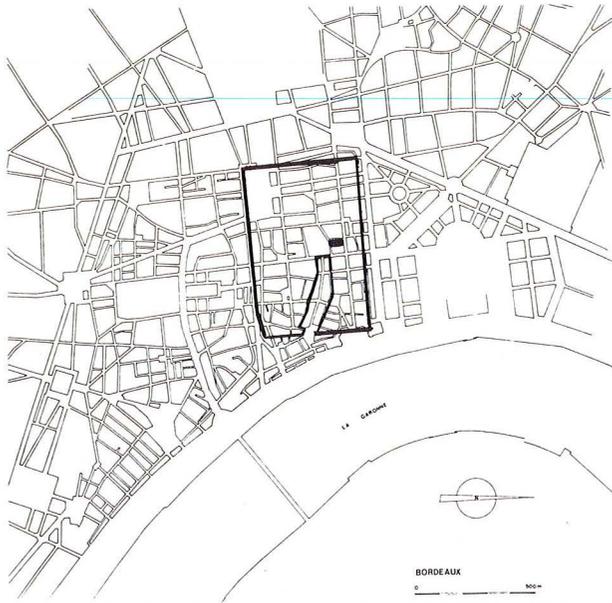


Fig. 2. — Plan cadastral. En blanc : flot composant l'immeuble "La France" (la zone hachurée correspond à la fouille d'octobre 1984) (Dessin : C. FONDEVILLE).

Fig. 1. — Situation de l'immeuble La France dans Bordeaux, à l'intérieur du castrum.

d'assainissement ou des poses de transformateurs, ont multiplié de façon considérable les données archéologiques, données qu'il nous faut à présent traiter, publier et interpréter avant les grands travaux des années 1990². Publier, comparer, infirmer ou confirmer, poser une nouvelle problématique³ apparaissent comme nécessaires à la bonne progression de l'archéologie bordelaise. Une des premières interrogations concerne les origines même de l'agglomération.

La destruction de l'ancien immeuble du journal "La France", au 10 de la rue Porte-Dijéaux, et la création d'un

magasin de confection en octobre 1983 occasionnèrent la découverte d'importantes strates archéologiques antérieures à la conquête romaine⁴ (fig 1).

La poursuite des travaux et la fouille archéologique réalisée du 15 octobre au 15 novembre 1983 devaient permettre d'affiner nos connaissances sur ces époques protohistoriques, de dégager les restes d'un habitat privé de la première moitié du 1er siècle ap. J.-C., et de mettre en évidence le plan d'un bâtiment important de la deuxième moitié du 1er siècle ap. J.-C. La surface fouillée peut être évaluée à une quarantaine de mètres carrés.

2. Grand parking souterrain prévu au cœur de Bordeaux en 1989, place Camille Jullian, et surtout installation d'un métro de 1990 à 1992 avec huit stations en zone archéologique sensible. Chantiers auxquels il faudra ajouter les interventions sur des immeubles privés à l'occasion de rénovations. Cf. en 1988 rue Causserouge à Bordeaux (responsable : M.-A. GAIDON) ou, à venir, immeuble Canavéral cours Victor Hugo.

3. C. JULLIAN, *Histoire de Bordeaux de puis les origines jusqu'en 1895*, Bordeaux, 1895 et R. ETIENNE, *Bordeaux antique*, dans *Histoire de Bordeaux* publiée sous la direction de Ch. HIGOUNET, Bordeaux, 1962.

4. Nous tenons à remercier particulièrement Marc GAUTHIER, alors Directeur des Antiquités Historiques d'Aquitaine, et Charlette PRADELLE, en passe de le remplacer à cette date là. Ils négocièrent ensemble notre intervention sur le terrain. Ch. PRADELLE suivit de près l'opération et n'hésita pas très souvent à nous prodiguer conseils et renseignements. Nos remerciements vont aussi à M. PETUAUD-LETANG, architecte de l'opération, qui utilisa tous les moyens possibles pour faciliter la fouille, ainsi qu'à l'entreprise DOMINGUEZ, M. SCHWALLER, C. MARTIN, J.-B. BERTRAND-DESBRUNAIS, C. SIREIX et tous les fouilleurs bénévoles.

Fig. 3. — Plan général des fouilles avec positionnement des deux grandes stratigraphies du site (Relevés : Ch. MARTIN).

I. L'EXPLORATION DU SITE ET SON EVOLUTION

1) Contexte géo-historique du site

L'îlot urbain formant l'immeuble du journal "La France" se trouvait enserré entre les rues actuelles Porte-Dijeaux au nord, Margaux au sud, des Alaudettes à l'est et le passage Bordefranque à l'ouest. Cette construction était installée sur la pente nord de l'ancienne Devèze, rivière qui constituait à son embouchure avec la Garonne le port de *Burdigala*⁵. Un dénivelé de trois mètres sur une soixantaine de mètres de long existe donc entre la rue Porte-Dijeaux, située sur la terrasse naturelle de grave⁶ qui domine la Devèze, et la rue Margaux située dans la vallée elle-même.

Cette rupture géomorphologique brutale a pu être mise en évidence à l'occasion des fouilles. Elle se trouve à peu près à la hauteur du coude que forme la ruelle des Alaudettes pour relier la rue Sainte-Catherine à la rue Porte-Dijeaux (fig. 2). Cette cassure traduit un changement très net dans la nature du sous-sol qui conditionna à l'époque protohistorique et gallo-romaine l'implantation humaine dans ce secteur de la ville.

Situé à l'intérieur du *castrum* du Bas-Empire et à une cinquantaine de mètres du rempart nord, ce secteur de Bordeaux semblait de par sa position naturelle et historique recéler un potentiel archéologique non négligeable.

5. Cf. R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 91 et 211 et C. DE MENSIGNAC, Emplacement de la ville romaine de Bordeaux, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. VII, 1880, p. 63-150.

6. Il s'agit de la dernière terrasse de gravier du quaternaire avant les grandes zones de palus du nord de Bordeaux et la zone de confluence Garonne-Dordogne. Cf. L. PAPY, *Atlas et géographie du Midi atlantique*, Paris, 1982, p.174.

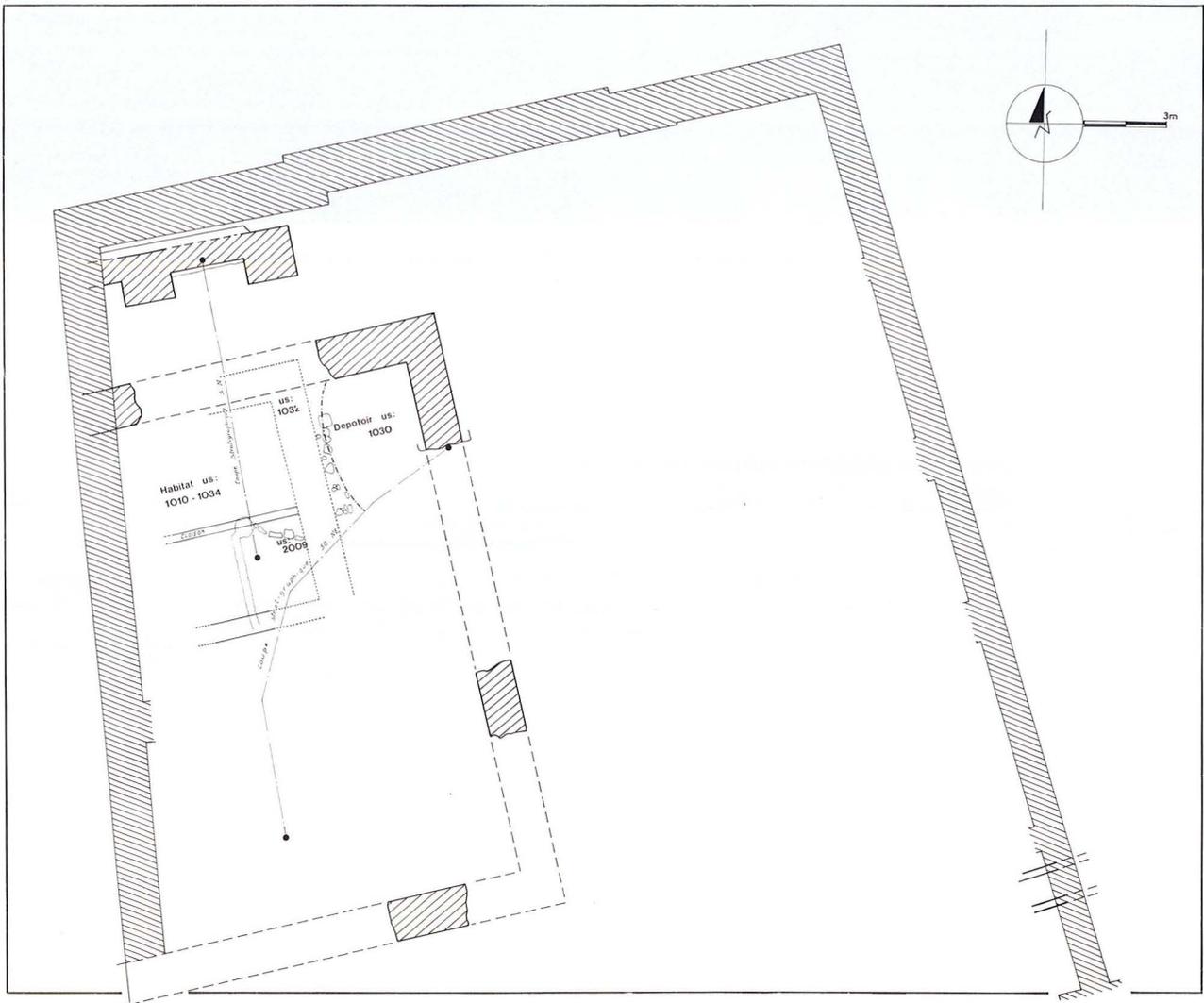
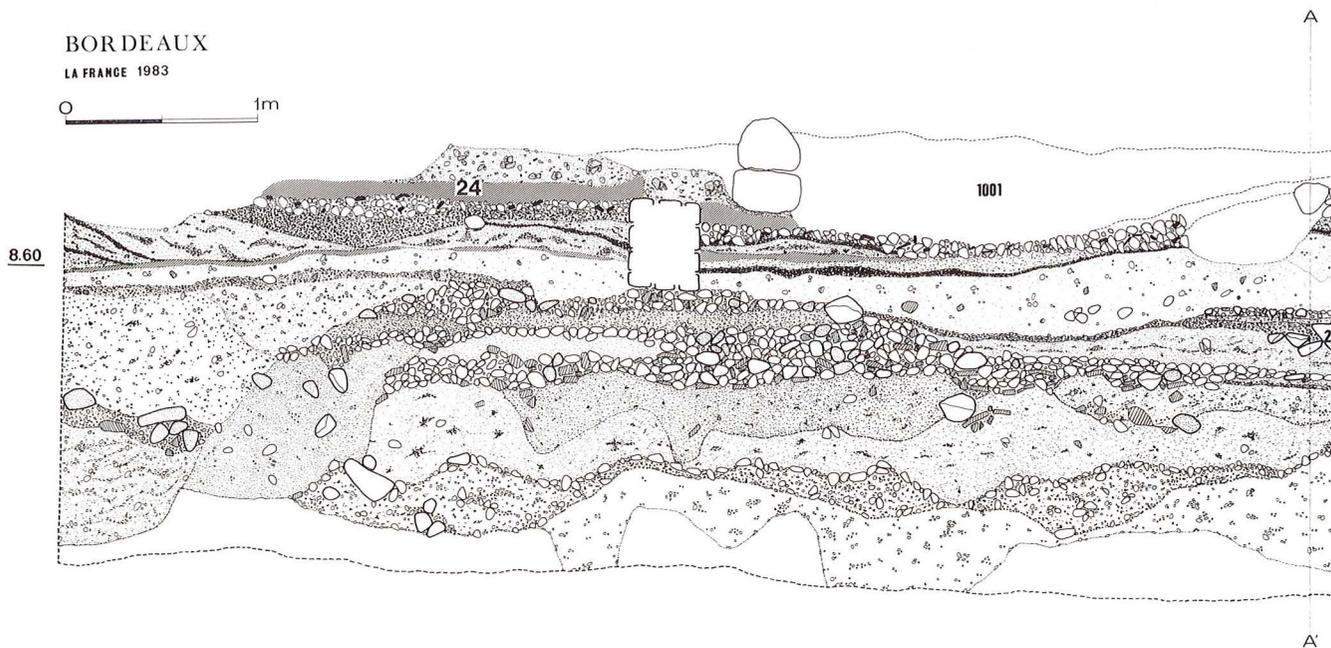




Fig. 4. — Vue de la coupe stratigraphique N.E. - S.O. (Cliché : Commission Régionale de l'Inventaire).



2) Les conditions de l'intervention

Prévenus tardivement de la démolition de l'immeuble, des contacts furent aussitôt pris avec les responsables de l'opération.

La consultation du permis de construire, non encore accordé à ce moment là, permit de confirmer les risques qu'allaient faire encourir ces travaux aux vestiges archéologiques. Bien qu'aucun sous-sol ne soit prévu, le pendage naturel du terrain provoquerait un alignement des niveaux de l'îlot sur ceux de la rue Margaux, soit environ 3 mètres de décaissement dans le secteur de la rue Porte-Dijéaux. Toutefois, la présence de nombreuses caves profondes semblait exclure la possibilité de découvertes importantes. Seul un secteur de 20m de côté en façade paraissait n'avoir jamais fait l'objet de tels aménagements. Il fut donc décidé de mettre en place une surveillance des terrassements dans ce secteur. Dès le début, les engins accrochèrent un épais mur gallo-romain et mirent à nu une importante coupe stratigraphique. Les travaux arrêtés, un premier nettoyage livra une monnaie à la croix, des fragments d'amphore Dressel 1 et un tesson de campanienne. Une fouille de sauvetage urgent s'imposait.

Fig. 6. — Vue détaillée des sols protohistoriques empilés les uns sur les autres
(Cliché : Commission Régionale de l'Inventaire).

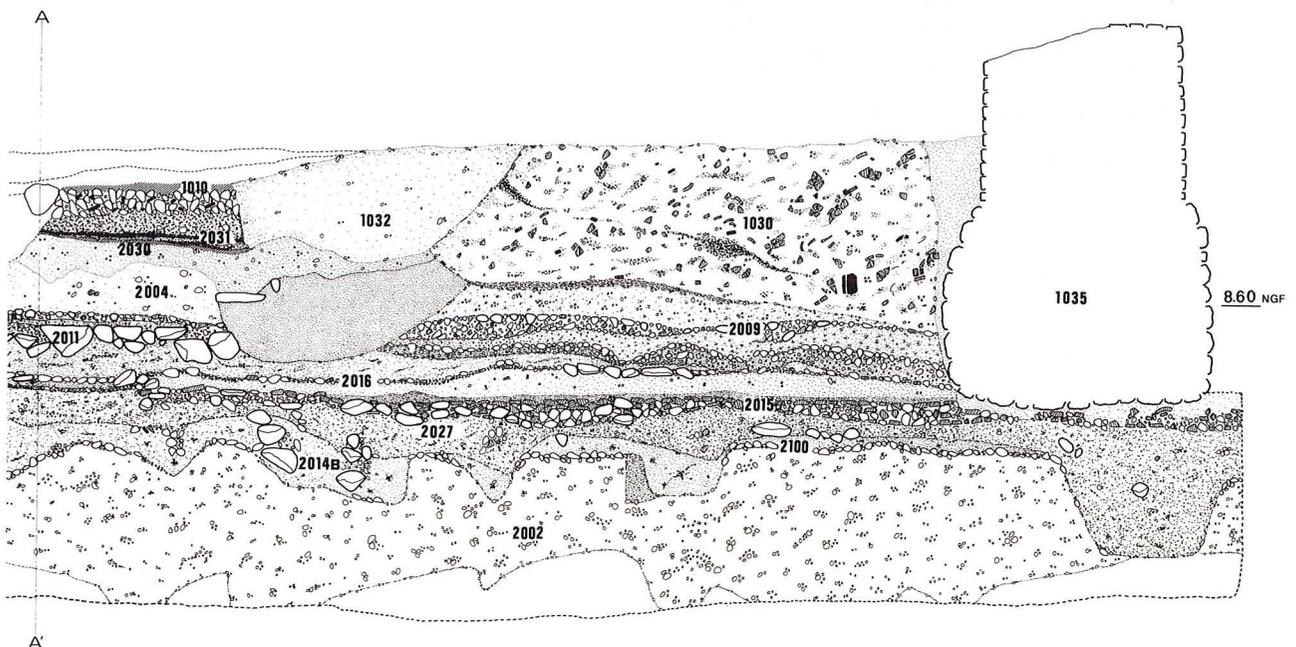
3) Les différents horizons stratigraphiques : les niveaux protohistoriques (fig. 3 à 6)

Six grands faciès stratigraphiques ont pu être définis, faciès qui correspondent à des structures archéologiques et des chronologies relativement homogènes.

Débutant avec l'unité stratigraphique 2100 qui traduit la première implantation humaine sur le site, cet ensemble comprend les strates suivantes dans l'ordre chronologique : 2100, 2014, 2027 B et A, 2015, 2018, 2016, 2012 et 2011 ; cette dernière unité, correspondant au niveau le plus récent, ne comportait aucune importation postérieure à la Conquête, comme les amphores ibériques de type Pascual 1 ou les importations italiques du type des sigillées ibériques ou gobelets à paroi fine.



Fig. 5. — Relevé de la stratigraphie N.E. - S.O. du chantier
(Relevés : J.-F. PICHONNEAU).



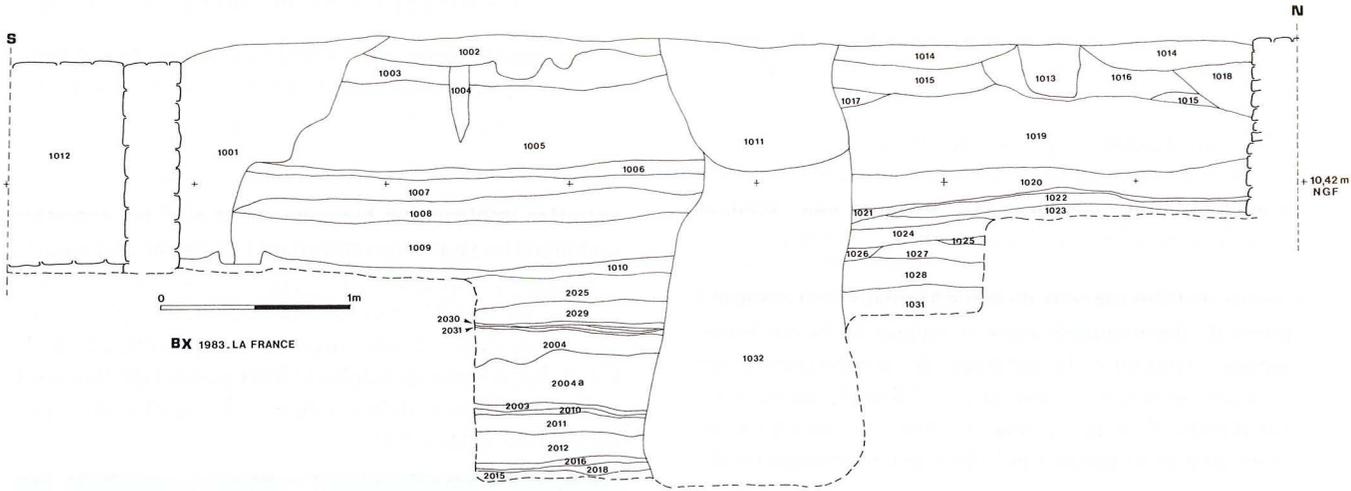
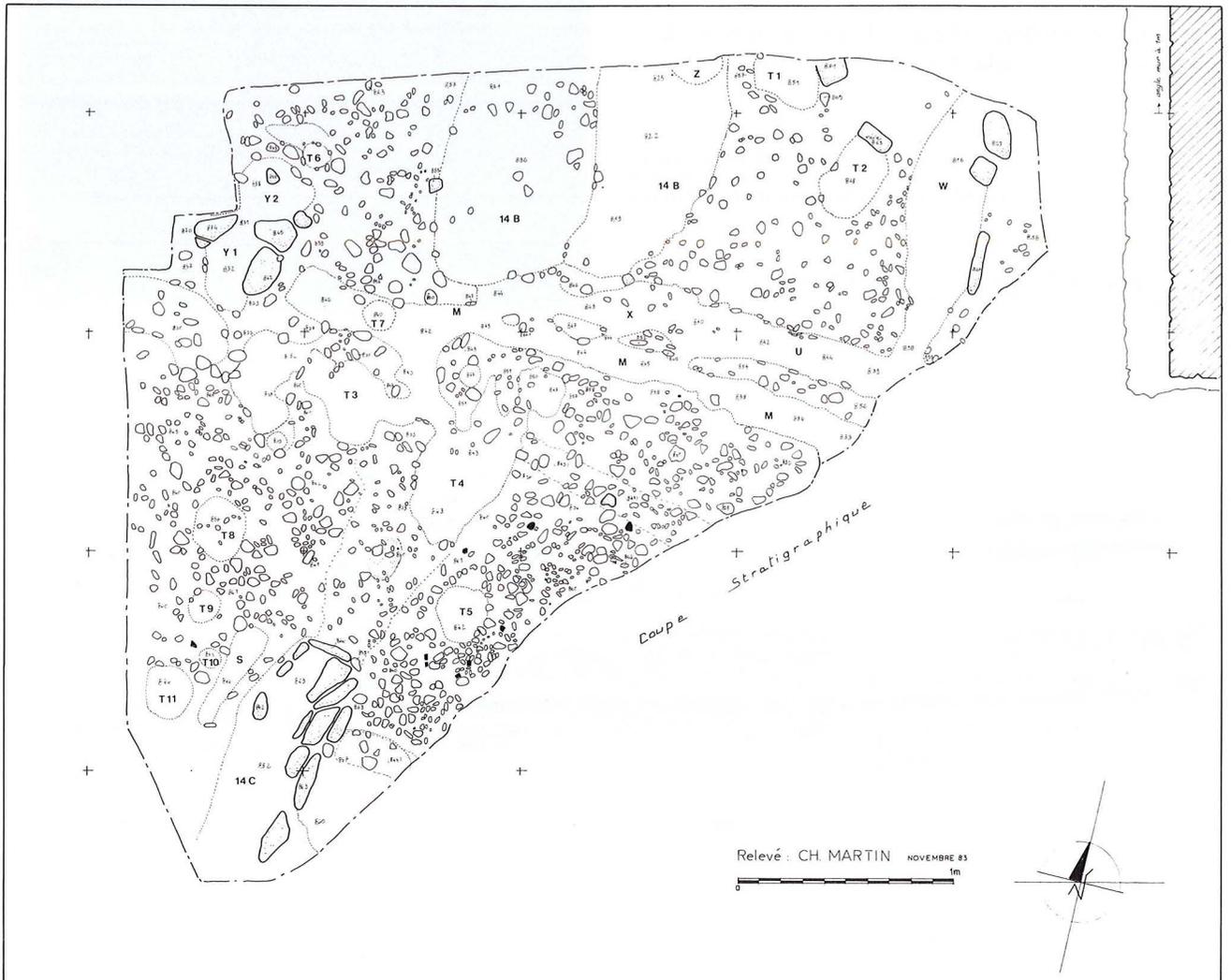


Fig. 7. — Stratigraphie nord-sud du chantier (Relevés : D. BARRAUD).





*** U.S. 2100 (fig. 8)**

Il s'agit d'un sol installé directement sur la grave naturelle. Constitué de gravier damé, il est très perturbé par de nombreuses excavations (fig. 9) : fosses, trous de poteaux, aménagements de cloisons.

Il est difficile de se faire une idée du type d'habitat qui s'est installé sur ce sol peu de temps après sa constitution. La surface dégagée, 12 m², condamne toute analyse. Il est seulement possible d'identifier un vague angle de cabane. Il s'agit de saignées creusées dans le socle graveleux destinées par la suite à accueillir des sablières de bois formant la base de l'ossature d'une cloison ou mur en torchis. Quelques trous de poteaux, bien que contemporains de l'ensemble, ne sont pas rattachables à un quelconque plan. A noter les restes d'une cloison (14 C) qui possédait encore un calage réalisé avec des pierres en calcaire (fig. 10).

Fig. 8. — Relevés des structures dégagées - U.S. 2100
(Relevés : Ch. MARTIN).



Fig. 10. — Détail d'un calage de sablière - U.S. 2100
(Cliché : D. BARRAUD).

Fig. 9. — Structures en creux. Vue d'ensemble de l'U.S. 2100
(Cliché : D. BARRAUD).

*** U.S. 2014 B**

Nouveau sol de galets recouvrant le précédent. Lui aussi est très fortement perturbé par une grande fosse (U.S. 2014 A) contemporaine de l'ensemble du niveau. Il faut aussi noter la présence d'un calage de pieu posé directement sur ce sol. De nombreux restes de faune éparpillés à la surface de cet aménagement témoignent de la proximité d'un habitat.

*** U.S. 2027 B**

Nouveau sol constitué cette fois-ci de gravier damé et de pierres calcaires. Là aussi, de nombreux fragments osseux, vestiges d'alimentation, nous permettent de supposer que nous ne sommes pas très éloignés d'une implantation humaine.

*** U.S. 2027 A**

Un sol constitué à part égale de pierres et de grave. Uniforme sur presque l'ensemble de la fouille; il scelle parfaitement les niveaux antérieurs. Une seule fosse assez large, côté sud, que nous n'avons pu étudier faute de temps. La stratigraphie montre toutefois qu'elle a été réalisée bien après la mise en place du niveau 2027 A.

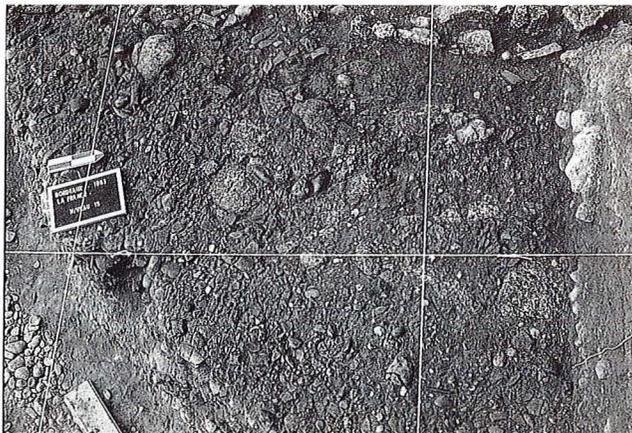


Fig. 11. — Détail du sol d'amphore - U.S. 2015 (Cliché : D. BARRAUD).

Fig. 12. — Aménagement particulier sur le sol 2015 (Cliché : D. BARRAUD).

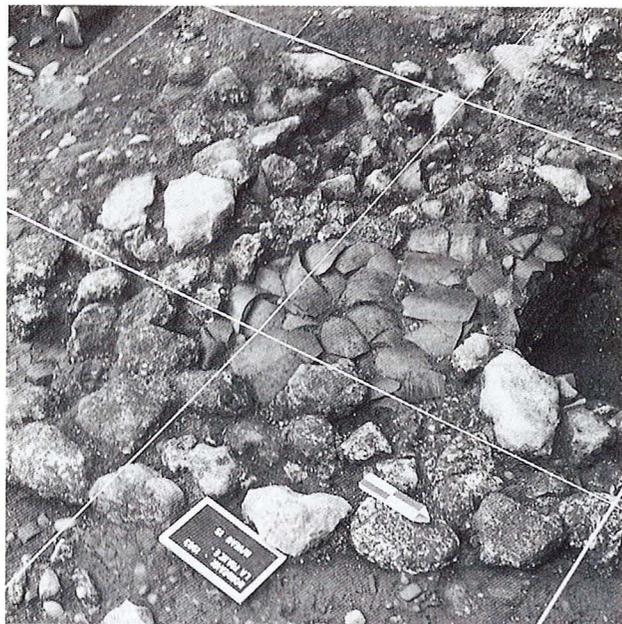
Fig. 13. — Sol 2011. Aménagement de dalles (Cliché : D. BARRAUD).



* U.S. 2015 (fig. 11)

Ce niveau est constitué d'une série de recharges de sols formés de fragments d'amphores italiennes érodées, de galets et de pierres calcaires. Il s'agit d'un sol très compact, très épais (30 cm par endroits). Les tessons de céramique sont très fragmentés. L'hypothèse d'un aménagement de voirie a été avancée bien qu'aucun élément ne vienne apporter de certitude.

Une structure particulière a été dégagée. Il s'agit de deux amphores italiennes dont la partie supérieure est découpée au niveau de l'épaule. Ces deux amphores ont été par la suite écrasées sur place et des pierres calcaires déposées tout autour. Cet ensemble repose sur le sol 2015. L'hypothèse d'un aménagement de plaque-foyer ne semble pas devoir être retenue en raison de l'absence de rubéfaction des amphores et des pierres (fig. 12).



* U.S. 2018

Ce niveau de sédiment sableux est de faible épaisseur (5 à 10 cm). Il recouvre complètement le sol précédent. A la fouille, une différence a été notée, une zone plus cendreuse ayant été détectée au sud du secteur fouillé (U.S. 2018 A).

* U.S. 2016

Très sommaire, ce nouveau sol est uniquement constitué de gravier damé. Il recouvre l'intégralité des niveaux antérieurs. Le mobilier archéologique est très pauvre.

* U.S. 2012 et 2011

D'épaisseur plus conséquente, l'unité stratigraphique 2012 est un nouveau limon sableux d'une vingtaine de centimètres servant de support au sol de gravier 2011. Ce dernier, très légèrement bombé, présentait un aménagement très étroit constitué de dalles jointives posées à plat. Bien que perturbé par la tranchée de fondation d'un établissement gallo-romain postérieur, l'appartenance et l'insertion de ces dalles dans le sol 2011 ne font aucun doute. La possibilité d'un aménagement de voirie a été avancée sans qu'il soit possible d'en apporter une certitude concrète (fig. 13).

C'est avec cette couche que se terminent les niveaux protohistoriques. Les sols suivants, bien que fort comparables dans leur conception et leur réalisation, présentent tout de même du mobilier caractéristique de la période postérieure à la Conquête.

4) La phase augustéenne (fig. 5)

Débutant avec l'unité stratigraphique 2010, cette séquence comprend les strates suivantes dans l'ordre chronologique : 2010, 2009, 2004 A et 2004, 1031, 1028, 2031, 2030, 2029, 2025, 1010, 1034 A et B, 1027, 1026-1025, 1029 A, 1024, 1023. Elle correspond à l'apparition d'un habitat rudimentaire, puis à une installation gallo-romaine avec murs en pierres et torchis, sols de tuileau et galerie en façade.

Si le mobilier est moins abondant que dans les niveaux précédents, il faut toutefois noter la présence de sigillées italiques (1031)⁷, d'amphores Pascual 1⁸ (2009 et suivantes) et d'oboles du centre-ouest de la Gaule⁹ (2009).

* U.S. 2010 et 2009

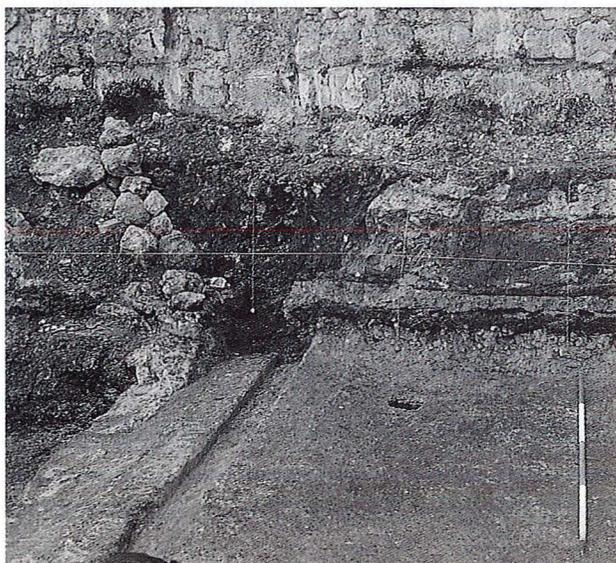
Reposant sur un limon (2010), le sol 2009 est constitué lui aussi de gravier damé. Il recouvre l'ensemble du secteur fouillé.

Les premières structures apparaissent posées sur ou creusées à travers ce sol. Il s'agit d'un trou de poteau, d'une saignée pouvant correspondre à l'emplacement d'une ancienne sablière et d'un alignement de pierres ayant pu supporter un mur en torchis ou bois (fig. 14).

7. Voir l'étude réalisée par J.-L. THILHARD dans cet article.

8. Voir l'étude de F. BERTHAULT dans cet article.

9. Voir l'étude de D. NONY dans cet article.



Là aussi, l'étroitesse de la fouille n'a pas permis de définir s'il s'agit d'un élément d'habitat ou plutôt d'enclos, voire de dépendances comme pourrait le laisser penser la pauvreté du mobilier archéologique. Quoiqu'il en soit, les techniques de construction de la bâtisse et du sol sont encore nettement de tradition protohistorique et tout à fait comparables à ce qui a été présenté précédemment.

* U.S. 2004 A et 2004

D'une quarantaine de centimètres, ce niveau archéologique est presque uniformément constitué d'une argile plastique marron ennoyant un pan de mur en pierre sèche (fig. 15), soubassement probable d'une construction en terre. Les différenciations faites entre ces deux strates tiennent plus à la présence de charbon de bois (2004 A) qu'à une véritable différence de texture. Le muret est constitué de pierres calcaires posées de chant, formant ainsi une sorte de hérisson. Il est parallèle à la rue Porte-Dijeaux. La surface fouillée n'a pas permis de trouver un quelconque angle. Le mobilier archéologique est quasiment inexistant dans ces niveaux.

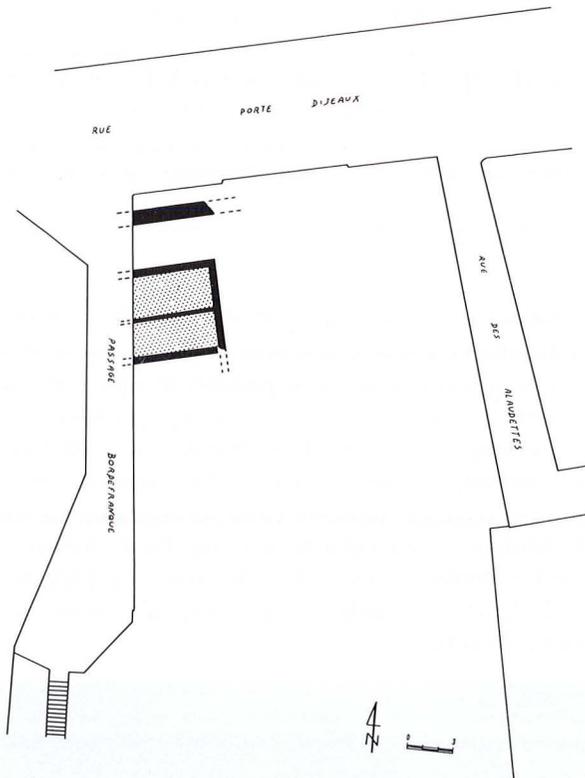


Fig. 14. — Sol 2019, avec trous de poteau et sablière (Cliché : D. BARRAUD).

Fig. 16. — Habitat privé avec sol de tuileau et cloison (Cliché : D. BARRAUD).

Fig. 15. — Muret en pierres sèches 2004 (Cliché : D. BARRAUD).





* U.S. 1031 et 1028

C'est sur un lit d'argile verte compacte et damée (1031) qu'est installé le niveau de gravier orangé formant l'unité stratigraphique 1028, constituant ainsi un sol puissant à un mètre de l'actuelle rue Porte-Dijéaux. Il est tentant de voir dans ces deux niveaux le premier aménagement d'une voirie gallo-romaine.

* U.S. 2030 et 2031

Il s'agit là de deux petits niveaux de circulation très cendrés.

* U.S. 2029, 2025, 1010, 1034

Cet ensemble de strates correspond à la construction d'une maison privée au début de l'ère (voir plan, Fig. 16 et 17). Les couches 2029, niveau d'argile, et 2025, pierres calcaires, constituent le hérisson d'un sol de tuileau (1010). Le négatif d'une sablière en bois supportant une cloison (1034) permet d'assurer la présence d'au moins deux pièces. Cet habitat était construit en bordure de la rue Porte-Dijéaux, ancien axe urbain antique¹⁰.



Fig. 18. — Vue du mur de la galerie avec piliers. Détail de montage (Cliché : D. BARRAUD).

Fig. 17. — Plan de l'habitat privé (Dessin : C. FONDEVILLE).

Les murs porteurs ont malheureusement disparu. Seuls leurs négatifs correspondant à des tranchées de récupération de matériaux ont pu être mis en évidence. Ainsi, il est possible de restituer un mur sud-nord et un mur de refend est-ouest parallèle à la rue (voir plan fig. 16).

* U.S. 1027, 1026, 1025, 1029, 1024 et 1023

Il s'agit là d'un autre ensemble stratigraphique qui correspond à la construction, en avant de l'habitat précédent et à la même époque, d'une galerie en bordure de voie. Des traces de construction de l'habitat privé subsistent dans ce secteur : gâche de mortier du montage des murs (1026-1025) se présentant sous la forme de plaques tombées sur le limon d'occupation 1027 du sol 1028.

En même temps, donc, est édifié le premier état du mur de la galerie (1029 A). Coincé contre les soubassements du bâtiment du journal "La France", il a été assez bien conservé. Il présente deux piliers engagés espacés de 2 m 30 mètres. La galerie file sous les immeubles avoisinants (fig. 18). Ses sols sont constitués par un niveau compact d'argile (1024) recouverts d'un tuileau rose (1023).

10. R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 88.

5) La période d'occupation de l'habitat gallo-romain (fig. 5)

Cette troisième partie correspond à une phase d'occupation des structures construites précédemment. Elle est composée par les strates 1030, 1022 et 1021.

* U.S. 1030 (fig. 4)

Ensemble clos, la strate 1030 correspond à un dépotoir installé contre l'habitation : son utilisation court sur une trentaine d'années, probablement durant toute la période d'utilisation de la maison gallo-romaine. La texture de ce dépotoir, sédiment pulvérulent de couleur verdâtre alternant avec des plaques de charbon de bois, laisse d'envisager la présence à cet endroit de latrines. Aucune structure bâtie ne permet toutefois de confirmer cette hypothèse.

* U.S. 1022 et 1021

Liée à un réaménagement des sols de la galerie, l'unité stratigraphique 1022 correspond à un petit lit de terre noire sur lequel a été posé un nouveau sol de tuileau (1021).

6) Le "monument public" (fig. 5 et 7)

Nous avons regroupé sous cette appellation de "monument public" (fig. 19) toutes les strates ayant un rapport avec l'apparition d'un très grand bâtiment¹¹ qui vient remplacer l'habitat privé dans la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Deux horizons distincts peuvent être discernés à l'intérieur même de cette phase : une période de destruction systématique des structures antérieures suivie d'un remblaiement méthodique, puis une période de construction du grand bâtiment.

Cette phase regroupe donc les couches : 1032, 1009, 1020, 1008, 1007, 1006, 1005-1019, 1029, 1035 et 1036.

* U.S. 1032 (fig. 4)

Cette strate correspond au négatif du mur nord-sud de l'habitat privé. Il s'agit de la tranchée pratiquée pour récupérer tous les moellons composant ce mur. Elle se présente comme une large saignée nord-sud remplie de déchets de mortier, de fragments de pierre et de terre.

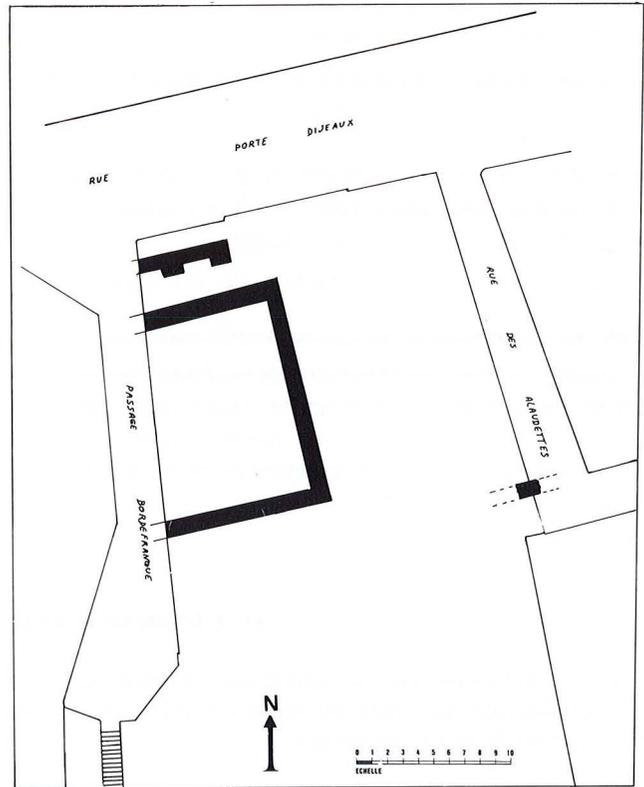


Fig. 19. — Plan schématique du grand bâtiment (Dessin : D. BARRAUD).

* U.S. 1009, 1020, 1008, 1007, 1006, 1005-1019

Il s'agit là aussi de niveaux de destruction avec récupération de matériaux (1009) et de niveaux de remblais méthodiques (1020, 1008, 1007, 1006) ou moins homogènes (1005, 1019). Le niveau 1009 comprend une grosse quantité de mortiers, fragments de pierres, tuiles et éléments d'enduits peints¹².

Les niveaux 1008 et 1020 sont des couches d'argile verte damée ; 1007 est une argile jaune damée et 1006 une fine couche de terre marron.

Enfin, les couches 1005 et 1019 sont d'importants remblais de terre noire.

11. La taille de ce bâtiment nous est inconnue puisqu'il se développe sous l'actuel magasin "La Redoute". Toutefois, il est possible d'en donner la largeur nord-sud qui est de 14 m sur 11 m de large au minimum.

12. Ces fragments ont été présentés à A. BARBET, que nous tenons à remercier de ces renseignements : "Il s'agit d'un fragment blanc avec champ rouge bordeaux effacé et trois fragments rouge bordeaux uni : on ne peut rien dire à partir de morceaux aussi atypiques que des fonds unis. On observe seulement que, du point de vue technique, l'exécution est soignée ; l'enduit bien lissé a dû être poli au rouleau, la couche de préparation, blanche avec chaux, atteint 3 mm d'épaisseur. L'emploi de ce fond est fréquent surtout aux II^e et III^e styles de Pompéi (I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C.), mais est utilisé après. Il n'y a pas de contre-indication à dater ce décor de façon précoce".

* U.S. 1029, 1035 et 1036 (fig. 4 et 7)

Parallèlement à l'installation de ces remblais vont être établis les puissants murs du grand bâtiment (1035 mur nord-sud et 1036 mur est-ouest). D'une épaisseur dépassant en fondation 1,20 m, ils forment un quadrilatère comme pour constituer un *podium*. Tous les sols de circulation ont été gommés par les structures modernes.

Parallèlement à la construction de cet édifice, et probablement découlant de celle-ci, la galerie de façade subit des modifications importantes. Ces sols sont aussi rehaussés. Les murs sont épaissis côté rue Porte-Dijeaux et son élévation alterne rangs de pierres et rangs de briques. Il est impossible, sur la base des données actuelles, de proposer une quelconque interprétation quant aux fonctions de cet ensemble architectural.

7) Les remaniements (fig. 7)

Cette avant-dernière phase stratigraphique n'est représentée en fait que par une seule couche (1033), qui correspond à un arrachage tardif d'une portion du mur du grand bâtiment.

8) La période moderne (fig. 7)

Sous cette dernière appellation sont regroupées les unités stratigraphiques 1012, 1001, 1003, 1004, 1002, 1011, 1014, 1017, 1013, 1016, 1015 et 1018. Elles correspondent à des aménagements de fond de cave d'un immeuble que des gravures du XIXe siècle permettent d'identifier comme l'ancienne maison de la Poste.

Enfin, la strate 1001 correspond à des latrines de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Quelques fragments de faïence et quelques tessons appartenant à des tasses de la Compagnie des Indes ont pu être dégagés de ce niveau.

II. LE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

L'essentiel du mobilier archéologique est fourni par les niveaux protohistoriques et le dépotoir gallo-romain (1030).

Toutefois, quelques éléments répartis dans les autres strates permettent d'affiner et de préciser l'évolution chronologique de ce secteur de Bordeaux antique.

1) Le mobilier céramique des niveaux protohistoriques (par C. SIREIX)

Nous présentons, dans le cadre de cette étude, le mobilier céramique issu de chaque unité stratigraphique (U.S.). Nous avons essayé d'en retenir les éléments les plus caractéristiques en tenant compte des risques non négligeables de mélanges. Les tessons en position résiduelle, ou intrusifs, n'ont cependant pas été écartés.

Nous commençons cette étude par les unités stratigraphiques les plus anciennes ; nous essayerons de déceler des évolutions typologiques de la céramique et de voir quelles influences culturelles ont pu marquer l'ensemble de ce mobilier.

* U.S. 2100 (fig. 20)

L'U.S. 2100 repose sur un limon graveleux (2002) quasiment stérile¹³. Le matériel céramique qui en est issu présente un caractère homogène, si l'on excepte la petite lèvre arrondie externe (n° 6) et le pied annulaire (n° 23), qui sont tournés et appartiennent à un horizon plus récent.

1) *Les formes ouvertes* (n° 1 à 5 et 7) correspondent à des coupes à carène plus ou moins marquées ; leurs lèvres sont

légèrement arrondies ou affinées vers l'extérieur et sont peu évasées. L'ensemble de ces vases a subi un traitement de surface externe bien soigné (polissage), le traitement de surface interne étant quelque fois plus irrégulier. La pâte est constituée d'une argile à dégraissant d'origine sableuse ou calcaire ; ces vases ont été cuits en atmosphère réductrice et ne sont pas tournés, à l'image de l'ensemble du mobilier appartenant à cette unité stratigraphique.

Certaines coupes ont reçu trois types de décors :

-Décors graphités (n° 11, 13), sous forme de croisillons sur la partie haute de la panse, unis sur la partie basse. Ces trois tessons ont certainement dû appartenir au même vase. Ce type d'ornementation est caractéristique de productions de la bordure occidentale du Massif Central¹⁴ ; ces tessons sont les premiers reconnus dans une zone aussi éloignée des principaux centres de diffusion. La simplicité de la forme sur laquelle a été appliqué ce décor évoque la phase terminale de leur production (vers le milieu du Ve siècle avant notre ère) ; son origine culturelle exacte reste cependant difficile à définir.

13. Il faut mentionner la découverte de quelques éléments lithiques n'ayant fait l'objet d'aucune attribution typologique, ni culturelle.

14. D'après la carte de répartition de J. ROULIERE-LAMBERT, La céramique graphitée du Premier Âge du Fer dans le Centre-Ouest de la France, dans *Aquitania*, suppl. 1, 1986, p. 172 à 185.

- Décors de peinture blanche mate (n° 12). Le vase sur lequel ce décor a été appliqué est un fragment de bol hémisphérique sans lèvre. La peinture blanche est communément employée dans les niveaux 4 et 5 du Camp Allaric à Aslonnes (Vienne)¹⁵; on en trouve également sur le site de Vayres (Gironde)¹⁶.

- Décors de cannelures appliquées au brunissoir sur la

partie haute de la panse. Ce type de décors est fréquent sur les sites du Premier Age du Fer Girondin comme à Niort, Saint-Etienne-de-Lisse¹⁷, aux Grands Vignes à Saint-Pey-de-Castets¹⁸, où ils sont caractéristiques des VI^e et Ve siècles avant notre ère. Ces vases ont été cuits en atmosphère réductrice : leur pâte contient un dégraissant sableux très fin.

15. J.-P. PAUTREAU, *Céramiques peintes du Premier Age du Fer au Camp Allaric à Aslonnes (Vienne)*, Revue *Aquitania*, sup. 1, 1986, p. 139 à 166.

16. H. CROCHET, J.-P. MOHEN, *Protohistoire de Vayres (Gironde)*, *R.H.A.L.*, t. XXXIX, n° 139, 1971, p. 1 à 20.

17. R. BOUDET, *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Périgueux, 1987 (*Archéologies*, n°2), planche 148, fig. 10, 11, et 13.

18. M. SIREIX, J.-P. MOHEN, *Le site du Premier Age du fer de Saint-Pey-de-Castets (Gironde)*, dans *B.S.P.F.*, t. 68, 1971, p. 456, fig. 4, n° 14, 15 et 30.

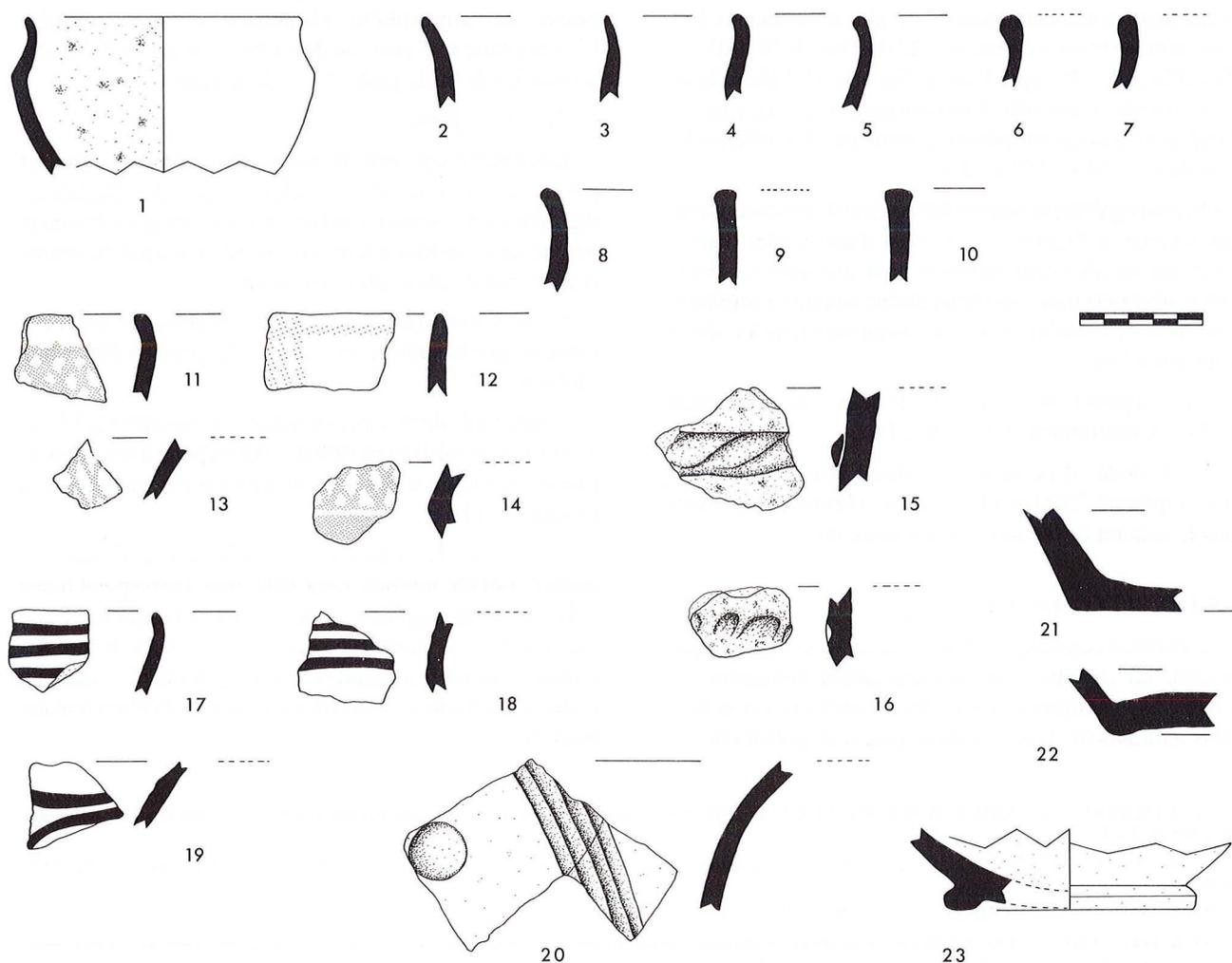


Fig. 20. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX). U.S. 2100.

2) Formes fermées

Les urnes à col droit ou légèrement évasé (n° 8 à 10) ont un bord souvent aplati. Ces vases de taille moyenne n'ont pas fait l'objet d'un traitement de surface externe ou interne très soigné ; leur dégraissant sableux ou calcaire est abondant et parfois grossier.

Ces vases portent souvent un décor plastique sur la partie haute de la panse : cordon digité ou de simples impressions au doigt ou au bâtonnet. Leur attribution chronologique précise est difficile à déterminer ; on les trouve fréquemment entre le VI^e et le III^e siècle avant notre ère dans les niveaux d'habitat girondins comme au Pétreau à Abzac¹⁹ où ils sont très abondants.

Un fragment de panse d'une urne globulaire décorée d'une cupule et de cannelures obliques est tout à fait comparable aux décors de certaines urnes découvertes dans les nécropoles arcachonnaises²⁰ et, plus précisément, à la petite urne de la tombe plate n° 122 du Truc du Bourdiou à Mios (Gironde). Il s'agit d'une petite urne globulaire à col évasé externe, surmontée d'un haut pied creux ; ce vase est classé dans la troisième période définie par A. Coffyn et J.-P. Mohen²¹ : 540 à 450 av. J.-C.

On peut également rapprocher ce vase d'une découverte plus récente, à Biganos²² ; il s'agit d'une tombe double contenant un abondant mobilier dont une urne cinéraire dont le décor est tout à fait comparable à notre exemplaire. Cette tombe est datée par ses auteurs du milieu du Ve siècle avant notre ère.

3) *Les supports des vases* sont de deux types : fond plat (n° 21) ou légèrement cupulé (n° 22).

La période d'occupation caractérisée par l'unité stratigraphique 2100 peut s'inscrire chronologiquement dans le courant du Ve siècle avant notre ère.

* U.S. 2014 B (fig. 21)

Le matériel céramique issu de cette unité stratigraphique présente un caractère chronologiquement homogène, si l'on excepte quelques tessons : deux fragments d'écuelle à bords rentrants (n° 6 et 17), un fragment de gobelet (n° 7)

ainsi qu'un fragment d'urne biconique muni d'une baguette horizontale (n° 20). Ce mélange s'explique par l'existence de nombreux creusements postérieurs ayant perturbé cette unité stratigraphique. Par contre, le haut pied creux (n° 25) se trouve, quant à lui, en position résiduelle ; il est à rattacher chronologiquement au matériel provenant de l'unité stratigraphique 2100, ainsi que l'urne globulaire munie d'un petit col vertical (n° 15).

1) *Les formes ouvertes* sont représentées par deux catégories de vases :

- Les écuelles ou jattes à bord aplati (n° 1 et 3) ou arrondi (n° 2), qui ne sont pas tournées et dont la pâte possède un dégraissant d'origine végétale ; ces vases ont subi une cuisson en atmosphère réductrice irrégulière.

- Les coupes carénées, qui ont une lèvre arrondie externe (n° 4 et 5), sont polies sur leur surface externe et interne, cuites en atmosphère réductrice et non tournée. L'exemplaire n° 5 porte un décor de cannelures appliquées au brunissoir sur la partie haute de la panse.

2) Formes fermées

Les urnes à col vertical sans lèvre sont représentées ici par un seul tesson (n° 8) ; celui-ci porte des digitations régulières sur le sommet du bord. Ce vase est grossièrement peigné sur sa surface interne et externe ; il n'a pas été tourné et a été cuit en atmosphère oxydante.

Deux grandes (n° 9 et 10) lèvres aplaties et arrondies externes appartiennent à des vases de grandes dimension (dolium ?).

L'ensemble des lèvres arrondies externes (n° 12, 13, 14, 16 et 17), sur col droit ou oblique, correspond à des vases de forme biconique à épaulement marqué par une carène à ressaut (n° 11).

Ces vases, de facture très soignée, à dégraissant très micacé, ont été tournés. Leur pâte grise correspond à une cuisson en atmosphère réductrice très régulière. Deux exemplaires du même type ont été trouvés sur le site des Grands Vignes II à Sainte-Florence (Gironde)²³ dans un contexte bien daté de la deuxième moitié du IV^e siècle avant notre ère.

19. D. BARRAUD, S. CASSEN, M. SCHWALLER, C. SIREIX, Sauvetages archéologiques sur le site du Pétreau à Abzac (Gironde), dans *Aquitania*, t. 4, 1986, p. 3 à 37.

20. A. COFFYN, J.-P. MOHEN, *Les nécropoles Halstattiennes de la région d'Arcachon*, dans *Bibliotheca Praehistorica Hispana*, Vol. XI, 1970, Madrid.

21. A. COFFYN, J.-P. MOHEN, *op. cit.*, p. 120 et 121.

22. A. DAUTANT, A. LESCA-SEIGNE, J. SEIGNE, Sépulture à incinération d'un couple à Biganos (Gironde), Aspects des Ages du Fer en Centre-Ouest, Livret-guide de l'exposition du Musée Municipal d'Angoulême, 1984, p. 43-46.

23. C. SIREIX, Le site des "Grands Vignes II" à Sainte-Florence (Gironde), dans *Aquitania* (à paraître prochainement). Voir *Bulletin de liaison des Archéologues d'Aquitaine*, n° 4, 1986, p. 50-51.

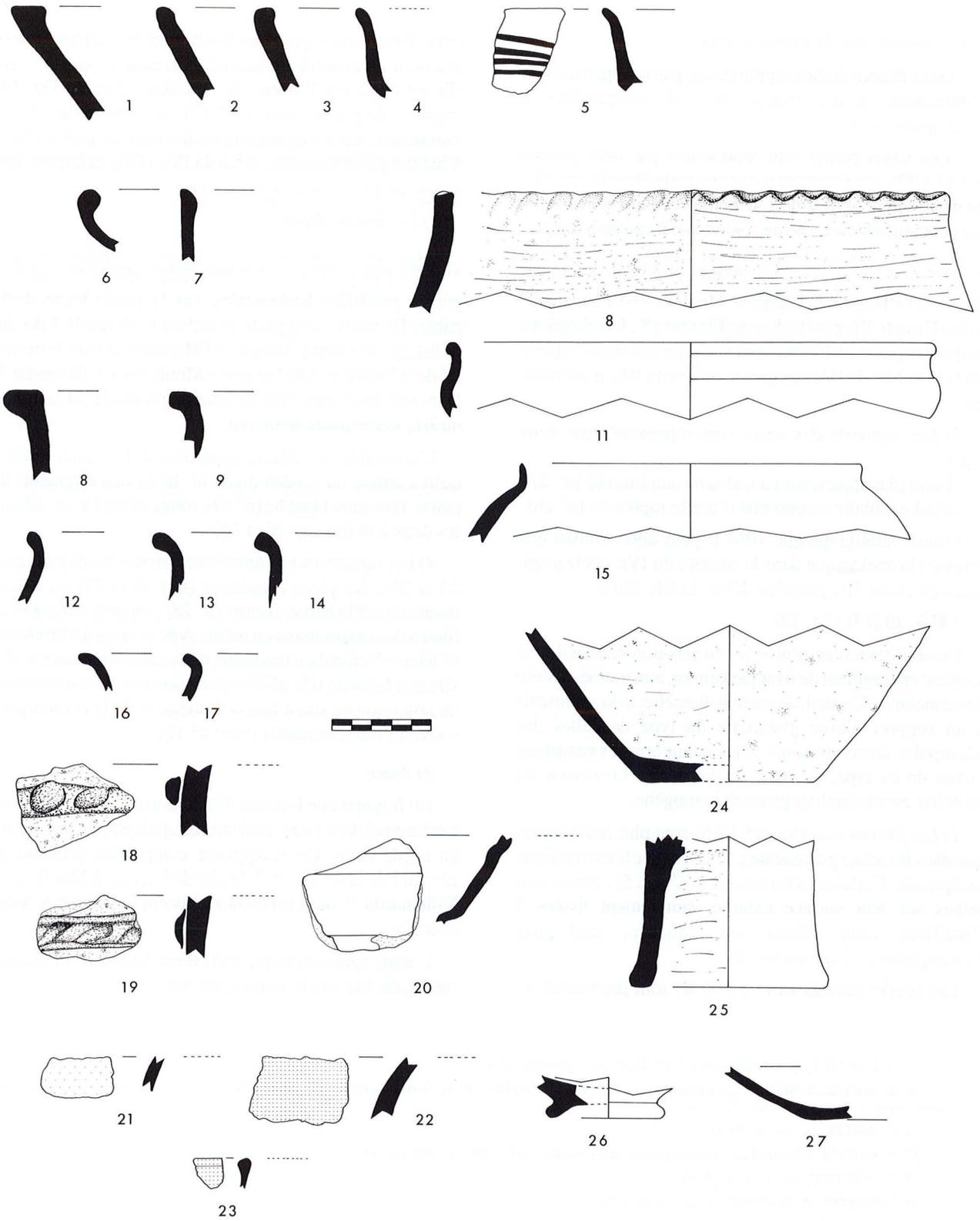


Fig. 21. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX). U.S. 2014 B.

Les décors sont de plusieurs types :

- Deux décors digités rapportés sur panse appartiennent certainement à des urnes sans col comparables à l'exemplaire n° 8.

- Les vases peints sont représentés par trois tessons (nos 21 à 23). Un fragment a une couverte blanche (n° 21), les deux autres l'ont rouge "hématite". La petite lèvre (n° 23) peut appartenir à un vase biconique à carène à ressaut. La peinture rouge est bien connue en Gironde appliquée sur de tels vases, comme sur les sites de : La Lède de Gurb à Grayan-et-l'Hôpital²⁴, Lacoste à Mouliets-et-Villemartin²⁵ ou les Grands Vignes II à Sainte-Florence²⁶. Les datations proposées par les différents auteurs, pour ces vases, varient entre le milieu du IV^e siècle et le milieu du III^e avant notre ère.

3) *Les supports des vases* sont représentés par deux types :

- Fond plat appartenant à une urne non tournée (n° 27).
- Pied annulaire à couronne d'argile rapportée (n° 26).

L'unité stratigraphique 1014 B peut donc trouver une origine chronologique dans le courant du IV^e siècle avant notre ère, peut-être jusqu'au début du III^e siècle.

* U.S. 2027 B (fig. 22)

Un seul tesson se trouve ici en position résiduelle ; il s'agit d'un fragment de haut pied creux, non tourné, décoré de cannelures. Ce pied, de par son diamètre, a dû appartenir à un support d'urne globulaire du type de celles des nécropoles arcachonnaises ; cependant aucun exemplaire connu de ce type, ne porte un tel décor. Le restant du mobilier est chronologiquement homogène.

1) *Les formes ouvertes* (nos 1 à 5) sont plus nombreuses que dans les séries précédentes. Elles ont une lèvre rentrante ou épaissie. Certaines sont tournées (n° 4 et 5) ; toutes sont polies sur leur surface externe, simplement lissées à l'intérieur. Leur cuisson est réductrice sauf pour l'exemplaire n° 2 qui est oxydé.

Les coupes carénées (nos 6 à 8) ne sont pas tournées ;

l'une d'entre elles qui a une lèvre arrondie externe est très proche d'un exemplaire trouvé à Civeaux (Vienne)²⁷, où elle est datée par l'auteur du Deuxième Age du Fer. Un fragment de panse carénée (n° 17) est à rapprocher de cet exemplaire, qui est également bien connu sur tous les sites d'habitat girondins entre la fin du IV^e siècle et la première moitié du III^e siècle avant notre ère.

2) *Les formes fermées*

La série des lèvres nos 10 à 16 appartient à différents types d'urnes. Une petite urne (n° 19) est décorée de deux petites gorges parallèles horizontales, sur la partie haute de la panse. On trouve ce type de vase dans le niveau II A du site de la Lède de Gurb à Grayan-et-l'Hôpital²⁸ et dans le niveau IV de la fouille n° 5 de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin²⁹. Dans ces deux contextes, la datation proposée est le milieu du III^e siècle avant notre ère.

L'ensemble des décors appartient à des vases fermés, qu'il s'agisse du cordon digité n° 18 ou des fragments de panse à peinture blanche (n° 19), rouge hématite (n° 22), ou les deux à la fois (nos 20 et 21).

3) *Les supports* sont caractérisés par des fonds plats (nos 24 et 25), des pieds annulaires (nos 26 et 27) ou à petit bourrelet sur la partie externe (n° 28) ; on peut comparer ce fond à des exemplaires du même type trouvés à Mazerolles (Vienne)³⁰ en milieu funéraire, où ils sont datés entre le IV^e siècle et la fin du III^e siècle avant notre ère. Il est intéressant de noter que ce site a fourni également de la céramique à couverte rouge hématite (vase n° 12).

4) *Autre*

Un fragment de bracelet d'un diamètre de 7 cm environ a été trouvé dans cette unité stratigraphique ; ce bracelet est en argile cuite. Un exemplaire comparable provient du niveau I de la fouille n° 5 du site de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin³¹, dans un contexte récent du I^{er} siècle avant notre ère.

L'unité stratigraphique 2027 B est datable de la seconde moitié du III^e siècle avant notre ère.

24. R. BOUDET, *op. cit.*, planche 67, nos 21 et 24, et planche 70, n°3.

25. M. SIREIX, R. BOUDET, La stratigraphie de la zone E (fouille n° 5) de l'habitat gaulois de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde), dans *Aquitania*, suppl. 1, 1986, p. 54, fig. 11, n° 9.

26. C. SIREIX, *op. cit.*, p. 50-51.

27. F. EYGUN, Informations archéologiques, dans *Gallia*, XIX, 1961, p. 409, fig. 19.

28. R. BOUDET, *op. cit.*, n°1, pl. 68.

29. M. SIREIX, R. BOUDET, *op. cit.*, n° 6, p. 56.

30. G. NICOLINI, Trois sépultures de l'Age du Fer à Mazerolles (Vienne), dans *Gallia*, 41, 1983, p. 7-24.

31. M. SIREIX, R. BOUDET, *op. cit.*, p. 50, fig. 5, n° 20.

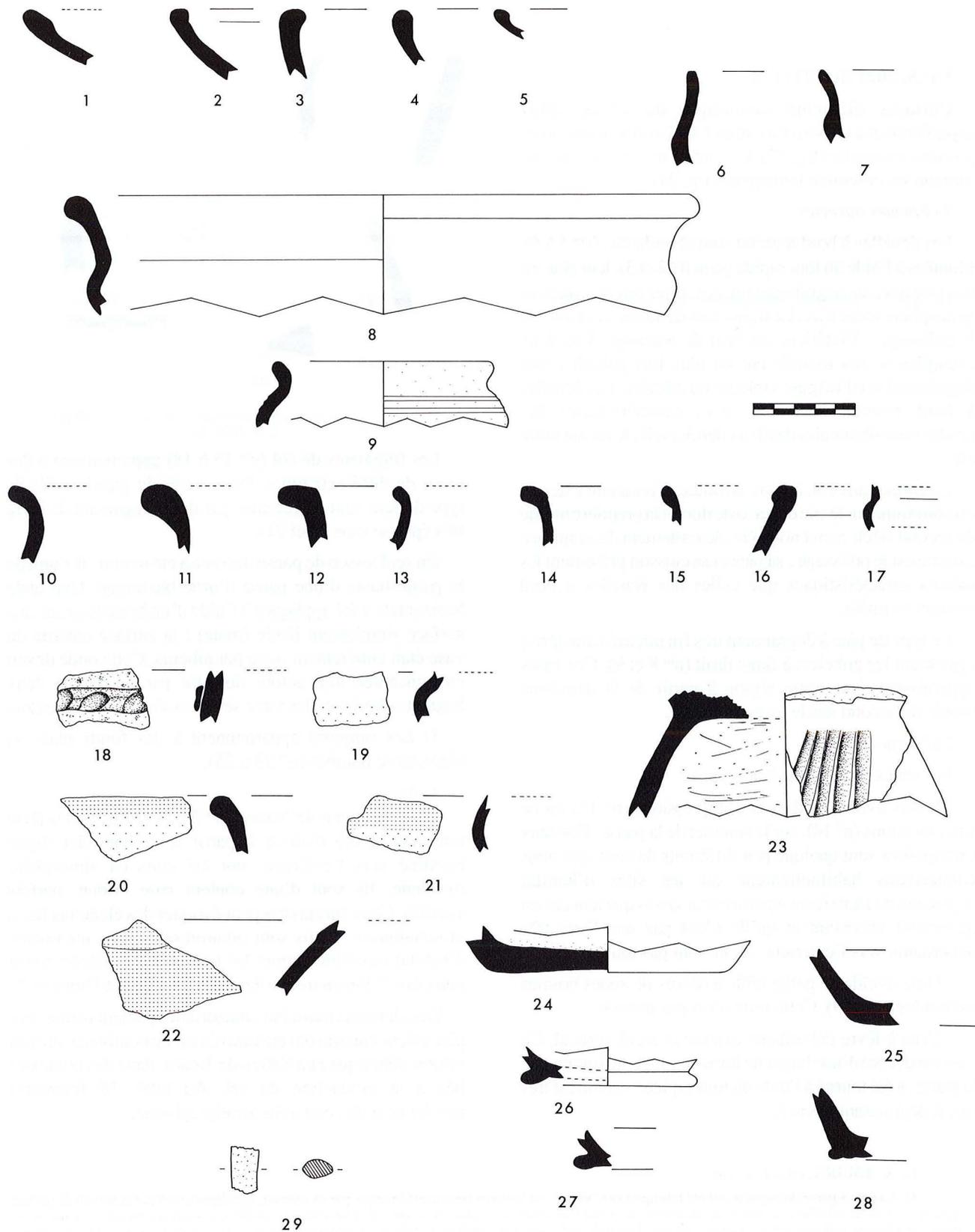


Fig. 22. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX). U.S. 2027 B.

* U.S. 2027 (fig. 23 et 24)

Certains éléments céramique de l'U.S. 2027 appartiennent à un horizon culturel ancien et se trouvent en position résiduelle (fig. 23). Les autres tessons découverts forment un ensemble homogène (fig. 24).

1) *Formes ouvertes*

Les écuelles à bord rentrant sont abondantes (n^{os} 1 à 6). Montées à l'aide du tour rapide (sauf n^{os} 2 et 3), leur pâte est très fine avec un dégraissant micacé. Elles ont été cuites en atmosphère réductrice. Le traitement de surface externe est le polissage ; l'intérieur est brut de tournage. Les deux exemplaires non tournés ont un plus fort gabarit ; leur dégraissant est d'origine sableuse ou calcaire. Les écuelles à bord rentrant sont des vases caractéristiques des productions régionales des deux derniers siècles avant notre ère.

La coupe sans col, à lèvre arrondie débordante externe, est commune sur le site de Lacoste durant la première moitié du second siècle avant notre ère ; le traitement de sa surface externe est le polissage ; sa pâte et sa cuisson présentent les mêmes caractéristiques que celles des écuelles à bord rentrant tournées.

Ce type de pâte à dégraissant très fin micacé caractérise également les gobelets à flanc droit (n^{os} 8 et 9). Ces vases apparaissent dans notre région à partir de la deuxième moitié du second siècle avant notre ère.

2) *Formes fermées*

Les urnes sont de plusieurs types :

- Urnes ovoïdes à décors d'impressions (n^o 12) ou de fines incisions (n^o 14), sur le sommet de la panse. Ces deux exemplaires sont quelque peu différents de ceux que nous connaissons habituellement sur les sites d'habitat régionaux du Deuxième Age du Fer, à savoir que leur col est quasiment inexistant et qu'ils n'ont pas une lèvre très débordante vers l'extérieur. Ils ne sont pas tournés.

- Urne ovoïde de petite taille à décors de zones brunies irrégulières (n^o 19). Cette urne n'est pas tournée.

- Urne à lèvre débordante externe et à col vertical. Ce vase est décoré d'une baguette horizontale sur le sommet de la panse, a été tourné à l'aide du tour rapide ; sa pâte est très fine à dégraissant micacé.

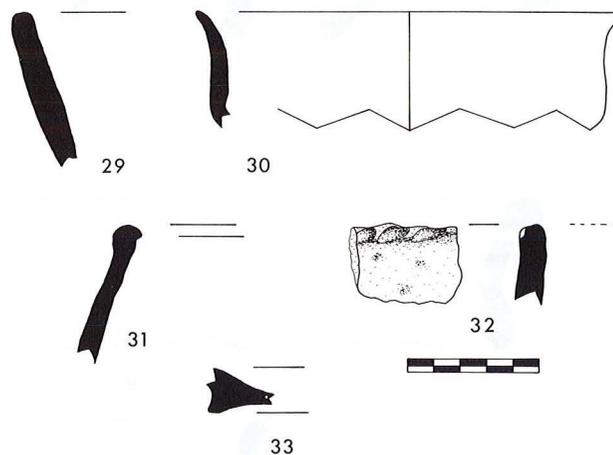


Fig. 23. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX). U.S. 2027 A.

Les fragments de col (n^{os} 15 à 18) appartiennent à des urnes de différents types. Deux vases de grande taille de type dolium sont représentés par deux fragments de lèvre très épaisse (nos 20 et 21).

Un seul tesson de panse décorée a été retenu ; il s'agit de la partie haute d'une panse d'urne biconique. Une onde horizontale a été appliquée à l'aide d'un brunissoir sur une surface simplement lissée (mate) ; la surface externe du vase était entièrement polie par ailleurs. Cette onde devait être encadrée tout autour du vase par un jeu de deux baguettes horizontales ; une seule est visible sur ce tesson.

3) *Les supports* appartiennent à des fonds plats ou légèrement bombés (n^{os} 23 à 25).

4) *Autre*

Trois fragments de "vases" (n^{os} 26, 27 et 28), dont la lèvre renforcée a été réalisée à partir d'un bourrelet digité retourné vers l'extérieur, ont été cuits en atmosphère oxydante. Ils sont d'une couleur rose brique, parfois vitrifiés. Cette surcuisson peut évoquer des éléments liés à la métallurgie ³² ; ils sont omniprésents dans les niveaux d'habitat girondins durant les trois derniers siècles avant notre ère ³³. On en trouve également en Lot-et-Garonne ³⁴.

Des éléments tout à fait comparables par leur forme, leur pâte et leur cuisson ont été trouvés sur de nombreux sites du littoral atlantique et à Salies-de-Béarn, dans des contextes liés à la production du sel. Au total, 38 fragments proviennent de cette unité stratigraphique.

32. R. BOUDET, *op. cit.*, p. 106.

33. La pâte à partir de laquelle ont été fabriqués ces "vases" est toujours très caractéristique par sa cuisson, son dégraissant et son travail de surface irrégulier, portant de nombreuses traces de digitation, et ce sur l'ensemble des sites où ils ont été rencontrés. Il semble que nous ayons affaire à une seule et même production diffusée sur les habitats du Sud-Ouest de la Gaule. Une analyse de pâte reste cependant nécessaire afin de vérifier cette hypothèse.

34. A. DAUTANT, C. SIREIX, Communication présentée dans le cadre du colloque "L'Age du Fer en Aquitaine", Bordeaux, juin 1985 (non publiée).

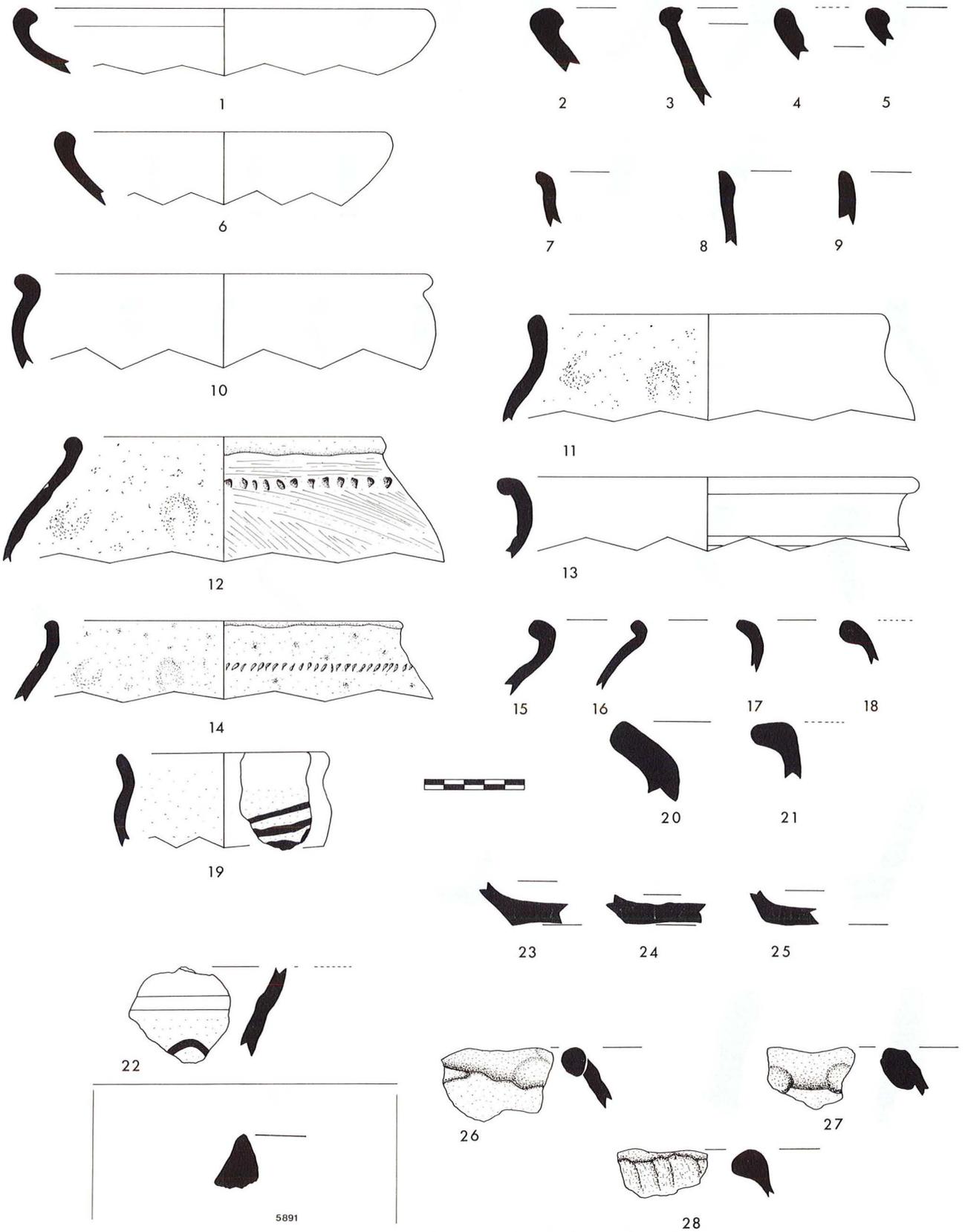


Fig. 24. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX). U.S. 2027.

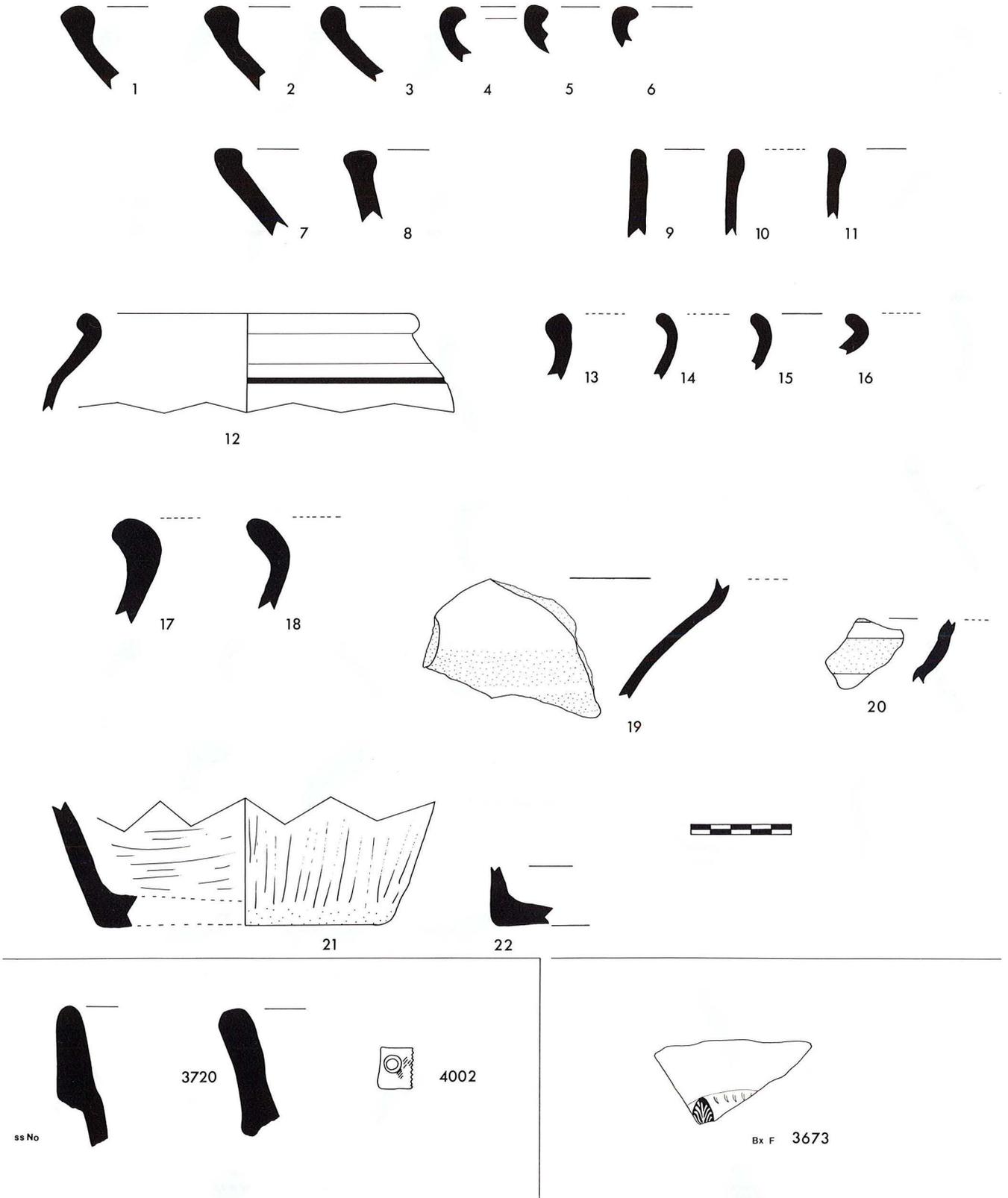


Fig. 25. — Matériels protohistoriques (Dessins : Ch. SIREIX). U.S. 2015.

L'ensemble du mobilier céramique (sauf planche 4), issu de l'unité stratigraphique 2027, peut être datée du second siècle avant notre ère. Nous rencontrons ici les premiers tessons d'amphores italiques (7 sur 1 391 fragments de céramique).

* U.S. 2015 (fig. 25)

La céramique commune est peu abondante dans cette strate.

1) *Les vases ouverts*

Les écuelles à bord rentrant (n^{os} 1 à 6), quelquefois saillant (4, 5 et 6), sont très abondantes. Elles sont toutes montées à l'aide du tour rapide et cuites en atmosphère réductrice. Leur pâte, très homogène, possède un dégraissant extrêmement fin formé de particules de mica microscopiques.

Les écuelles à bord épaissi (n^{os} 7 et 8) sont modelées. Cette forme trouve son origine dans les productions de la fin du Premier Age du Fer. La cuisson est irrégulière ; le dégraissant abondant est d'origine sableuse ou végétale.

Les gobelets à flanc droit ou concave (n^{os} 9 à 11) sont des vases caractéristiques du centre-ouest et sud-ouest de la France. Ils apparaissent dès la seconde moitié du second siècle avant notre ère et disparaissent à l'époque augustéenne, période à laquelle ils sont remplacés par des vases cylindriques du type "vase bobine", bien connus dans les productions saintaises³⁵ au début du premier siècle de notre ère. Cette forme disparaît définitivement dès la seconde moitié du premier siècle.

2) *Les formes fermées*

Les urnes sont de plusieurs types (n^{os} 12 à 16) ; leur état très fragmenté ne nous permet pas d'en donner une classification. Une seule (n^o 12) appartient à une forme ovoïde décorée d'une petite gorge horizontale sur la partie haute de la panse.

Deux fragments de lèvre appartiennent à des vases de grande dimension de type *dolium*.

Un fragment de panse d'urne globulaire est décoré d'un trait horizontal appliqué au brunissoir sur une face lissée mate ; cette technique est couramment employée durant les deux derniers siècles précédant notre ère. Un autre fragment de panse (n^o 20) est décoré de deux baguettes polies, séparées par une zone réservée, lissée, mate ; il appartient à une urne de forme biconique.

L'ensemble du mobilier provenant du sol 2015 est caractéristique d'une production de la fin du second siècle et de la première moitié du premier avant notre ère. C'est d'ailleurs dans cette strate qu'apparaissent les premiers tessons de céramique campanienne A. Il s'agit de fragments d'une écuelle LAMB 27 B (diamètre b environ 20 cm), d'un fragment de fond d'une écuelle LAMB 27 B avec décor de palmettes à l'intérieur d'un cercle de stries de la deuxième moitié du second siècle, d'un fragment de vasque d'un plat LAMB B 5 ou 7 (Camp. B-oidé). Cet ensemble permettrait de confirmer la date de constitution de ce niveau entre la fin du II^e siècle et le début du I^{er} av. J.-C.³⁶.

* U.S. 2018 (fig. 26)

Le matériel issu de l'unité stratigraphique 2018 n'est pas très abondant (n^{os} 1 à 8). Les vases ouverts sont représentés par des écuelles tournées à bord rentrant (1 et 2) ou modelées à bord épaissi (3, 4 et 5) ; les vases fermés appartiennent à des urnes (6 et 7) ou des vases à provision (8).

Notons également la présence d'un tesson de campanienne A, fragment d'un bol LAMB 31 avec un reste de décor d'une bande peinte blanche.

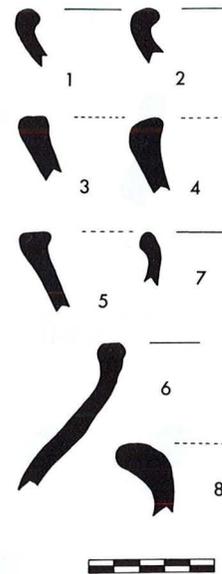


Fig. 26. — Matériels protohistoriques
(Dessins : C. SIREIX).
U.S. 2018.

35. Forme n^o 175, dans : M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris-Bordeaux, 1979.

36. Une étude de ces tessons a été réalisée par M. BATS, chargé de recherche au C.N.R.S. Elle porte sur 23 fragments, 19 de campanienne A (9 individus) et 4 campanienne B (3 individus), répartis dans six niveaux archéologiques. Nous tenons à remercier M. BATS des précieux renseignements qu'il nous a fournis sur ces tessons.

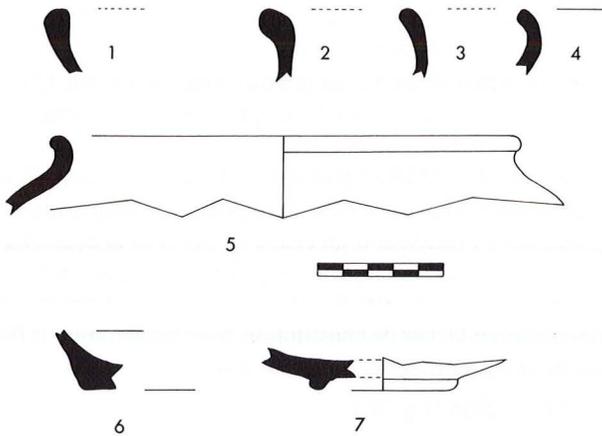


Fig. 27. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX).
U.S. 2016.

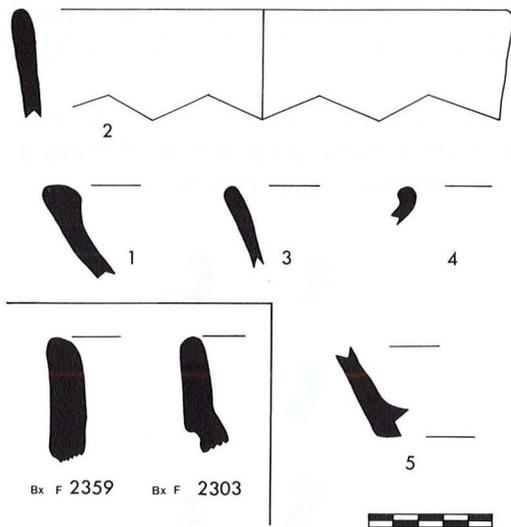


Fig. 28. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX).
U.S. 2012.

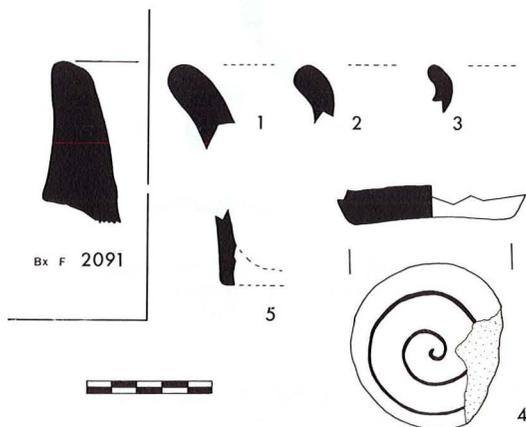


Fig. 29. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX).
U.S. 2011.

*** U.S. 2016 (fig. 27)**

L'unité stratigraphique 2016 est un sol de circulation pauvre en matériel céramique ; les formes ouvertes (n° 1) sont rares, les formes fermées sont représentées par des urnes (n°s 2 à 5).

Les supports sont de deux types : un fond plat (n° 6) et un fond annulaire, à petite couronne d'argile rapportée (n° 7) ; ce fond a pu appartenir à une coupe dont l'origine est une imitation de céramique campanienne.

*** U.S. 2012 (fig. 28)**

L'unité stratigraphique 2012, située entre deux sols de circulation (2016 et 2011), contient de nombreux tessons d'amphore de type Dressel 1 B. La céramique commune est représentée par quelques tessons illustrant une production du milieu du Ier siècle avant notre ère : écuelle (n° 1), gobelet (n°s 2 et 3), urne (n°s 4 et 5). Là aussi, il faut noter la présence de fragments d'une coupe LAMB B 1A en campanienne B-oidé (diamètre b environ 14 cm), dont la morphologie et les proportions laissent envisager plutôt un vase du Ier siècle av. J.-C.

*** U.S. 2011 (fig. 29)**

La céramique commune est peu abondante et très fragmentée ; il s'agit essentiellement de vases à pâte grise très fine, tournés. Les formes sont représentées par des gobelets (n° 5) et des urnes (n°s 1 à 3).

Un fond porte sur sa surface externe polie une spirale appliquée au brunissoir ; ce type d'application sur les fonds (vases tournés le plus souvent) est courant à la fin du Deuxième âge du Fer en Gironde³⁷.

*** Les fosses et autres structures en creux**

Une série de fosses ou fossés et trous de poteau ont été repérés lors de la fouille de ce site. Le mobilier céramique provenant de ces structures ne présente qu'un intérêt secondaire en raison de nombreux mélanges. Nous avons cependant tenu à en présenter une illustration, en essayant de donner une datation large des éléments formant une entité homogène.

- La fosse 2023 (fig. 30) est attribuable au Ier siècle avant notre ère ; l'ensemble des formes et des décors en est caractéristique : coupe carénée (n° 1), écuelles à bord rentrant (n°s 2 et 7), gobelets à flanc concave (n°s 3 et 4), urne peignée, décorée de petites impressions sur le sommet de la panse (n° 5), panse d'urne décorée d'une onde horizontale (n° 6). A noter la présence de fragments d'un plat LAMB 36 (Camp. A).

37. R. BOUDET, *op. cit.*, p. 220.

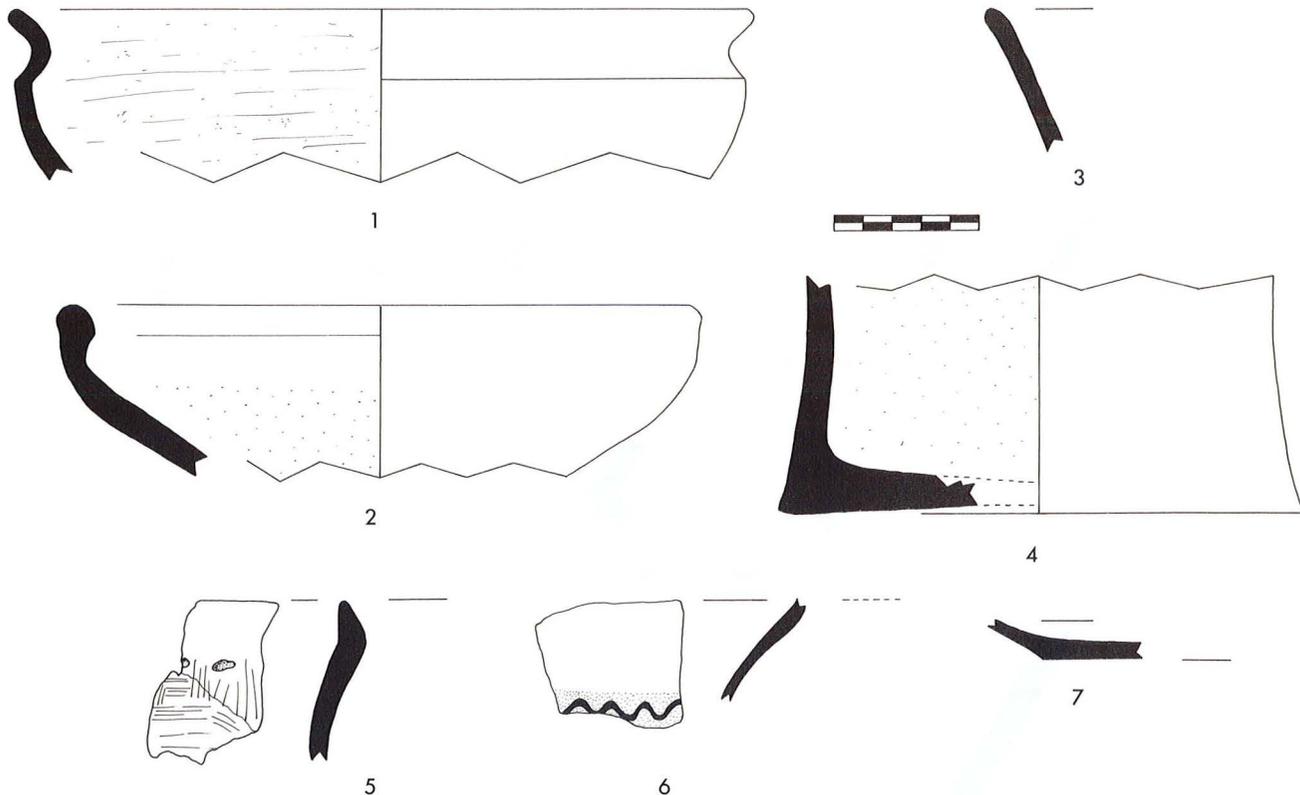


Fig. 30. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX). U.S. 2023.

- La fosse 2023 Bis (fig. 31) présente les mêmes caractéristiques que la fosse 2023. Là aussi, quatre tessons de céramique campanienne, fragments de fond et de vasque d'un vase (Camp. A tardive).

- La fosse Y (fig. 32) est attribuable à la deuxième moitié

du second siècle avant notre ère, malgré la présence de quelques éléments résiduels du Premier Age du Fer (nos 9, 10 et 11). Présence aussi de fragments d'un bord de plat LAMB 36 (Camp. A) et d'un bord de bol LAMB 31 (reste d'une bande blanche peinte sous le bord interne).

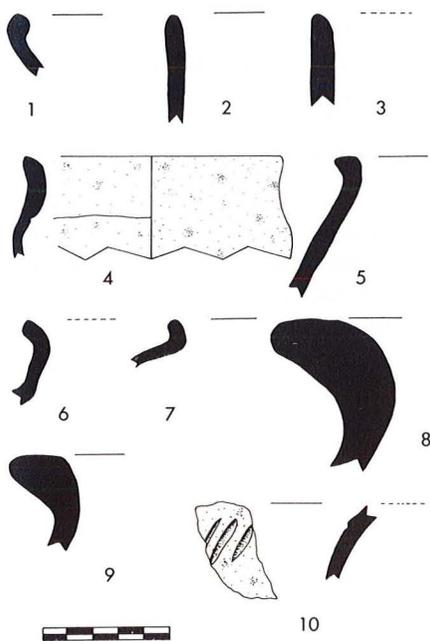
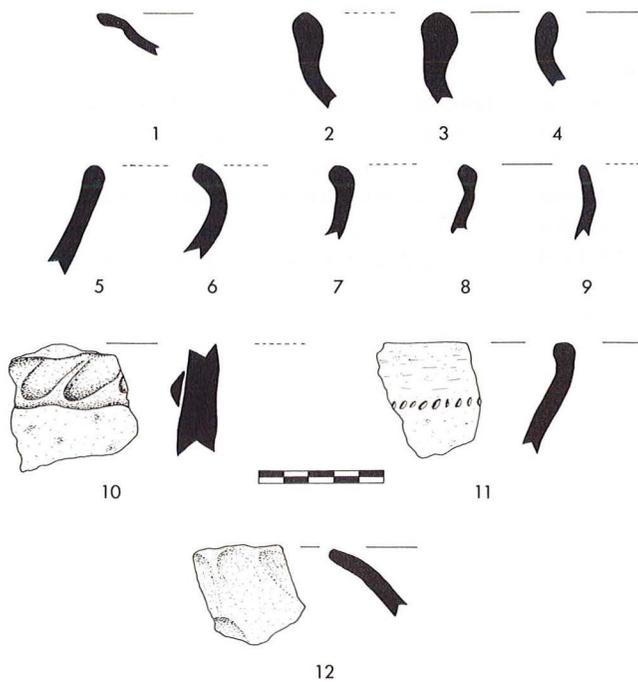


Fig. 31. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX). U.S. 2023 bis.

Fig. 32. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX). Fosse Y.



- La fosse Z (fig. 33) peut être attribuée au Second Age du Fer.

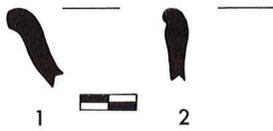


Fig. 33. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX).
Fosse Z.

- La fosse V (fig. 34) possède des éléments caractéristiques du Premier Age du Fer.



Fig. 34. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX).
Fosse V.

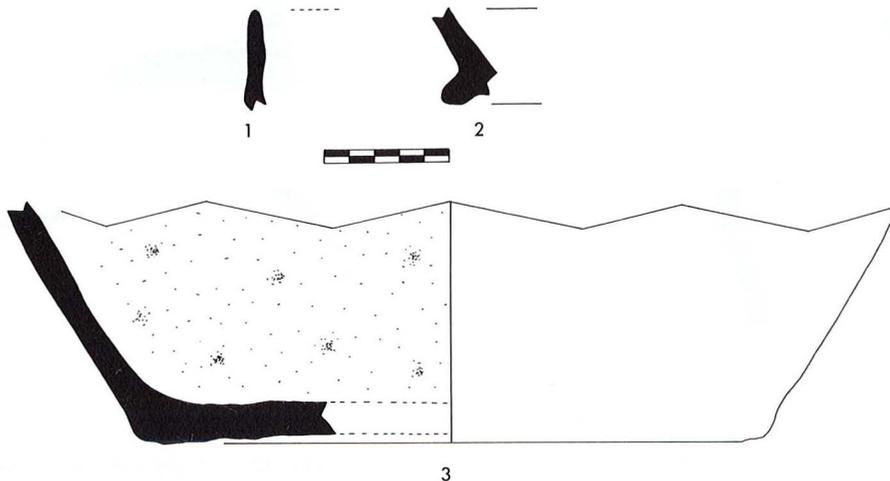


Fig. 35. — Matériels protohistoriques (Dessins : C. SIREIX).
Fosse 14 C.

- Enfin, la fosse 14 C (fig. 35) n'a pu être datée avec certitude.

La céramique du Premier Age du Fer nous montre l'existence de relations avec les cultures de l'ouest du Massif Central, par l'intermédiaire de la céramique "graphitée". Certaines urnes caractéristiques des nécropoles arcachonnaises se trouvent ici en milieu d'habitat, mais on peut remarquer l'absence de plats-couvercles qui semblent être uniquement liés aux milieux funéraires.

Le début du Second Age du Fer voit l'apparition de nouvelles formes de vases et de nouveaux décors (céramiques peintes en rouge hématite). Ce changement est dû à l'apparition de nouvelles techniques de fabrication (tour) et de cuisson (fours à chambres séparées du foyer)³⁸. Ces techniques vont se développer et se généraliser durant la seconde moitié du second siècle et le premier siècle avant notre ère.

Les argiles utilisées pour la confection des vases tournés semblent dès lors avoir la même origine locale donnant des vases à pâte grise très fine contenant des particules micacées microscopiques.

38. C. SIREIX, *op. cit.*, Le site des Grands Vignes II a également fourni deux fours de potiers de ce type datant du début du IIIe siècle av. J.-C., avec un lot important de rebus de cuisson parmi lesquels des vases tournés et des vases peints en rouge hématite.

2) Les amphores (par F. BERTHAULT)

Nous nous bornerons ici à faire état du matériel, à le décrire rapidement et voir quelles conclusions son étude autorise ³⁹.

* U.S. 2027 A

Sur les 799 tessons qui, avec des galets et des pierres, composent ce sol, 6 (soit 0,75 % du total) appartiennent à des amphores dont une lèvre (Bx. F. 5891) est de type DR 1A ⁴⁰ (datation proposée : IIe siècle av. J.-C.).

* U.S. 2015

Ce sol a été volontairement constitué de galets, de pierres et d'amphores.

Sur les 2 485 tessons de l'ensemble, 1 984 (soit 76,2 %) sont des fragments d'amphore parmi lesquels on dénombre :

- 116 fragments de lèvre,
- 157 fragments d'anse dont un portant une marque,
- 10 pieds dont 2, compte tenu de leur usure, semblent avoir été réutilisés pendant un temps comme broyeurs,
- 1611 fragments de panse.

Deux individus reconstitués partiellement ne font pas partie de ce décompte. Ils sont à rapprocher des amphores de type DR 1A.

Quatre fragments d'anse (Bx. F. 3836, 3495, 3966, 3971), sur les 157, se distinguent par leur forte épaisseur.

Certaines lèvres triangulaires sont manifestement de type DR 1A, mais de forte taille (> 4 cm), telle Bx. F. 3761. Enfin, on remarquera des lèvres à bandeau (Bx. F. 3720) attribuables au type DR 1B.

La marque (Bx. F. 4002) est incomplète. Elle se trouve sur le coude d'une anse brisée de petite dimension. Le cartouche rectangulaire a une hauteur de 1,7 cm pour une longueur conservée de 1,6 cm. La hauteur de la lettre est de 0,9 cm. On y distingue la lettre O. Cette marque n'est pas sans rappeler celle trouvée à Eynesse, incomplète elle aussi malheureusement ⁴¹ (datation proposée : fin IIe siècle - début Ier siècle av. J.-C.).

* U.S. 2023

Cette fosse contient 82 tessons d'amphore représentant 27,1% du total ; on y relève 5 lèvres de type DR 1A (datation proposée : début Ier siècle av. J.-C.).

* U.S. 16 et 18

163 tessons d'amphore représentent 74,4 % de l'ensemble. Les cinq lèvres que contient ce niveau sont toutes à rapprocher du type DR 1A.

On remarque que la partie supérieure d'une anse (Bx. F. 2768) et quelques fragments de panse relativement épais laissent supposer l'existence du type DR 1 de grande dimension conjointement aux autres fragments (datation proposée : début Ier siècle av. J.-C.).

* U.S. 2016

Petit sol ayant livré quelques fragments d'amphore de type DR 1 représentant 23,8 % du total des tessons (datation proposée : début Ier siècle av. J.-C.).

* U.S. 2012

62,6 % des tessons de ce niveau sont des fragments d'amphore. L'épaisseur de nombreux fragments de panse, les fragments d'anse (Bx. F. 2313-2324-2385) ne sont pas sans rappeler, sinon le type DR 1B, tout au moins les types DR 1 de la deuxième moitié du Ier siècle av. J.-C. Les fragments de lèvre de type 1A (Bx. F. 2300 et 2389) sont eux aussi de forte taille.

On relève la présence de deux lèvres (Bx. F. 2309 et 2359) dont la forme et la pâte les rapprochent du type Laietana 1 ⁴². La pâte de la première (rouge à fort dégraissant blanc) est particulièrement caractéristique de Tarraconaise. La pâte rose de l'autre peut également provenir de cette région. En ce qui concerne la forme, nous n'avons pas trouvé dans la publication des amphores de Baetulo de rapprochement satisfaisant pour la première. Nous tenterons de rapprocher en revanche la seconde de la fig. 8, 10, p. 45 provenant de la "Sitja del carrer Pujol", en ajoutant

39. L'analyse des amphores de "La France" nous a conduit à des conclusions qui débordent, nous semble-t-il le cadre de cet article et que nous développerons ultérieurement.

40. Le comptage des fragments n'a pas porté sur les bords, comme le préconisent Ch. ARCELIN-PRADELLE et P. ARCELIN (Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie, dans *D.A.M.*, 4, 1981, p. 189-192), mais sur tous les tessons. Par conséquent, les chiffres qui sont donnés le sont seulement à titre indicatif pour permettre au lecteur de se faire une idée quant aux quantités et pourcentages. Il faut en tout état de cause se montrer plus que prudent dans leur maniement et surtout ne pas les tenir pour référence absolue.

41. R. BOUDET, *L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin*, Périgeux, 1987 (*Archéologies*, 2), pl. 46, n° 7.

42. M. COMES I SOLA, *Baetulo, Les Amphores*, Monographies Badalonines, 8, 1985.

la description faite par l'auteur : "Llavi alt i lleugerament exvasat. Pasta marrò-vermellosa amb desgreixant blanc, lleugerament fullada"⁴³. On note également la présence de trois fragments de pâte catalane brune (Bx. F. 2284 et 2378) et rose (Bx. F. 2318) dans ce même niveau (datation proposée : entre 60 et 35 av. J.-C.).

*** U.S. 2011**

Ce sol contient de nombreux fragments de type DR 1 de forte épaisseur. Une forte lèvre en bandeau (Bx. F. 2091), haute de 5,5 cm, n'est pas sans évoquer les amphores de type DR 1B⁴⁴, bien qu'aucun exemplaire complet d'amphore puisse nous faire affirmer leur présence avec certitude. Trois fragments originaires de Tarraconaise représentent 7,14 % des tessons d'amphore, qui représentent eux-mêmes 42,4 % du total (datation proposée : avant - 10 av. J.-C.).

*** U.S. 2010**

Hormis deux fragments que l'on peut rattacher au type DR 1, les 18 autres proviennent de la côte Catalane espagnole ; le tout représente 14,3 % du total des tessons (datation proposée : vers 10 av. J.-C.).

*** U.S. 2009**

Les amphores représentent 31,6 % du total des tessons de ce sol. On y trouve un fragment d'anse DR 1 (Bx. F. 1916) et trois fragments de lèvre d'amphore Pasc.1 : Bx. F. 1912 à pâte blanche, Bx. F. 1914 à pâte brune micacée, Bx. F. 1917 à pâte rose (datation proposée : vers 10 av. J.-C. ?).

*** U.S. 2008**

Ce niveau au matériel peu important présente cinq tessons d'amphore qui forment 35,7% du total.

Deux sont attribuables au type DR 1 ; trois, dont un fragment de lèvre Pasc. 1 (Bx. F. 1804) viennent de Tarraconaise.

*** U.S. 2004**

Trois individus sont à rattacher au type DR 1 (2 lèvres : Bx. F. 1765 et 1777 et un fragment d'anse Bx. F. 1761). Les 19 autres tessons dont un fragment d'anse de type Pasc. 1 (Bx. F. 1756) proviennent de Catalogne espagnole.

Les 22 tessons constituent les 15,6 % du total de ce remblai. L'horizon 2004 bis de cette même strate contient une lèvre d'amphore Pasc. 1 de couleur brun-rouge (Bx. F. 4114).

*** U.S. 2031-2030**

Ce niveau contient 5 tessons d'amphore (5,68 % du total). Un est attribuable au type Dr 1 (Bx. F. 4217) ; les autres sont originaires de Tarraconaise.

*** U.S. 1032**

Le pourcentage des tessons d'amphore de ce niveau représente 9,19 % du total. On y trouve des fragments de panse du type DR 1 et des tessons de Tarraconaise. Un fragment de pied (Bx. F. 1628), de couleur beige-rose, appartenant selon toute vraisemblance à une amphore de type Pasc. 1, présente une marque à la limite pied-panse, tête en bas, comme cela est courant pour ce type. Dans un cartouche circulaire de 2 cm de diamètre, on lit les lettres \overline{RAV} ; les lettres ont une hauteur de 1,2 cm. Cette marque n'est citée ni par Callender, ni par Pascual-Guasch, ni par Comes i Sola.

*** U.S. 2006**

Le pourcentage des tessons d'amphore est de 1,35 % du total. On trouve dans ce dépotoir, à parts à peu près égales, des fragments de panse d'amphore de type DR 1 et des fragments attribuables aux productions de Catalogne espagnole.

Aucun élément déterminant (lèvre, anse, marque) ne permet de préciser une quelconque datation.

*** U.S. 2005**

Dans ce remplissage de fosse, on ne trouve qu'un seul tesson d'amphore (Bx. F. 1543) ; la pâte rouge à gros dégraissant blanc est caractéristique des productions de Tarraconaise.

*** U.S. 1031**

Deux tessons d'amphores (1,80 % du total) se trouvent dans ce niveau. Ils appartiennent aux productions de Catalogne espagnole et l'un d'eux (Bx. F. 10361) est un fragment de lèvre d'une amphore de type Pascual 1.

*** U.S. 1002**

Couche supérieure de la stratigraphie de la zone 1. Cette couche ne présente que deux fragments de panse qui peuvent être attribués à des amphores. L'un (Bx. F. 9491) est attribuable à une amphore "cannelée". Ce type, mal étudié⁴⁵, n'a été trouvé jusqu'à présent que sur les seules côtes de l'Atlantique et de la Manche (Angleterre,

43. M. COMES I SOLA, *op. cit.*, p. 18.

44. A. TCHERNIA, *Le vin de l'Italie romaine*, Rome, 1986 (B.E.F.A.R. 261), p. 310.

45. D.P.S., PEACKOCK, Roman amphorae : typology, fabric and origins, dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Rome (E.F.R., 32), p. 274, fig. I, 1-2.

Bretagne, Aquitaine). La datation en Bretagne s'étend sur tout le premier siècle ap. J.-C., voire le début du II^e. Les fragments qu'il nous a été donné d'observer à Bordeaux couvrent tout le I^{er} siècle.

Un autre fragment de panse est peut-être attribuable à une amphore de type régional⁴⁷, sans que cela soit une certitude.

Sans entrer dans le détail, il est toutefois possible de tirer en conclusion quelques enseignements de cette étude. Tout d'abord, il semble que l'on puisse envisager un commerce avec l'Italie centro-méridionale bien avant la création de la Narbonnaise. Cependant, il s'agit d'un négoce très peu développé, compte tenu du peu de tessons d'amphore DR 1 trouvés dans le niveau 2027 A, daté du II^e siècle av. J.-C. En revanche, le développement du nombre de ces amphores au tournant du II^e siècle et du I^{er} siècle avant notre ère pourrait traduire l'importance prise en Aquitaine par le commerce

des *negotiatores* romains à la suite de la mainmise directe de Rome sur la Gaule méditerranéenne.

On connaissait déjà par différentes études le développement après 125 du commerce romain le long de l'isthme gaulois, tout au moins jusqu'à Toulouse⁴⁸. On peut maintenant raisonnablement penser, au vu du sol 2015, que ce commerce a connu un essor important, non seulement sur la partie orientale de l'axe Aude-Garonne, mais aussi sur sa partie occidentale jusqu'à l'estuaire de la Gironde.

La seconde constatation que nous révèle cette fouille (U.S. 2012) est la présence du vin catalan à Bordeaux dès les premières années du dernier tiers du I^{er} siècle avant notre ère, c'est-à-dire dès le début des exportations de celui-ci.

Cela dit, ces conclusions à partir du seul site de "La France", pour intéressantes qu'elles soient, doivent être reçues avec prudence et, bien entendu, attendre d'être corroborées par de nouvelles découvertes.

3) La céramique sigillée et les parois fines (par J.-L. TILHARD)

Le dépotoir de l'habitat privé (U.S. 1030)

1) Les formes lisses

Elles sont à l'état de fragments.

Les assiettes sont représentées par six formes différentes : Drag 17 a, Drag 15/17, Drag 19, Drag 18, Ritt 1, et une forme d'assiette non répertoriée à paroi oblique et lèvre légèrement débordante, récemment signalée par Th. Martin⁴⁹, datée de 5-40. L'ensemble est originaire de Gaule méridionale.

Les tasses sont plus nombreuses, par les formes représentées comme par le nombre de fragments. Quelques fragments de Ha 8 — devenus Ritt 5 en Gaule méridionale — et de Ha 16 sont proches par leur aspect des produits italiques, mais pas d'une quantité telle que l'on puisse être affirmatif sur cette origine. Il peut s'agir, comme pour le reste du lot, de production sud-gallique (avec une forte

majorité de Montans). Les fragments les plus nombreux sont les Drag 27, parmi lesquels doivent être signalés deux fragments portant un guillochis sur la partie supérieure externe de la paroi biconvexe, et dont la partie supérieure externe de la paroi est rectiligne⁵⁰, les Drag 24/25, puis les Ritt 5. Les formes Ha 14, Ha 16, Ritt 12 et l'encrier ne sont représentés que par quelques rares fragments.

2) Les estampilles (fig. 36)

* Italiques

1 - ATE, sur fragment (fond de tasse ou coupelle).

Le vernis est usé autour du cartouche sur un léger ombilic (longue utilisation). Graphie bien attestée mais relativement peu abondante dans les *Ateiana* (OC, 144, 11 ; Novaesium, n^{os} 93, 94, 118⁵¹ ; Haltern, n^o 134⁵², *Asciburgium*, n^{os} 31-32 ; *Saintes, Ma Maison* n^{os} 22-24⁵³, mais sans timbre identique. Une origine pisane est

46. P. ANDRE *et alii*, Poster n^o 18, *Le anfore romane* (Colloque de Sienna, 1986), à paraître.

47. F. BERTHAULT, Amphore à fond plat et vignoble à Bordeaux, dans ce volume, p. .

48. Y. ROMAN, *De Narbonne à Bordeaux, un axe économique au I^{er} siècle av. J.-C.*, Lyon, 1983, p. 238-240. La dernière mise au point sur ce sujet : M. BATS, Le vin Italien en Gaule aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C., Problèmes de chronologie et de distribution, dans *Dialogues d'Histoire ancienne*, 12, 1986, p. 410.

49. T. MARTIN, Montans, dans C. BEMONT et J.-P. JACOB (dir.), *La terre sigillée gallo-romaine ; lieux de production du Haut-Empire : implantation, produits, relations*, Paris, 1986 (D.A.F. n^o 6), fig. 24, n^o 2, daté de 5-40.

50. D.A.F. n^o 6, Th. MARTIN, *op. cit.*, fig. 4, n^o 21.

51. G.T. MARY, Die süd-gallische Terra Sigillata aus Neuss, dans *Novaesium* 1, 1967, Limesforschungen, 6.

52. S. von SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern, Bodenaltertümer Westfalens*, 19, 1-2, 1982.

53. J.-L. TILHARD, Céramiques à vernis noir et sigillée des fouilles de Ma Maison à Saintes, dans : *Les fouilles de Ma Maison*, 3e suppl. à *Aquitania*, n^o 3, Bordeaux, 1988, p. 85-197.

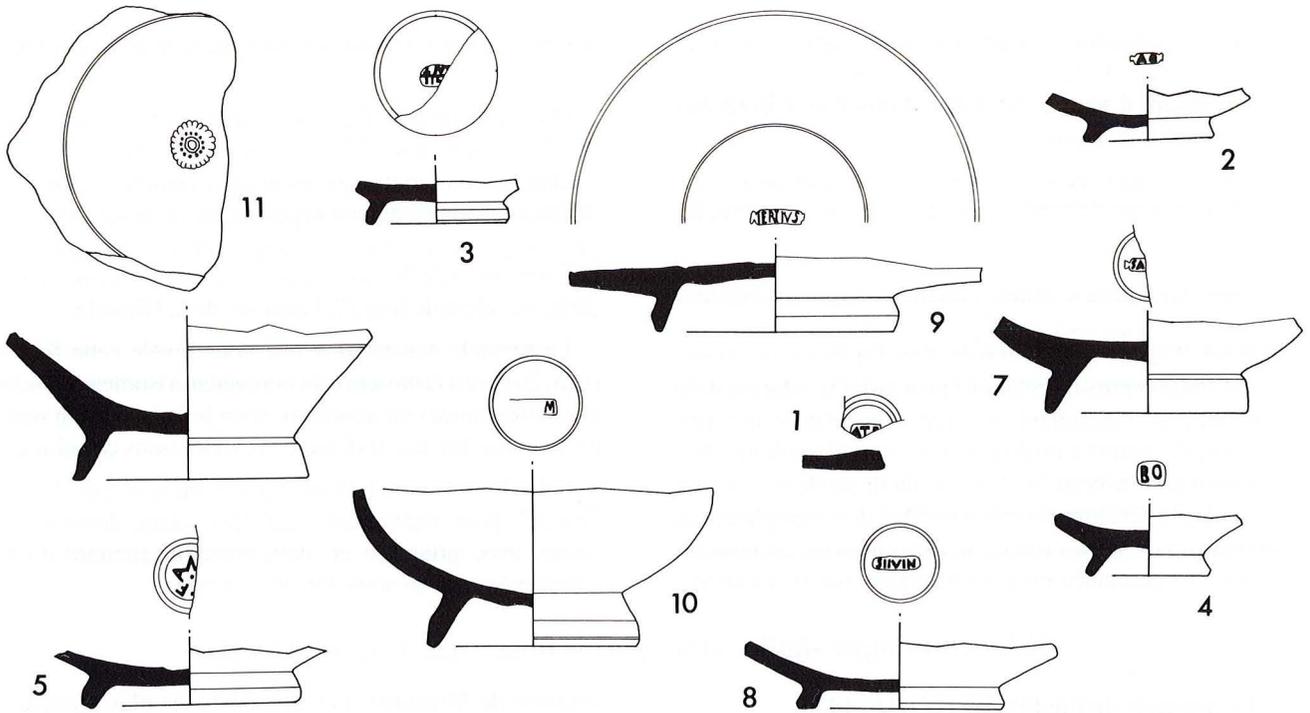


Fig. 36. — Les marques sigillées de l'U.S. 1030. Dépotoir de l'habitat privé (Dessins : C. FONDEVILLE).

vraisemblable : elle correspond à celle des quelques marques ATE analysées (*Neuss, Saintes*) et de la majorité des *Ateiana* à Saintes.

* *Gaule méridionale*

2 - AQ, dans un cartouche à queues d'aronde, sur fond de coupelle (Drag 24/25 ?).

Des estampilles analogues ont été souvent attribuées à Aquitanus de la Graufesenque (*Oswald*, p. 21)⁵⁴, mais les queues d'aronde et l'aspect du vase (verniss, pâte) indiquent une production de Montans où cette graphie est attestée (*Durand-Lefebvre*⁵⁵, p. 146, pl. I, n^{os} 12-13, lue AO ; hors de Montans : *Eysses* n^o 113, lue OV⁵⁶ ; *Agen* 1, n^o 4⁵⁷ ; *Cosa*⁵⁸, Fig.4, n^{os} 6, 7). Il s'agirait d'Aqutus ; les queues d'aronde

permettent de le situer entre 30 et 70⁵⁹.

3 - L.AVR/IIL (IO), sur fond de tasse (Drag 24 ?).

L. Aurelius, potier tibérien de Montans, est surtout connu par ces marques bilinéaires, souvent mal interprétées⁶⁰, dont la diffusion est limitée au bassin aquitain (marques de Montans : *Durand-Lefebvre*, pl. III, nos 80-81, pl. IV, n^{os} 75, 88 ?, avec lectures erronées ; *Gallia*, 1974, p. 492, Fig.35, n^o 8 ; marque la plus septentrionale à Poitiers⁶¹, *Poitiers* 2, n^o 146).

4 - BO, sur fond de Drag 24.

Ce timbre peut correspondre à deux potiers de Montans : *Bolesa* ou *Bolus/Bollus*. Il est attesté à Montans (*Durand-Lefebvre*, pl. I, n^o 24) dans un niveau tibérien⁶².

54. F. OSWALD, *Index of potters stamp on Terra Sigillata (samian ware)*, Margidunum, 1931.

55. M. DURAND-LEFEBVRE, Etudes sur les vases de Montans du Musée Saint-Raymond de Toulouse, dans *Gallia*, 4, 1986, p. 137-194.

56. J.-Fr. GARNIER, Rapport de fouilles menées sur le site de la Tour Rouquette à Eysses. La céramique sigillée, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Villeneuve-sur-Lot*, 5-6, 1975-1976, p. 68-90.

57. J.-L. TILHARD, Les estampilles sur céramique sigillée du Musée d'Agen, dans *Revue de l'Agenais*, 112, 1985, p. 189-213.

58. M. LABROUSSE, capitaine FREDEFON, abbé MALRIEU, Les découvertes de Cosa, dans *Bulletin de la Société Archéologique du Tarn-et-Garonne*, 1959, p. 31-73.

59. T. MARTIN, *op. cit.*, p. 69.

60. Le point sur la question est fait par T. MARTIN, Marques de potiers du Musée de Lisle-sur-Tarn, dans *Sites*, 5, 1979, p. 16-55 ; voir p. 20, n^o 2.

61. R. LOMBARD, Inventaire des estampilles de Poitiers, dans *R.A.C.*, 10, 1971, p. 81-91, 287-302 ; 11, 1972, p. 148-171.

62. T. MARTIN, Montans, vases à engobe blanc de Montans, dans *Revue du Tarn*, 1977, p. 10, niveau de 30-40.

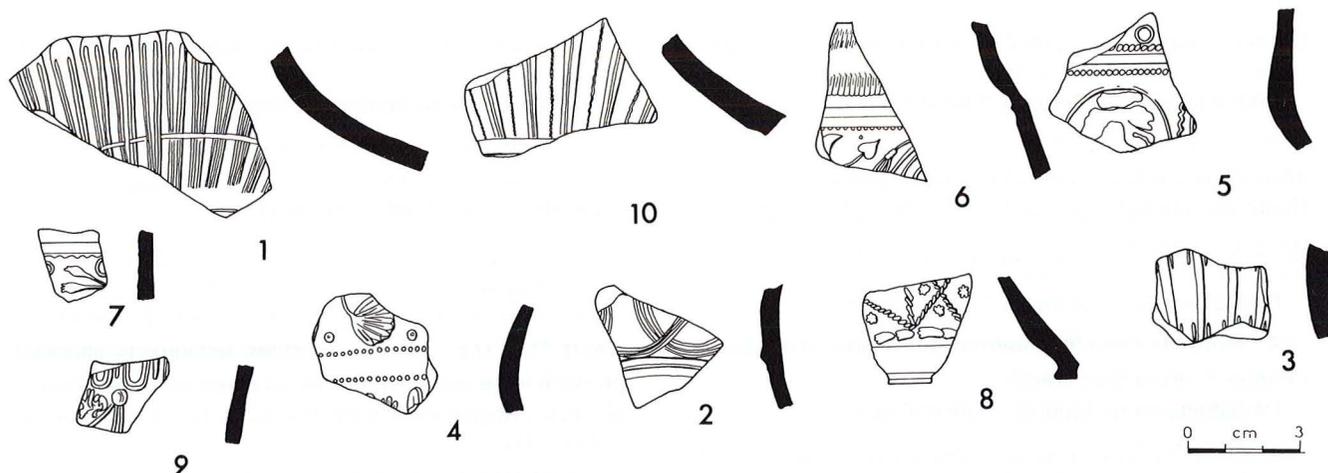


Fig. 37. — Vases moulés de l'U.S. 1030 (Dessins : C. FONDEVILLE).

5 - FAMF, en cercle, point central ; sur fond de coupelle Drag 25.

Timbre de *Famius* bien attesté à Montans dans des niveaux de Tibère-Claude⁶³. De nombreuses marques de ce type sont connues en Aquitaine, en particulier à *Aulnay*⁶⁴, datées de 20-30.

6 - QV ..., sur fragment de forme indéterminable. Ces deux premières lettres peuvent correspondre à de nombreux noms de potiers. L'aspect du tesson est plutôt indicatif de la Graufesenque.

7 - SA ..., dans un cartouche à queues d'aronde ; sur fond de Drag 27.

Queues d'aronde et aspect de vase trahissent une origine de Montans. Il s'agit probablement de *Sabinus*, *Salve*, *Salvius*, dont les datations sont mal connues et reposent surtout sur celles de leurs homonymes de la Graufesenque (*Sabinus* a probablement produit avant Néron : *Oswald*, p. 278, 417 ; *Salve* aurait commencé sous Claude⁶⁵).

8 - SIIVIN (pour SILVIN), sur fond de Drag 25.

Silvinus est attesté à la Graufesenque, ce qui correspond à l'aspect de notre vase : sa période de datation est peu précise (Claude-Domitien d'après *Oswald* p. 302) ; la forme correspond à une période précoce (Claude).

9 - TERTIVS, dans un cartouche à queues d'aronde, sur fond d'assiette (Drag 15/17 ?).

Tertius est un potier de Montans (homonyme à la Graufesenque) d'époque tibérienne⁶⁶.

10 - Marque à peine lisible, peut-être COPI.M (les trois premières lettres très douteuses) ; sur fond de Drag 27.

Peut-être *Copiro* de la Graufesenque⁶⁷, période de production indéterminée.

11 - Marque anépigraphie : couronne, couronne perlée, rayons ; sur fond de Ritt 5.

Aspect du vase caractéristique de Montans.

12 - Rayons (fragment), sur fond de tasse (Ritt 5 ?), probablement de Montans.

Genre de marque courant à Montans sous Tibère-Claude⁶⁸.

3) Les vases moulés (fig. 37)

1 - Panse de Drag 29 A. Palissade de godrons simples ; une ligne horizontale au tiers de leur hauteur a été tracée dans le moule et se surimpose aux godrons les moins en relief. Genre de décor très utilisé en Gaule méridionale pendant une longue période, bien représenté sur les formes

63. T. MARTIN, Eléments apportés à l'étude des potiers de Montans dans *Travaux et Recherches de la Fédération tarnaise de spéléo-archéologie*, 9-1972, p. 123-143, et *Gallia*, 1974, p. 403 ; *Gallia*, 1980, p. 500.

64. D. et F. TASSAUX et alii, Aulnay de Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 2, 1984, céramiques sigillées, par M.-H. et J. SANTROT, p. 116-122 ; voir plus précisément p. 119, pl. 17, n° 177.

65. M. LABROUSSE, Marques de potiers sur céramique sigillée trouvées à Toulouse, de 1966 à 1973, dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 8, 1975, p. 199-256 ; voir p. 177.

66. T. MARTIN, *Revue du Tarn*, op. cit., p. 11.

67. D.A.F. 6, op. cit., p. 281.

68. D.A.F. 6, op. cit., p. 60.

précoces : *Saintes*⁶⁹, n^{os} 6, 8, 21, 22 ; *Périgueux*⁷⁰, n^{os} 22, 58 ; *Crambade*⁷¹, fig. 19, n^{os} 6, 8-10 ; fig. 15, n^o 47.

Probablement de Montans, Tibère-Claude.

2 - Panse de Drag 29. Cercles quadruples entrecroisés, genre de décor fréquemment employé dans les ateliers de Gaule méridionale, peu indicatif d'une période précise (*Hermet*⁷², pl. 51, n^{os} 1-6 ; *Simpson*⁷³, fig. 2, n^{os} 7, 9 ; *Rochefort*⁷⁴, n^o 20 ; *Eysses*⁷⁵, n^o 11).

Probablement de Montans, Tibère-Claude.

3 - Panse de Drag 29. Godrons dits chapés et chaussés (*Saintes*⁷⁶, décor plus grand).

Probablement de Montans, Tibère-Claude.

4 - Drag 29. Frise ; rinceau ondulé, feuille palmée⁷⁷, en remplissage petits cercles. Moulure médiane entre deux cordons de perles. Panse : palissage de godrons (comme n^o 1) et des feuilles, probablement portées par des cordons tremblés (*Montmaurin*⁷⁸, pl. 95, n^o 1177).

Montans, Claude-Néron.

5 - Drag 29. Frise incomplète, peut-être occupée par un rinceau, en remplissage cercle. Moulure médiane entre deux cordons de perles. Panse ; décor très empâté : médaillon simple contenant un ourson à droite (*Rossignol*⁷⁹, pl. 70) sous un motif très empâté (tortillon ?), cordon vertical et tige ; le décor se composait probablement de médaillons alternant avec des panneaux à motifs végétaux (sautoirs ?).

Montans, Claude-Néron.

6 - Drag 29. Sous le bord guilloché, frise décorée d'un rinceau ondulé : gaine à cinq parties et feuille cordiforme.

Montans, Claude ?

7 - Drag 29. Frise : guirlande de capsules de pavot et de volutes. Motif très courant en Gaule méridionale.

Probablement de Montans, Claude-Néron.

8 - Fragment de gobelet, peut-être Dech. 67. Décor de cordons torsadés entrecroisés, en remplissage rosettes, petits fleurons en bordure inférieure.

Probablement de Montans, Claude-Néron.

9 - Fragment de Drag 11 (ou de Drag 30). Oves avec cœur, un arceau, bâtonnet vertical court à droite (proche de Knorr⁸⁰, *T.U.F.*, pl. 23) ; festons incomplets alternant probablement avec un panneau du genre de Knorr, *TSG*⁸¹, pl. 76, C ; fleuron incomplet (proche de Knorr, *TSG*, pl. 61, VRVOED).

Gaule méridionale, Tibère-Claude.

4) *Les parois fines* (fig. 38)

1 - Bol hémisphérique (forme Hermet 9, Ritterling 22). Le bord supérieur, légèrement rentrant, porte un sillon sous la lèvre. Pâte fine, dure, beige orangé ; engobe rouge orangé à lie de vin clair ; sablage externe seulement (avec traces de pinceau)⁸².

2 - Fond de bol analogue au précédent. Pâte dure, fine, légèrement granuleuse ; engobe orangé à brun, avec taches marron foncé ; sablage interne et externe.

3 - Bord supérieur d'un grand bol hémisphérique (?), probablement de forme Hermet 9 (grande taille). Sur le bord supérieur externe, une bande lisse entre deux sillons, sous la lèvre arrondie. Pâte fine, dure, beige clair ; engobe orangé ; sablage interne et externe.

69. J.-L. TILHARD, *La céramique sigillée du Musée archéologique de Saintes*, T. II, vases à décor moulé, Saintes, 1977.

70. J.-L. TILHARD, La céramique sigillée du Musée du Périgord, catalogue des vases moulés, dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 105, 1978, p. 88-164.

71. T. MARTIN, Les productions sigillées de l'atelier tibérien de Crambade, dans *Aquitania*, 1, 1983, p. 97-133.

72. F. HERMET, *La Graufesenque*, Paris, 1934.

73. G. SIMPSON, Decorated terra sigillata at Montans (Tarn) from the manuscript of Elie Rossignol at Albi, dans *Britannia*, 7, 1976, p. 244-273.

74. J.-L. TILHARD, La céramique sigillée du Musée de Rochefort, catalogue des estampilles et des décors moulés, dans *Revue de Saintonge et d'Aunis*, 7, 1981, p. 15-33.

75. J.-F. GARNIER, *op. cit.*, p. 68-90.

76. J.-L. TILHARD, *op. cit.*, n^o 14.

77. Cf. J.-L. TILHARD, *op. cit.*, Saintes n^o 28 et Th. MARTIN, D.A.F. n^o 6, *op. cit.*, fig. 7, p. 65.

78. G. FOUET, *La villa gallo-romaine de Montmaurin*, 20^{ème} supplément à *Gallia*, 1969.

79. E.-A. ROSSIGNOL, Album céramique de Montans, plan archéologique et objets en silex, bronze et or, et poteries gallo-romaines qui y ont été tournées, 1906, Manuscrit, *Archives Départementales du Tarn*, C 593.

80. R. KNORR, *Töpfer und Fabriken verzierter Terra Sigillata des ersten Jahrhunderts*, Stuttgart, 1919.

81. R. KNORR, *Terra Sigillata Gefässe des ersten Jahrhunderts mit Töpfornamen*, Stuttgart, 1951.

82. F. MAYET, *Les céramiques à parois fines dans la Péninsule Ibérique*, Paris, 1975, forme XXXVII, et D. et F. TASSAUX, *op. cit.*, p. 107, n^{os} 139-140 et pl. 14.

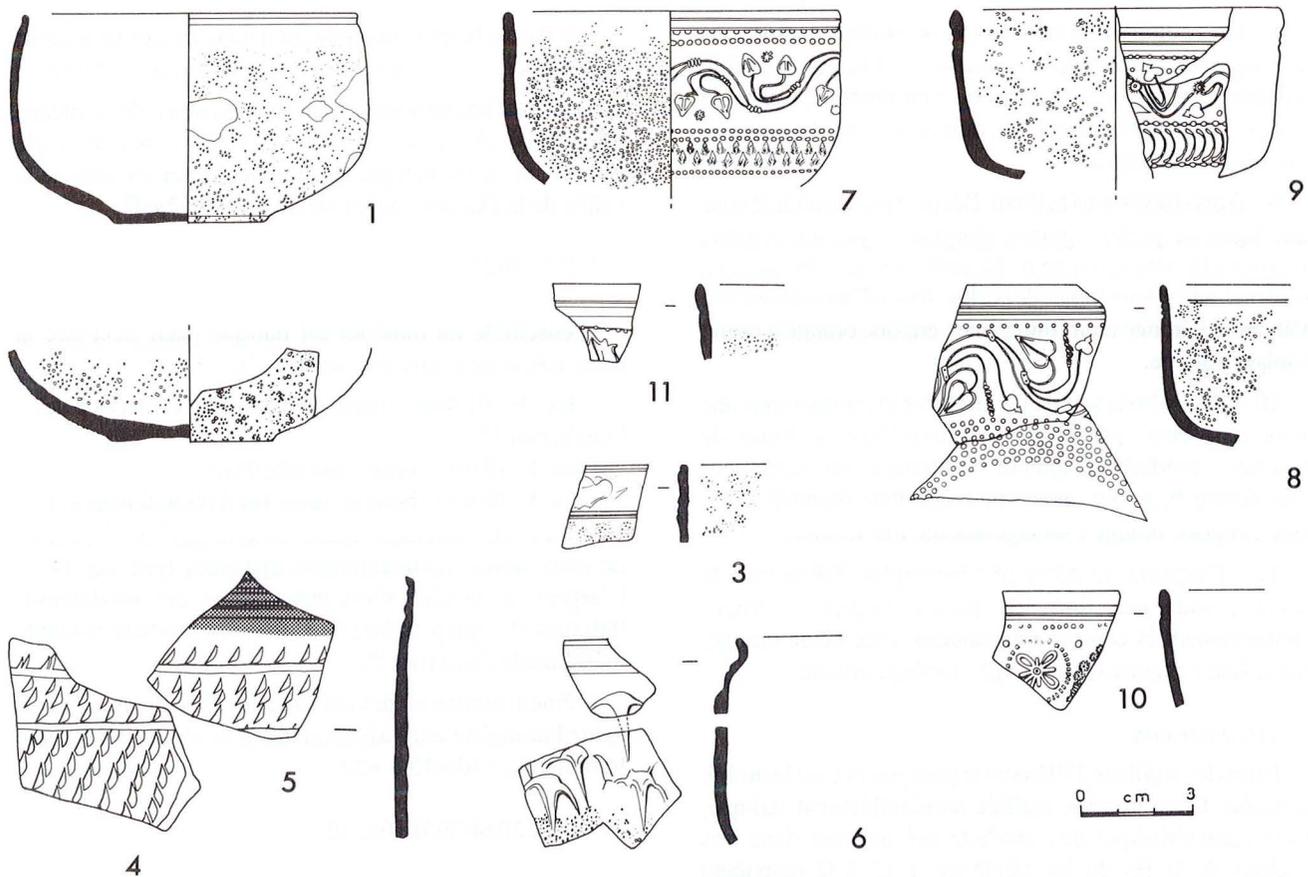


Fig. 38. — Parois fines de l'U.S. 1030 (Dessins : C. FONDEVILLE).

4-5 - Deux fragments non jointifs du même vase : un grand gobelet ovoïde à décor de guillochis réalisé à la lame vibrante⁸³. A la partie supérieure de la zone décorée, deux sillons ; au-dessus, une bande d'engobe noire. Pâte dure, légèrement granuleuse, orangée, riche en particules de mica ; extérieur non engobé (sauf en haut du vase), brun clair à brun gris.

6 - Gobelet ovoïde à bord rentrant et lèvre évasée. Le décor à la barbotine imite les écailles d'une pomme de pin⁸⁴. L'originalité réside ici dans l'association de trois rangées d'écailles et d'un sablage qui occupe la partie inférieure du vase (incomplète). Pâte fine, dure, beige ; engobe orangé ; intérieur non sablé, à légers reflets métallescents.

Les vases suivants sont de petits bols moulés de formes analogues sinon identiques (Hermet 9), largement produits dans les ateliers méridionaux, et qui ont connu une grande diffusion dans le Bassin Aquitain⁸⁵. Leur décor est directement imité des productions sigillées de l'époque fin Tibère-Claude-Néron. Il consiste ici en un rinceau ondulé au-dessus d'une frise.

7 - Deux petits sillons sous la lèvre. Décor : deux lignes de perles ; rinceau ondulé : gaine à quatre grains, feuilles cordiformes, rosette ; en dessous : deux lignes de perles, imbrication de feuilles, une ligne de perles. Pâte orangée, dure, fine ; engobe brun rouge orangé ; sablage interne.

83. A rapprocher de Aulnay, dans D. et F. TASSAUX, *op. cit.*, pl. 15, n° 165 et p. 111-112.

84. F. MAYET, *op. cit.*, p. 95-98, n° 475-489, forme XLII ; C. BEMONT, Vases à parois fines de Glanum ; formes et décors, dans *Gallia*, 34, 1976, p. 252, fig. 5, n° 7684 et 253 ; fig. 6, n° 7545 et 272. Voir Aulnay, dans D. et F. TASSAUX, *op. cit.*, n° 165 sur même forme.

85. F. MAYET, *op. cit.*, p. 118-119, pl. LXXVII, n° 656-657 ; C. GENDRON, Les tasses à paroi mince à décor moulé au Langon, dans *Recueil de la Société d'Archéologie et Histoire de la Charente-Maritime*, XXV, 1973, p. 103, fig. 1, n° 2 ; Th. MARTIN, Quelques décorateurs de vases à paroi fines de Montans, dans *Actes du 103ème Congrès des Sociétés Savantes*, Nancy-Metz, 1978, Archéologie, p. 238-264 ; C. BEMONT, Production de vases à parois fines à La Graufesenque, dans *Rei Cretariae Romanae Fautorum Acta*, XXI-XXII, 1982, p. 7-15, Aulnay, n° 145-163 ; Fr. MAYET, Céramiques à parois fines du Musée archéologique de Libourne, dans *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, LI, 1983, p. 15, n° 3-9.

8 - Trois sillons sous la lèvre. Décor : rinceau ondulé sous une ligne de perles : gaine, feuille cordiforme et feuille trilobée ; entre elles, un tortillon ; en dessous, lignes de perles. Pâte beige orangé clair, dure, fine ; engobe orangé à brun ; sablage interne.

9 - Trois sillons sous la lèvre. Décor : rinceau ondulé sous une ligne de perles : gaines remplacées par une rosette, feuilles trilobées (comme n° 8), perles en remplissage ; en dessous, entre deux lignes de perles, frises d'arcs de cercles. Pâte beige orangé clair, dure, fine ; engobe orangé à brun ; sablage interne.

10 - Deux sillons sous la lèvre. Décor incomplet sous une ligne de perles : pseudo-rinceau dont l'axe est formé de rosettes, médaillon annelé contenant un ornement cruciforme ⁸⁶, perles en remplissage. Pâte orangée, dure, fine ; engobe orangé ; sablage interne très discret.

11 - Fragment au décor très incomplet. Sillon sous la lèvre ; sous une ligne de perles, feuille ⁸⁷ ornant probablement la courbe d'un rinceau. Pâte beige orangé, dure, fine ; engobe brun orangé ; sablage interne.

5) Conclusion

Parmi les sigillées, l'élément le plus précoce est le timbre d'*Ateius*. C'est la seule sigillée indubitablement italique, bien caractéristique des produits qui arrivent dans nos régions de la fin du Ier siècle av. J.-C. à la deuxième décennie de notre ère. Elle ne permet guère une datation précise à l'intérieur de cette période. Elle ne peut être postérieure aux années 15-20 qui marquent la généralisation des timbres *in planta pedis* très rares dans nos régions, parce qu'à cette période les produits italiques n'arrivent plus, remplacés par les sigillées de Gaule méridionale. Il est d'ailleurs caractéristique que, parmi le matériel d'Aulnay, daté pour l'instant d'entre 22 et 28, ne figure aucun sigillée italique, mais uniquement des sigillées gallo-romaines méridionales. Il s'agit d'ailleurs ici d'un tesson usé dont la période d'utilisation a pu être longue.

Les éléments les plus récents sont datables du règne de Claude et l'ensemble de la sigillée entre dans une fourchette de 15-20 à 50 environ de notre ère.

Les parois fines s'intègrent bien dans ce laps de temps ; elles coïncident d'ailleurs avec celles trouvées à Aulnay.

La nette prédominance des productions de Montans parmi les sigillées (75-80 % environ) n'a rien de surprenant : c'est la règle quasi-générale sur les sites de la vallée de la Garonne au Ier siècle de notre ère ⁸⁸.

* U.S. 1031

L'ensemble du matériel est italique (sauf peut-être la tasse 10462 de Gaule méridionale ?).

- Bx. F. 10 404 : bord de tasse Ha 7 (service Ic) : Goudineau 18.
- Bx. F. 10 403 : bord d'assiette Ha 2.
- Bx. F. 10 430 : bord de tasse Ha 8 (Goudineau 27).
- Bx. F. 10 462 : tasse à paroi externe guillochée, munie de deux anses diamétralement opposées type Ha 14 ⁸⁹. L'aspect de la pâte n'est pas typique des productions italiques. Il s'agit peut-être ici d'une tasse produite en Gaule méridionale (Montans ?).

Même si la tasse est de Gaule méridionale, l'ensemble est assez homogène chronologiquement et s'inscrit dans une fourchette : - 10/+15 à +20.

* U.S. 2030-2031 (fig. 40)

- Bx. F. 4130 : fond d'assiette, probablement Drag 17 A ; le bord manque, de Gaule méridionale.
- Bx. F. 10399 : bord de coupe ou grande tasse Ha 7 (service Ib) (Goudineau 16 ?) ; forme produite jusque vers 5 ap. J.-C.

Ensemble peu homogène. Datation des deux premières décennies du Ier siècle possible (peut-être plus large).

Fragment de panse de Drag 29 A, de Montans d'après son aspect et son décor : arceau triple reposant sur une série de trois ornements bifoliés (proche de motif attesté sur moule de Drag 29 A signé PARATIM ⁹⁰).

Production précoce de Montans : 15-30 environ.

86. T. MARTIN, *op. cit.*, p. 245, fig. 3, n° 2.

87. C. BEMONT, *op. cit.*, p. 8, fig. 1.

88. Cf. synthèses dans D.A.F. n° 6, *op. cit.*, p. 40-41.

89. Sur cette forme et son imitation en Gaule méridionale : S. Von SCHNURBEIN, *Die unverzierte Terra Sigillata aus Haltern, Bodernaltertümer Westfalens*, 19/1, p. 62-63 ; E. ETTLINGER, *Die Italische Terra Sigillata von Novaesium*, dans *Limesforschungen*, 21, p. 235 et pl. 52/19-24 ; T. MARTIN, J.-F. GARNIER, *Céramique arétine et sigillée sud-gauloise précoce d'Excisum à Villeneuve-sur-Lot*, dans *Figlina*, 2, 1977, p. 163, n° 53.

90. Indications chronologiques d'après T. MARTIN, J.-F. GARNIER, *op. cit.*, p. 151, 158-159.

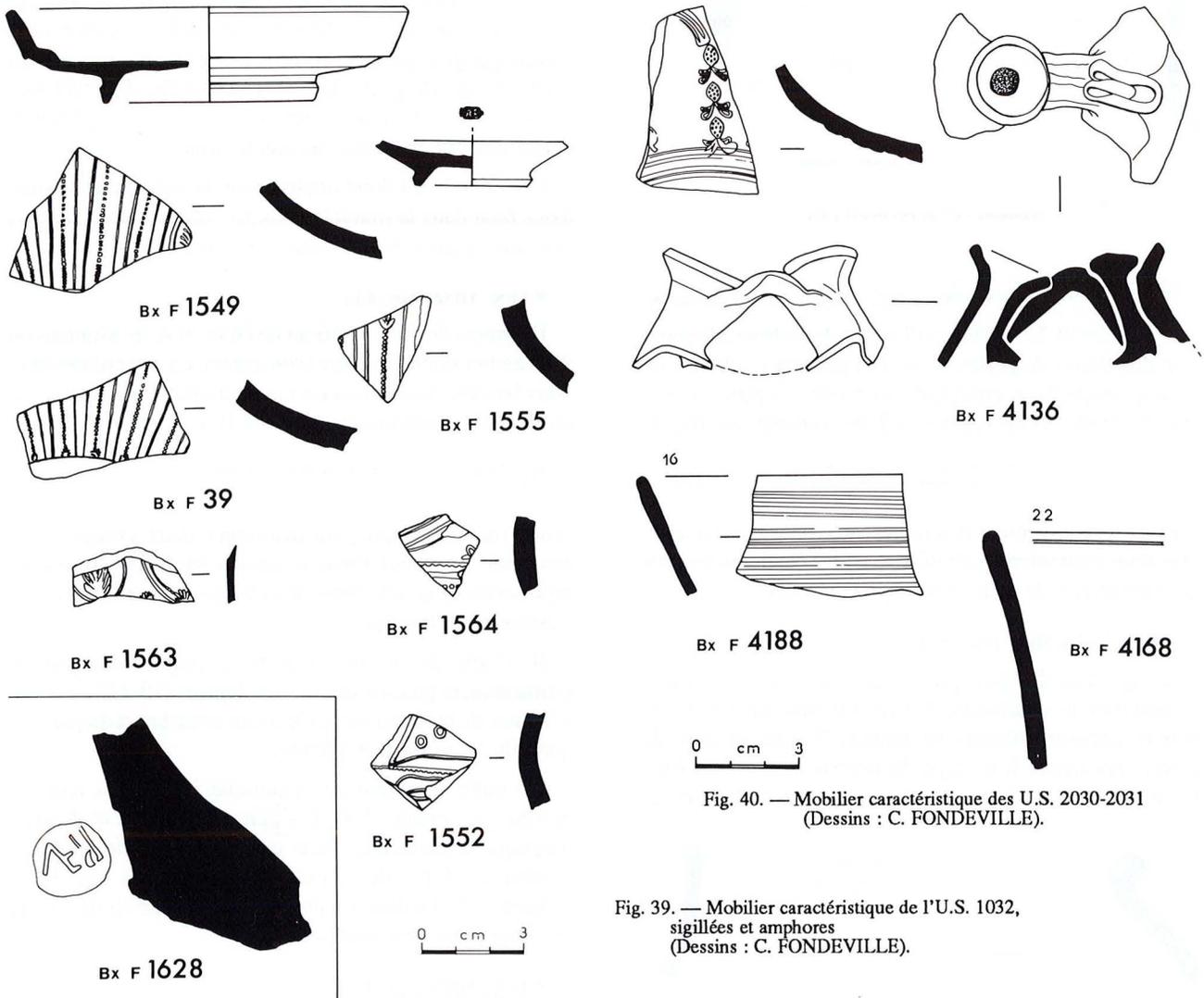


Fig. 40. — Mobilier caractéristique des U.S. 2030-2031 (Dessins : C. FONDEVILLE).

Fig. 39. — Mobilier caractéristique de l'U.S. 1032, sigillées et amphores (Dessins : C. FONDEVILLE).

* U.S. 1032 (fig. 39)

Les indications chronologiques fournies par la sigillée sont les suivantes (notons qu'il s'agit probablement de productions de Montans).

Deux fragments sont tibériens : Bx. F. 1491 (non dessiné) appartient à une assiette Drag 19 (dérivée du service italique : Ic), qui cesse d'être produite à Montans vers 35. Bx. F. 1545 (non dessiné) est la partie supérieure d'une tasse Drag 27, guillochée à l'extérieur, qui cesse d'être produite au début du règne de Claude⁹¹.

Les autres formes lisses sont post-tibériennes et couvrent le milieu et la seconde moitié du I^{er} siècle : Drag 15/17 qui apparaît autour de 40 (Bx. F. 1547, Bx. F. 1550 et Bx. F. 1553 non dessinés), Drag 18 qui apparaît fin Tibère (Bx. F. 1544 non dessiné). Un fragment de bord de tasse Drag 24/25 (diamètre approximatif de 11 cm) s'inscrit dans la période Tibère-Néron (Bx. F. 1490 non dessiné).

L'estampille RE (dans un cartouche à queues d'aronde, sur fond de tasse, probablement Drag 24/25) est datable de la période d'activité de l'officine de *Repentinus* (Montans, 35/40 à 60/65)⁹².

91. En dernier lieu : M. LABROUSSE, Marques de potiers sur céramique sigillée trouvées à Toulouse ..., dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 8, 1975, p. 234-235 ; et *Gallia*, 1980, 2, p. 500.

92. T. MARTIN, Les productions sigillées de l'atelier tibérien de Crambade, dans *Aquitania*, 1, 1983, p. 117, fig. 12, n^{os} 1, 3, 6 ; fig. 13, n^{os} 16, 17, 25, 27, 28.

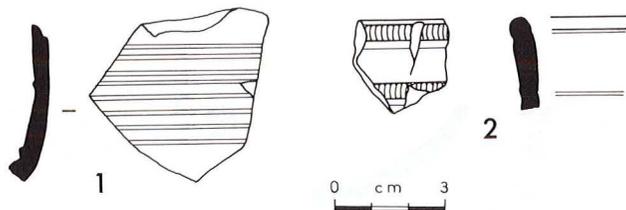


Fig. 41. — Mobilier caractéristique de l'U.S. 1034
(Dessins : C. FONDEVILLE).

Les fragments de formes moulées appartiennent à des Drag 29 (sauf un Bx. F. 1563, très petit; probablement de tasse Hermet 9). Les décors palissades de godrons alternant avec des lignes de perles terminées par une feuille ou un fleuron, médaillons contenant un motif végétal, rinceau (Bx. F. 1564, décor végétal mal discernable sur Bx. F.

4) La céramique commune gallo-romaine (par D. BARRAUD)

Elle est relativement peu représentée dans cette fouille, nous nous contenterons de décrire ici les éléments les plus caractéristiques de cette céramique commune.

* U.S. 2030-2031 (fig. 40)

Il s'agit d'un des deux premiers niveaux archéologiques où apparaît la céramique à pâte savonneuse issue des ateliers augusto-tibériens de Saintes⁹⁴. Une dizaine de tessons appartient à ce type de poterie à pâte très fine, remarquablement lissée, aux parois assez minces et au

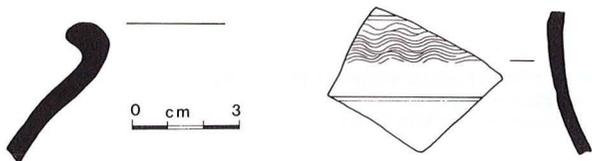


Fig. 42. — Mobilier caractéristique de l'U.S. 2009
(Dessin : C. FONDEVILLE).

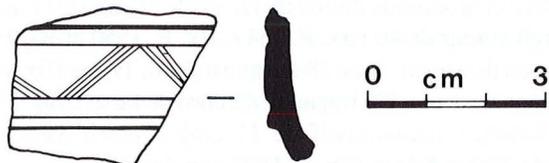


Fig. 43. — Mobilier caractéristique de l'U.S. 2004
(Dessins : C. FONDEVILLE).

1552), n'ont rien de particulièrement précoce et peuvent être situés autour du milieu du Ier siècle et jusque sous Néron (en gros période 40-65). Deux fragments de bord supérieur de Drag 29 (Bx. F. 1548 et Bx. F. 1557 non dessinés), à large bande supérieure convexe guillochée, correspondent également à cette période.

L'ensemble est donc relativement homogène et se situe assez bien dans la fourchette 40/50 - 65. Les deux tessons tibériens apparaissent comme des intrus.

* U.S. 1034 (fig. 41)

Fragment de bord supérieur de Drag 29 A, de Montans ou d'un atelier satellite d'après son aspect. La zone plane entre deux bandes guillochées est caractéristique des premières productions montanaises (environ 10 - 25 ap. J.-C.)⁹⁵.

profil rigoureux. On peut distinguer deux groupes : un ensemble gris clair (dont le tesson 4168, fig.40, est un représentant) et un autre brun-beige à l'aspect du cuir (tesson 4188, fig. 46).

Il s'agit de formes ouvertes, coupes ou calices, probablement proches des formes Santrot 170-172⁹⁵, datées à Saintes de la fin du Ier siècle avant notre ère et du premier quart du Ier siècle à Bordeaux.

Un autre fragment de céramique intéressant dans ce niveau : le tesson 4136. Il s'agit d'un fragment d'asks d'époque augustéenne. Deux autres ont déjà été publiés en Aquitaine dans des contextes identiques au Mas-d'Agenais⁹⁶. La datation proposée pour cette strate couvre les vingt premières années de l'ère.

* U.S. 2009 (fig. 42)

Fragment d'un vase en céramique grise lustrée, ornée d'un décor d'onde. Il s'agit probablement d'une céramique de forme globulaire.

* U.S. 2004 (fig. 43)

Fragment d'un vase en céramique grise lustrée, ornée d'un décor de bande encadré par deux baguettes.

93. M. LABROUSSE, Céramiques et potiers de Montans, dans *Céramique en Gaule romaine, Les Dossiers de l'Archéologie*, 9, 1975, p. 63.

94. Cf. M.-H. et J. SANTROT et C. LAHANIER, Céramiques communes et semi-fines en Saintonge et Bordelais. Etude de caractérisation en contribution à l'analyse d'un système céramique régional, dans *Recherches gallo-romaines I*, éd. Réunion des Musées Nationaux, Paris, 1985, p. 225-445.

95. M.-H. et J. SANTROT, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris, 1979, p. 193-104.

96. P. CADENAT, Recherches à Ussubium, dans *Recueil des travaux de la Société Archéologique d'Agen*, 3ème série, t. IV, 1975, p. 103, fig. 79 et 82 et B. ABAZ, Le Mas-d'Agenais, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 5, 1987, p. 79, fig. 40.

* U.S. 1030 (fig. 46)

Cette strate, qui correspond au dépotoir de l'habitat augustéen, est l'ensemble le plus important de la fouille : un millier de tessons de céramique commune, mais peu de formes archéologiquement complètes. Notons, toutefois, la présence d'un fragment de céramique plombifère, d'une soixantaine de fragments d'assiettes simples de type rouge pompéien — Santrot 42, 41 A ⁹⁷ —, des fragments de vases tripodes (fig. 46) et d'un lot important de céramique savonneuse grise et un groupe de céramiques brunes semi-fines décorées à la roulette (fig. 46, n° 2) comparables à celles découvertes à Aulnay de Saintonge ⁹⁸.

De nombreux vases globulaires sont présents dans ce dépotoir (fig. 46). Ils sont tous en céramique grise lustrée. Les formes les plus proches sont les formes Santrot 315 et 283 ⁹⁹, datées du milieu du Ier siècle.

Une dizaine de cols de cruches à deux anses (fig. 46, n° 14 et 15) et de cruches à une anse proviennent aussi de ce dépotoir. Il s'agit pour ces dernières de production courante en Aquitaine (forme proche de Santrot 429). Elles ont des lèvres "en amande", formées par une gorge interne permettant probablement l'encastrement d'un bouchon dans le goulot ¹⁰⁰. Elles sont connues à Saintes et Bordeaux dès le premier quart du Ier siècle ap. J.-C.

Les cruches à deux anses (fig. 46, 14 et 15) sont produites dans une pâte blanche, rayable à l'ongle, très fine et riche en fines paillettes de mica. Elles sont très proches de celles découvertes à Aulnay de Saintonge (forme 293) ¹⁰¹.

Enfin, il faut noter la présence d'une grande coupe (n° 22), proche de la forme Santrot 154, et de petites coupelles n°s 23 et 24.

L'ensemble de ce mobilier de céramique commune paraît pouvoir être daté de la première moitié du Ier siècle de notre ère. C'est dans ce dépotoir qu'a aussi été découvert un antéfixe à tête féminine, dont un exemplaire était déjà connu à Bordeaux ¹⁰² (fig. 44), et un fragment de mortier en basalte (fig. 45) ¹⁰³.

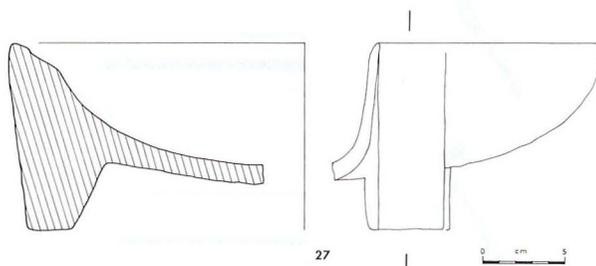
Fig. 45 - Mortier en basalte.

* U.S. 1031

Un fragment de lampe à bec triangulaire orné de volutes, sans anse. Le disque est orné d'une tête d'animal, probablement un chien courant. La pâte est dure, très fine, et brune.



Fig. 44. — Antéfixe.



97. M.-H. et J. SANTROT et C. LAHANIER, *op. cit.*, p. 242.

98. D. et F. TASSAUX (sous la direction de), Aulnay de Saintonge, un camp militaire augusto-tibérien en Aquitaine, 2ème partie, dans *Aquitania*, 2, 1985, p. 107-114.

99. M.-H. et J. SANTROT, *op. cit.*, p. 140.

100. M.-H. et J. SANTROT, *op. cit.*, p. 183-184.

101. D. et F. TASSAUX, *op. cit.*, p. 137, pl. 30.

102. Il s'agit d'un antéfixe conservé dans les réserves du Musée d'Aquitaine (renseignement : A. ZIEGLE, Conservateur au Musée d'Aquitaine). Un autre vient d'être découvert récemment sur les fouilles du marché des Grands Hommes (renseignement : C. SIREIX).

103. Un mortier identique est connu à Izon en Gironde. Il mesure 25 cm de diamètre, voir H. CROCHET, *Revue Historique et Archéologique du Libournais*, 1970, p. 29.

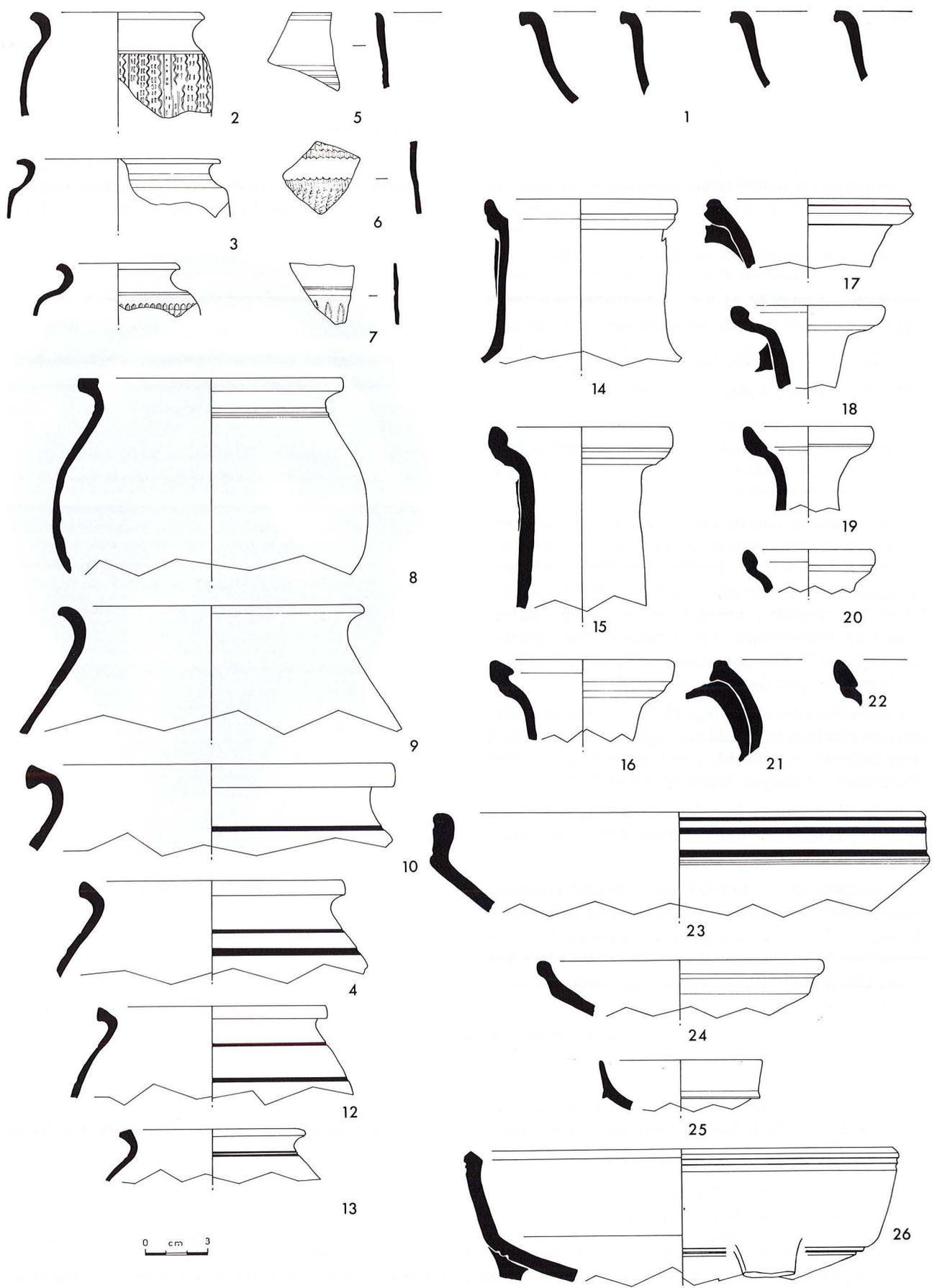


Fig.46. — Mobilier caractéristique de l'U.S. 1030. Dépotoir de l'habitat privé (Dessins : C. FONDEVILLE).

5) La céramique estampée tardive (D.S.P.) (par D. BARRAUD) (fig. 47)

Recueillis essentiellement dans la tranchée d'épierrement du mur est-ouest du grand bâtiment gallo-romain (U.S. 1033), ces tessons d'estampée tardive appartiennent tous au groupe atlantique ¹⁰⁴, soit par leur décor externe (guillochis), soit par l'aspect de leur pâte et de

leur engobe. Il s'agit de bols de forme Rigoir 6 (n° 9829) et Rigoir 6 c (n° 9085), d'assiettes de forme Rigoir 4 (nos 9802 et 9795), et de mortier de forme Rigoir 29 (nos 9796 et 9803) ¹⁰⁵. Aucun décor plus caractéristique, palmettes ou rouelles, n'a été conservé sur les tessons découverts. Ces

104. J. et Y. RIGOIR et J.-F. MEFFRE, Les dérivées de sigillées paléochrétiennes du groupe atlantique, dans *Gallia*, t. 31, 1973, p. 207-263.

105. J. RIGOIR, Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées, dans *Gallia*, t. 36, 1968, p. 177-241.

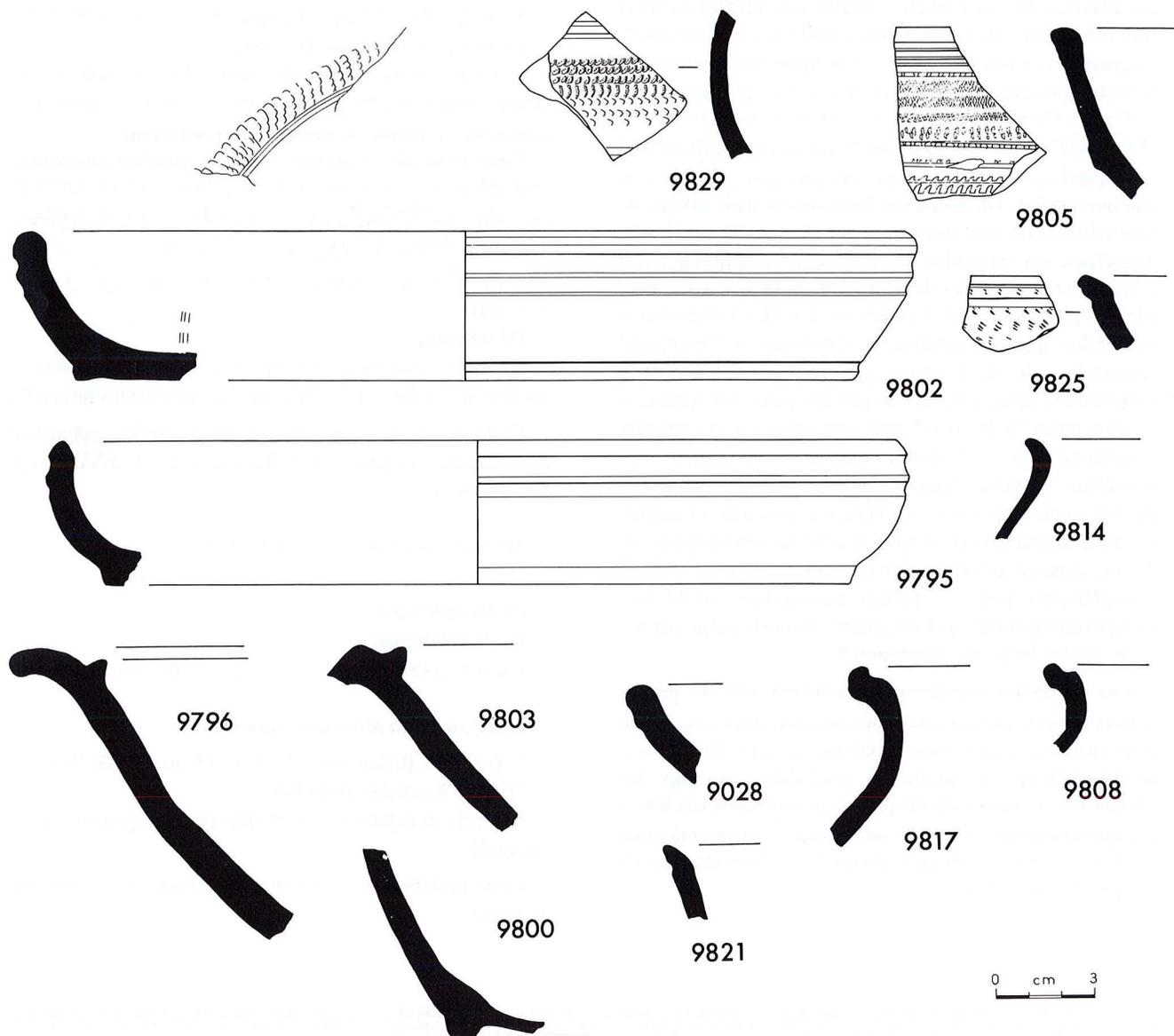


Fig. 47. — Mobilier caractéristique de l'U.S. 1033 (Dessins : C. FONDEVILLE).

formes sont très courantes à Bordeaux durant tout le Ve et VIe siècle ¹⁰⁶. Les quelques tessons de céramique commune associés n'apportent guère de complément d'informations. Il s'agit de pâte grise, dure, légèrement sableuse. Seuls les

deux fragments de cols (n^{os} 9817 et 9808) possèdent une gorge interne sur la lèvre, peut-être destinée à recevoir un couvercle ; ils peuvent être considérés comme des éléments à rattacher à une époque tardive, du moins à Bordeaux ¹⁰⁶.

6) Le matériel numismatique (par D. NONY) (fig. 48)

La petite collection de monnaies antiques récoltées lors des fouilles de "La France" enrichit considérablement la liste des découvertes de monnaies gauloises à Bordeaux ¹⁰⁷ en quantité comme en variété. Le nombre des monnaies "à la croix" passe de deux à quatre, les oboles "girondines" ou du Centre-Ouest de deux à neuf (et probablement beaucoup plus mais l'état de conservation ne permet pas de trancher) et apparaissent une monnaie anépigraphe et peut-être aniconique des Tarusates ou Tarbelles et trois oboles de types différents dont aucun n'avait été signalé sur le site. Toutefois, cet ensemble ne bouleverse ni l'horizon des relations commerciales de Burdigala, ni la date assignable à la période d'activité de l'*emporion*. En effet, la circulation monétaire installe solidement Bordeaux à l'extrémité septentrionale de l'isthme gaulois, secondairement à l'ensemble Centre-Ouest et un peu aux pays de l'Adour. Si les monnaies "à la croix" sont antérieures à la conquête césarienne, elles circulèrent ensuite et la plupart des monnaies "gauloises" appartiennent à la deuxième moitié du 1er siècle avant J.-C. (époques triumvirale et augustéenne). Mais à quoi pouvait bien servir ces mini-oboles de 0,30 g. dans un argent au titre apparemment assez faible ? Compléments pour de petites transactions où le troc l'emportait peut-être ou bien amorce d'une fiscalité par des taxes sur les biens en circulation ?

Les monnaies romaines ne méritent pas de grands commentaires. Les six monnaies augustéennes circulèrent peut-être avec les monnaies gauloises déjà mentionnées et abandonnèrent la circulation probablement sous les Flaviens. Un grand vide ensuite de près de trois siècles, et quelques monnaies d'un IVe siècle, qui vit se succéder tant de changements monétaires, issues des ateliers attendus de Trèves, Lyon et Rome.

Monnaies celtiques "à la croix"

1. (n^o 2) - Ar. - 2,74 g - 12 mm - ép. : 3 mm - US. 2015.
D/ Deux mèches dans le champ.

R/ Croix ; dans le premier canton, olive et, dans le troisième canton, hache pleine tournée vers la gauche. Les deuxième et quatrième cantons sont hors-flan.

Cette monnaie, examinée sur photographie, appartient probablement au groupe "à la tête cubiste", cf. G. SAVES, *Les monnaies gauloises "à la croix" et assimilées*, Toulouse, 1976, pl. I-IV.

2. (n^o 43) - Ar. - 3,10 g - 12,2 à 13,4 mm - ép. : 3 mm - US. 2015.

D/ Indistinct.

R/ Croix ; dans les deux cantons (premier et deuxième ?) sur flan, point dans un cercle perlé, lui-même dans un cercle.

Cette monnaie, examinée sur photographie, appartient peut-être au groupe de "style flamboyant", cf. SAVES, *op. cit.*, pl. IX-XII.

Monnaie des Tarusates ou Tarbelli

3. (n^o 1) - Ar. - 3,21 g - 14 mm - US. 2015.

D/ Protubérance

R/ Protubérance

Cf. BN 3575 à 3586 ; SAVES, *op. cit.*, p. 231, n^o 509-511.

Monnaie de la Moyenne Garonne ?

4. (n^o 30) - Billon vert - 1,13 g - 15 mm. - US 2010.

D/ Tête à gauche, front bas.

R/ Croix occupant tout le champ avec un quatre-feuilles intercalé.

Cette imitation de la drachme de Rhodé (?) est difficile à classer.

106. Cf. les fouilles réalisées à l'îlot Saint-Christoly, et notamment celles du lit de la rivière de la Devèze, dans : M. GAUTHIER et P. DEBORD, *Bordeaux Saint-Christoly, Sauvetage archéologique et Histoire urbaine, catalogue d'exposition*, Bordeaux, 1983, p. 64-65, fig. 23 et D. BARRAUD, Les fouilles du 17 place Pey-Berland, à paraître dans *Atlas des Monuments Paléochrétiens de la France*.

107. Cf. D. NONY dans *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1978-1979, p. 15-21.

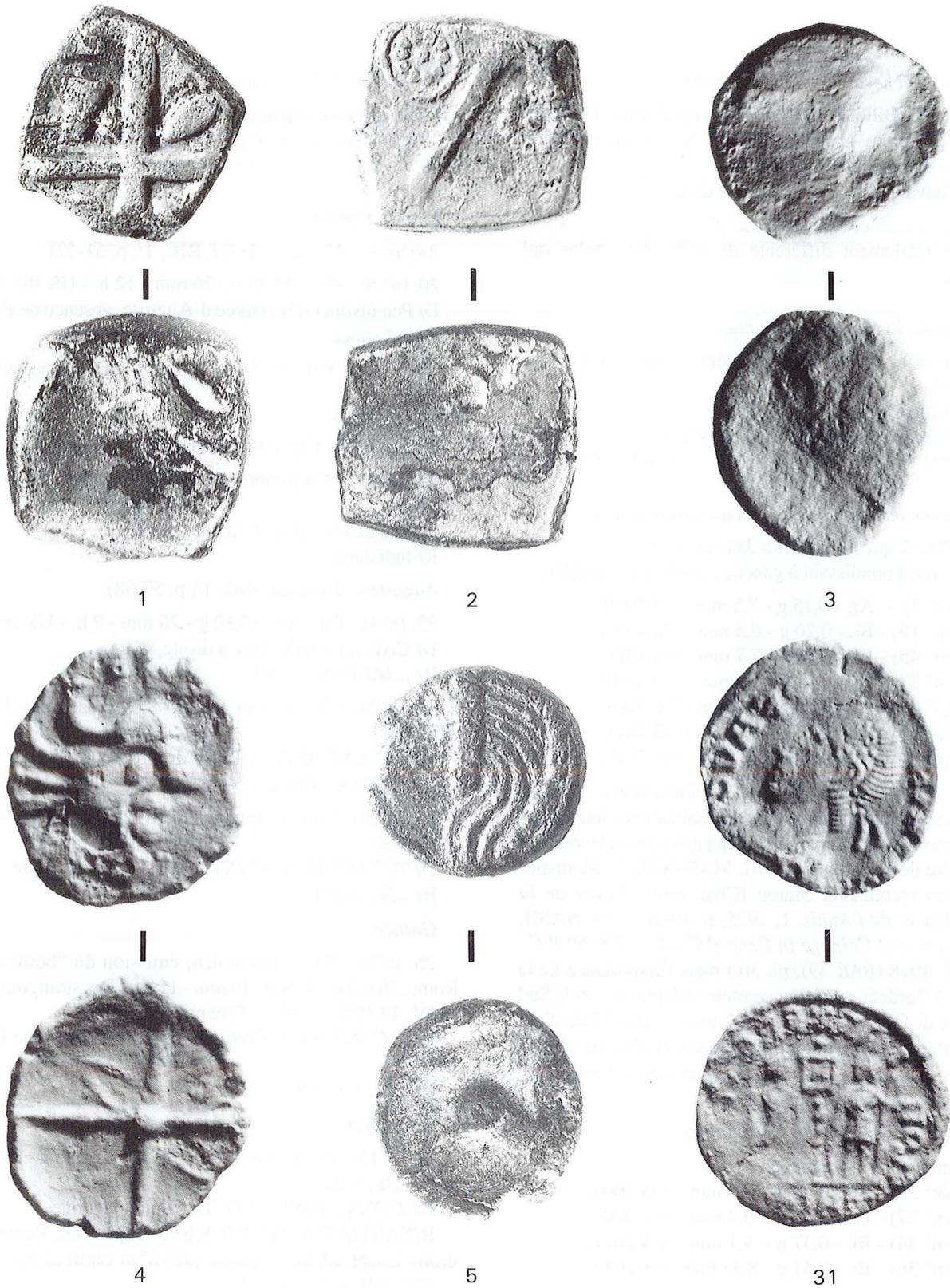


Fig.48. — Ensemble de monnaies provenant de différents niveaux :
Monnaies 1, 2, 3, 4, 5, et 31
(Clichés : Musée d'Aquitaine et Cabinet des Médailles).

Obole au cheval d'origine incertaine

5. (n° 18) - Billon ? - 0,34 g - 7 mm - ép. : 1 mm. - US 2010.
D/ Chevelure à sept ondes en S s'échappant d'un diadème. Élément d'un grénétis.
R/ Cheval (libre ?) bondissant à droite.

Cette monnaie, examinée sur photographie, est d'une gravure totalement différente de celle des oboles qui suivent.

Obole de la Moyenne Garonne (?)

6. (n° 30) - Ar. - 0,11 g (mutilée) - 9 mm - Axe : 9 h - US 2004.
D/ Petite tête à gauche.
R/ Cheval à gauche ; au-dessus : COV
Cf. BN 3565 — SAVES, *op. cit.*, p. 218, n° 459-460.

Mini-oboles "girondines" ou du Centre-Ouest

D/ Tête de profil à gauche dans un grénétis.
R/ Cheval bondissant à gauche ; au-dessus : anneau.

7. (n° 3) - Ar. - 0,15 g - 7,5 mm - US 2010.
8. (n° 19) - Bi. - 0,20 g - 6,5 mm - US 2010.
9. (n° 45) - Bi. - 0,39 g - 7,7 mm - US 2012.
10. (n° 33) - Bi. - 0,37 g - 8 mm - US 2011.
11. (n° 25) - Bi. - 0,36 g - 9,5 mm - US 2004.
12. (n° 35) - Bi. - 0,36 g - 8,2 mm - US 2011.
13. (n° 20) - Bi. - 0,35 g - 7,8 mm - US 2010.

Ces petites monnaies sont longtemps passées inaperçues. Dans l'état actuel des publications, leurs lieux de découvertes sont notamment en pays santonnais, au nord de l'estuaire de la Gironde (cf. M. MAINJONET, Monnaies gauloises récoltées à Muron (Char. mar.), *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, 1, 1975, p. 49-56 — D. NASH, *Settlement and Coinage in Central Gaul c. 200-50 B.C.*, Oxford, 1978 (BAR 39), pl. 30.) mais l'importance de la récolte à Bordeaux pourrait conduire à déplacer vers le Sud leur lieu de fabrication. Bien que leur mauvaise fabrication, leur faible diamètre et leur piètre conservation en rendent l'étude difficile, il conviendrait peut-être à l'avenir de distinguer plusieurs groupes.

Probables mini-oboles "girondines"

Droit et revers indistincts.

14. (n° 26) - Bi. - 0,34 g - 7,5 mm - US 2004.
15. (n° 27) - Bi. - 0,19 g - 9,3 mm - US 2004.
16. (n° 34) - Bi. - 0,37 g - 9,1 mm - US 2011.
17. (n° 36) - Bi. - 0,31 g - 8,33 mm - US 2011.

Probables oboles celtiques

Droit et revers indistincts.

18. (n° 40) - Ar. - 0,50 g - 10,2 mm - US 2011.
19. (n° 42) - Ar. - 0,59 g - 9,8 mm - US 2011.

Empire romain

Auguste — Nîmes — As (cf. RIC, 1², p. 51-52).

20. (n° 5) - Cu. - 13,55 g - 26 mm - 12 h. - US 1022.
D/ Peu distinct (tête laurée d'Auguste, absence de P P).
R/ Indistinct.
21. (n° 14) - Cu. - 12,36 g - 26,2 mm - 6 h. - Hors stratigraphie.

D/ Indistinct.
R/ COL-NE., Crocodile attaché.

22. (n° 31) - Cu. (monnaie coupée) - 4,70 g - 25 mm - US 1031.

D/ Peu distinct (tête d'Auguste à droite).
R/ Indistinct.

Auguste — Lyon (cf. RIC, 1², p. 57-58).

23. (n° 4) - Cu - As - 10,10 g - 26 mm - 7 h. - US 1022.
D/ CAE...T MAX, Tête à droite.
R/ ...METAV., Autel.
24. (n° 24) Cu - As pour Tibère - 8,69 g - 26 mm - 2 h. - US 1027.

D/ CAESAR AVG..., Tête à droite.
R/ ...ETAV., Autel.

25. (n° 38) - Cu - Semis pour Tibère - 2,50 g - 13 mm - 1 h - US 1030.

D/ TI CAESAR AVGVST F IMP..., Tête à droite.
R/ ...T., Autel.

Gallien

26. (n° 8) - Bi. - Antoninien, émission du "bestiaire", Rome, 267-268 - 1,74 g - 16 mm - 11 h. - Hors stratigraphie.
D/ ..LLIEN.....G..., Tête radiée à droite.
R/ ...CONS AVG, Cerf debout à droite (exergue hors flan).

RIC, V, 1, p. 146, n° 179.

Constantin

27. (n° 15) - Bi. - Follis, Trèves, 323-324 - 2,86 g - 19 mm - 6 h - US. 1032.

D/ .CONS...INVS AVG, Tête laurée à droite.
R/ SARMATIA-DEVICTA, à l'exergue STR, Victoire à droite tenant trophée et palme près d'un captif assis..
RIC, VII, p. 201, n° 429.

Constantin ou ses fils

28. (n°32) - Bi. - Follis, ateliers ?, 330-340 - 2,14 g - 16 mm - 1 h. - US. 1032.

D/ .CONSTANTI-... Buste de Constantinople à gauche.
R/ Victoire debout à gauche sur une proue (exergue indistinct).

Constant

28. (n°16) - Bi. - Nummus, Rome, 347-348 - 1,55 g - 16 mm - 1 h. - Hors stratigraphie.

D/ .CONSTAN-S P F AVG, Buste diadémé, drapé et cuirassé à droite.

R/ VICTORIAE DD AVGGQ NN, Deux Victoires affrontées, tenant couronne et palme, à l'exergue R.P. au centre : feuille de lierre.

RIC, VIII, p. 255, n° 100.

Constance II

30. (n°11) - Bi. - Nummus, Trèves, 347-348 - 1,29 g - 15 mm - 4 h. - US. 1032.

D/ .CONSTANTI-VS P F AVG, Buste lauré et cuirassé à droite.

R/ VICTORIAE DD AVG.... Deux Victoires affrontées, tenant couronne et palme ; entre M surmonté d'un point, exergue TRP.

RIC, VIII, p. 151, n° 180.

Imitation d'un follis de 337-340

31. (n°9) - Cu - 0,89 g - 14 mm - 7 h. - US 1032.

D/PF AVG..., Buste diadémé et cuirassé à droite.

R/ GLOR-I-A EXERC.... Deux soldats debouts de part et d'autre d'une enseigne. A l'exergue TRP (?)

Comparer à RIC, VIII, p. 143-144.

Magnence

32. (n°6) - Cu - Maiorina, Lyon, 350 - 6,01 g - 23 mm - 12 h. - US 1032.

D/ D N MAGNEN — ..., Buste diadémé, drapé et cuirassé à droite.

R/ — REIPVBLICE, L'empereur debout de face, en tenue militaire, tenant un globe nicéphore et un labarum. A l'exergue ? SLG.

P. BASTIEN, Le monnayage de Magnence (350-353), Wetteren, 1964, p. 175-176, n° 155.

Théodose ?

33. (n°9) - Cu - AE IV, Trèves, 392-395 - 1,12 g - 13 mm - 7 h. - US. 1032.

D/DO —..., Buste à droite.

R/ VICTO.... Victoire allant à gauche. A l'exergue TR.
RIC, IX, p. 34, n) 107 (a).

Royaume de France ?

34. Bi. - Moitié de monnaie - 1,09 g - 20 mm. max.

D/ Indistinct.

R/ Croix pattée dans un quadrilobe.

Cette monnaie "noire" pourrait être un double tournois frappé entre 1436 et 1547.

Fragments de monnaies non identifiées

35. (n°28) - Bi. ou Cu. - 0,13 g - US 2004.

36. (n°29) - Bi. ou Cu. - 0,13 g - US 2004.

37. (n°37) - Bi. ou Cu. - 0,19 g - US 2011.

7) Etude préliminaire de la faune (par P. CAILLAT)

Répartie sur une tranche chronologique allant de la fin du VI^e siècle av. J.-C. au I^{er} siècle ap. J.-C., la faune de ce site est représentée de 2108 restes, dont 1145 ont été identifiés.

- Fin VI^e siècle - début Ve siècle av. J.-C.

(U.S. 2100) :

39 restes, dont 21 identifiés.

* *Sus sp.* : cinq restes, dont trois éléments crâniens et deux os de la ceinture scapulaire. Notons la présence d'une femelle adulte attestée par une canine inférieure gauche. Exceptée une deuxième molaire supérieure très usée, tous ces vestiges portent des traces de débitage.

* *Cervus elaphus* : deux restes, dont une portion proximale de radius droit et un fragment de diaphyse de métatar-

sien. Ces deux vestiges portent des traces de débitage.

* *Ovicaprinae ind.* : un fragment d'hémi-mandibule gauche appartenant à un individu adulte et portant des traces de décarnisation.

* *Bos taurus* : cette espèce est surtout représentée par des os des membres (8 sur 13 restes), tous débités. Notons également que la sous-espèce présente est de petite taille.

La pauvreté de cette faune ne permet de donner qu'un vague aperçu de l'alimentation carnée. Tous les os portent des traces d'intervention humaine et peuvent être considérés comme des déchets de consommation. De plus, la chasse était pratiquée (présence du cerf et celle, possible, du sanglier).

- Ve siècle av. J.-C. :

33 restes, dont 16 identifiés, répartis dans deux petites fosses.

* *Sus sp.* : cinq restes dans la fosse Y, dont deux dents, un fragment de scapulum, un métacarpien et un tibia. Trois restes dans la fosse W, dont deux fragments crâniens et un fragment de scapulum.

* *Ovicaprinae ind.* : ne sont présents que dans la fosse W : deux fragments de métatarsiens rongés et débités et une molaire supérieure.

* *Bos taurus* : deux fragments crâniens dans la fosse Y dont une molaire très usée appartenant à un sujet âgé. Deux dents isolées et un fragment proximal débité de métacarpien dans la fosse W.

On ne peut guère que constater que les Suidés, les Ovicaprins et les Bovinés ont été consommés.

- IV e siècle av. J.-C. (U.S. 2014) :

398 restes, dont 192 identifiés.

REPARTITION DES ESPECES		
	NRD	% NRD
<i>Canis familiaris</i>	1	0,67
<i>Sus sp.</i>	80	54,05
<i>Cervus elaphus</i>	2	1,35
<i>Ovicaprinae ind.</i>	16	10,81
<i>Ovis aries</i>	3	2,02
<i>Bos taurus</i>	32	21,62
<i>Equus caballus</i>	1	0,67
<i>Anser anser ?</i>	1	0,67
<i>Anas platyrhynchos ?</i>	1	0,67
<i>Anas crecca ?</i>	1	0,67
<i>Gallus gallus</i>	10	6,75

NRD : nombre de restes déterminés.
% NRD : pourcentage par rapport au nombre total de restes déterminés.

L'unique vestige de chien de ce niveau est un deuxième métatarsien gauche, attribuable à un individu adulte de taille moyenne.

Pour les Suidés, Ovicaprins et le Boeuf, nous ferons les mêmes remarques que précédemment.

Le Cheval est représenté par trois restes : un fragment de dent jugale lactéale supérieure, une prémolaire supérieure et un fragment de vertèbre thoracique attribuable à un individu jeune. Rien ne permet de dire que cet animal ait été consommé.

Bien que plus pauvre, cet échantillon de faune semble bien donner les mêmes indications que le précédent. Insistons toutefois sur la présence du cheval, car cet animal est plutôt rare dans les niveaux gaulois.

- Fin du IIIe - début du IIe siècle av. J.-C.

(U.S. 2027 B et A) :

898 restes dont 492 identifiés.

REPARTITION DES ESPECES

	NRD	% NRD
<i>Lutra lutra</i>	1	0,2
<i>Canis familiaris</i>	5	1,01
<i>Sus sp.</i>	262	53,25
<i>Cervus elaphus</i>	4	0,81
<i>Ovicaprinae ind.</i>	66	13,41
<i>Capra hircus</i>	1	0,2
<i>Ovis aries</i>	11	2,23
<i>Bos taurus</i>	138	28,25
<i>Corvus corax</i>	1	0,2
<i>Acipenser sturio</i>	2	0,4

15,84 %

ANALYSE

* *Lutra lutra* : une portion proximale de fibula gauche prouve la présence de la loutre. La proximité de la Garonne, de la Devèze aussi, ne rend pas surprenante la présence de cet animal.

* *Canis familiaris* : la présence de cette espèce est attestée par deux fragments crâniens et un humérus gauche attribuable à un individu jeune et par deux métatarsiens d'adultes, dont un porte des traces de "décarnisation".

* *Sus sp.* : les Suidés sont de loin les mieux représentés. Ils constituent plus de la moitié des restes identifiés. Tous les éléments du squelette sont présents, ainsi que les restes d'individus jeunes et adultes. Tous portent des traces d'intervention humaine ("décarnisation", débitage, désarticulation...).

* *Cervus elaphus* : faiblement représenté. Quatre restes lui sont attribuables et tous sont des éléments de membres. Trois d'entre eux portent des traces de "décarnisation" et de débitage.

* *Ovicaprinae ind.* : ils constituent plus de 15 % de la faune identifiée. Les deux espèces sont représentées : *Capra hircus* (la Chèvre) et *Ovis aries* (le Mouton), la deuxième plus abondante que la première. Il n'a malheureusement pas été possible de faire une

détermination spécifique pour une grande majorité de restes d'Ovicaprins du fait surtout de la fragmentation quasi-systématique de ces vestiges.

* *Bos taurus* : tous les vestiges attribués à cette espèce appartiennent à une forme de petite taille. Tous les éléments du squelette sont représentés et portent des traces plus ou moins nettes d'intervention humaine. De nombreuses dents attestent la présence d'individus jeunes, d'adultes et de sujets très âgés.

* *Corvus corax* : l'unique vestige de Grand Corbeau est un coracoïde gauche brisé. La présence de ce grand passereau sur ce site, semble-t-il un peu en dehors de l'aire de répartition actuelle du *Corvus corax*, est à noter. Quoique farouche et s'observant habituellement seul ou par couple, cet oiseau omnivore fréquente assez souvent les tas d'immondices, les dépotoirs, et ... les charognes. Sa présence ici n'est donc guère surprenante.

* *Acipenser sturio* : deux restes attribués à l'esturgeon, dont une plaque osseuse. Aucune trace de décarnisation n'a été relevée.

REMARQUES

Il est toujours délicat de tenter d'expliquer la présence d'une espèce sur un site lorsque celle-ci n'est représentée que par un seul vestige. En ce qui concerne la loutre, rappelons simplement que celle-ci était communément chassée pour sa fourrure de grande valeur.

La présence d'un reste de chien portant des traces de "décarnisation" permet de supposer un cas de cynophagie. Ceci reste toutefois formulé avec les plus extrêmes réserves.

L'essentiel de l'alimentation carnée était surtout composée par les Suidés (plus de la moitié), par le Boeuf et les Ovicaprins. Il semblerait, pour ces derniers, que le Mouton ait prédominé.

La récupération de la moëlle et de la graisse contenue dans les os semble bien avoir été pratique courante. D'une part, la majorité des os des membres a été fragmentée, d'autre part, sur 406 restes indéterminés, 242 sont des fragments de diaphyses d'os longs.

Le Cerf est le seul animal qui prouve une activité cynégétique liée à l'alimentation. La chasse apparaît donc comme tout à fait accessoire. Toutefois, une telle constatation doit être aussitôt nuancée. En effet, les Suidés constituent plus de la moitié des restes identifiés ; or nous ignorons quel est le taux de représentation du sanglier (s'il est présent ?). La pêche a semble-t-il été pratiquée.

- Fin du IIe siècle - début du Ier siècle av. J.-C.

(U.S. 2015) :

276 restes dont 161 identifiés.

REPARTITION DES ESPECES		
	NRD	% Nrd
<i>Felis sylvestris</i> ?	1	0,62
<i>Canis familiaris</i>	1	0,62
<i>Sus sp.</i>	104	64,59
<i>Cervus elaphus</i>	1	0,62
<i>Ovicaprinae ind.</i>	26	16,14
<i>Capra hircus</i>	2	1,24
<i>Ovis aries</i>	2	1,24
<i>Bos taurus</i>	22	13,66
<i>Equus caballus</i>	2	1,24

18,62 %

ANALYSE

Une portion proximale de tibia représente le genre *Felis*. Appartenant à un individu adulte de grande taille, il s'agit ici peut-être du chat sauvage.

Le Chien n'est représenté ici que par un fragment proximal de côte gauche.

Un fragment de calcaneum droit, portant des traces de débitage, atteste la présence du Cerf.

Le Cheval est également présent dans ce niveau. Il est représenté par deux os : une première phalange antérieure gauche qui a été rongée ; une portion proximale de radius gauche portant des traces nettes de débitage.

REMARQUES

Ce niveau est le premier à avoir livré un reste de Chat.

Sus sp., *Ovicaprinae ind.* et *Bos taurus* constituent là encore l'essentiel de l'alimentation carnée.

Bien que déjà signalée dans le niveau précédent, la présence du Cheval revêt ici un intérêt particulier. Il est en effet fort probable, comme semble bien l'indiquer la portion proximale de radius gauche, que cet animal ait été consommé.

- Ier siècle av. J.-C. (U.S. 2010, 2011, 2012) :

57 restes, dont 33 identifiés.

Sur 33 restes identifiés, 21 appartiennent au genre *Sus*, un est attribué à *Ovis aries* et 9 à *Bos taurus*. Ce sont toujours les mêmes espèces qui constituent la majorité des restes

déterminés. Malgré la pauvreté de l'échantillon, il est toutefois possible de faire deux remarques :

Une portion proximale de métatarsien de Boeuf a été sciée et porte des traces de taille. Cela permet de supposer une utilisation industrielle de l'os.

Un fragment d'hémi-mandibule gauche et un fragment d'atlas ont été attribués au Chien. La première vertèbre cervicale a nettement été tranchée dans sa partie médiane (sens crânio-caudal). Cette constatation permet d'envisager un cas de cynophagie.

- Début du Ier siècle ap. J.-C. (U.S. 2004 et 2004 A) :
10 restes, dont 7 identifiés.

Les sept restes identifiés sont attribuables aux Suidés, Ovicaprins et Boeuf. Sur trois restes d'Ovicaprins, deux appartiennent à *Ovis aries*. Ces vestiges portent tous des traces d'intervention humaine.

- Début du Ier siècle ap. J.-C. (U.S. 1031 et 1028) :
100 restes, dont 64 identifiés.

L'échantillon est ici encore trop pauvre. Soixante-deux restes identifiés sur soixante-quatre sont attribuables aux Suidés (37), Ovicaprins (19) et Boeuf (6). Pour les Ovicaprins, *Capra hircus* et *Ovis aries* sont représentés. Un calcaneum gauche débité atteste la présence du Cerf. Un vestige indéterminé de poisson indiquerait une activité de pêche.

- Première moitié du Ier siècle ap. J.-C. (U.S. 1030) :
282 restes, dont 148 identifiés.

REPARTITION DES ESPECES

	NRD	%NRD	
<i>Canis familiaris</i>	1	0,52	
<i>Sus sp.</i>	86	44,75	
<i>Cervus elaphus</i>	2	1,04	
<i>Ovicaprinae ind.</i>	41	21,35] 23,43 %
<i>Capra hircus</i>	1	0,52	
<i>Ovis aries</i>	3	1,56	
<i>Bos taurus</i>	55	28,64	
<i>Equus caballus</i>	3	1,56	

ANALYSE

Les deux restes attribués au Cerf sont un fragment distal de métatarsien et un fragment de bois (andouiller). Ce dernier atteste la présence d'un individu mâle.

L'unique reste de Cheval est une troisième ou quatrième prémolaire inférieure gauche.

L'avifaune est constituée de deux familles : les Anatidés et les Gallinacés.

* *Anser anser* ? (oie cendrée) : un seul reste lui est attribuable. Il s'agit d'un scapulum gauche portant des traces de "décarnisation".

* *Anas platyrhynchos* ? (colvert) : représenté par un fragment distal d'humérus gauche.

* *Anas crecca* ? (sarcelle d'hiver) : dont la présence est attestée par un cubitus gauche portant des traces de décarnisation.

Seule l'espèce *Gallus gallus* (la poule, *sensu lato*) représente la deuxième famille. Ces restes sont attribuables à des individus jeunes et adultes qui ont été consommés.

REMARQUES

Les remarques faites précédemment pour les Suidés, Ovicaprins et Bovinés sont toujours valables.

L'unique vestige de Cheval ne permet pas de dire que cet animal ait été consommé.

Il en est de même pour le Cerf. Toutefois, l'utilisation du bois de cerf à des fins artisanales ou industrielles est possible. En effet, l'andouiller présent dans ce niveau a été scié et porte des traces probables d'utilisation.

L'avifaune constitue presque 9 % de la faune identifiée. C'est le premier niveau à avoir livré ce type de document. La seule espèce chassée semble avoir été la Sarcelle ; l'oie cendrée et le canard sont de taille légèrement supérieure à celle des individus sauvages de notre collection de référence. On peut donc supposer être ici en présence de formes domestiques, ceci étant, bien entendu, formulé avec réserves. Notons enfin que l'essentiel de l'avifaune est constitué par *Gallus gallus* qui est une forme domestique.

- Milieu du Ier siècle ap. J.-C. (U.S. 1032) :
15 restes, dont 11 identifiés.

L'échantillon est ici beaucoup trop pauvre pour pouvoir affirmer quoi que ce soit. Notons simplement que, là encore,

l'essentiel de la faune représentée est constituée par les Suidés, Ovicaprinés et Bovinés. *Gallus gallus* est également présent.

Nous ferons tout de même une remarque au sujet du reste de Chat trouvé dans ce niveau. Il est difficile d'attribuer cet humérus gauche d'adulte à *Felis sylvestris* (le chat sauvage) ou à *Felis catus* (le chat domestique). La présence des deux formes étant possible, nous nous contenterons, pour le moment, de l'identification du genre.

En guise de conclusion

Nous attirons tout de suite l'attention sur le caractère aléatoire des remarques qui peuvent être faites. Les échantillons de faune mis au jour sur ce site sont globalement trop pauvres pour permettre toute conclusion d'ordre général. Aussi, les résultats obtenus n'auront-ils qu'une valeur indicative, sans plus, et ne concerneront que ce site.

Du VI^e siècle av. J.-C. à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., l'essentiel de l'alimentation carnée est constituée par les Suidés, Ovicaprinés et Bovinés. Ils représentent toujours entre 88 et 98 % des restes identifiés. Ce sont les Suidés qui en constituent la base (toujours plus de 50 % des restes identifiés), suivis, par ordre d'importance, par le Boeuf et les Ovicaprinés. Pour ces derniers, lorsque la distinction Chèvre-Mouton a été possible, le Mouton est toujours mieux représenté.

Le Cerf est l'unique animal qui soit un témoignage d'une activité cynégétique liée à l'alimentation. La chasse apparaît donc être un épiphénomène. Cette constatation doit être nuancée du fait de la présence des Suidés. Rien ne permet d'affirmer ou de nier la présence toujours possible du Sanglier. Si ce dernier est présent, son taux de représentation peut modifier de façon sensible les apports de la chasse.

Ces deux remarques permettent de dégager deux grandes constantes dans l'alimentation carnée. Les deux suivantes vont permettre d'en saisir quelques évolutions possibles, et cela avec toutes les réserves déjà émises.

La première concernerait les goûts alimentaires. L'avifaune caractériserait cette évolution. Ceci est particulièrement net lorsque l'on compare les trois échantillons les plus riches : celui de la fin du III^e-début du II^e siècle av. J.-C., celui du II^e siècle av. J.-C., et enfin celui de la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Un seul reste d'oiseau est présent dans le premier, encore appartient-il à une espèce a priori non consommable. Les oiseaux sont totalement absents du second échantillon. On peut donc constater pour la période gauloise que, sur ce site, l'apport de l'avifaune dans l'alimentation carnée est pratiquement nul. Ce n'est pas le cas dans l'échantillon de la période gallo-romaine. Les oiseaux représentent presque 9 % (8,76 %) des restes identifiés. La majorité des vestiges sont attribués à une espèce domestique, *Gallus gallus*. S'il reste faible, l'apport alimentaire constitué par les oiseaux n'est pas négligeable.

La seconde remarque concernerait une modification dans les modes alimentaires. En effet, il a été possible de constater, lors du travail d'identification, des modifications dans la fragmentation des os. Nous avons tenté de traduire cette "impression" en utilisant la répartition anatomique des vestiges indéterminés. Pour cela, nous avons effectué un petit test sur les taux de représentation des fragments de diaphyses des os longs. Or, nous constatons leur régulière diminution. En effet, du III^e à la fin du II^e siècle av. J.-C., les fragments de diaphyses représentent de 80 à 60 % des restes indéterminés ; du I^{er} siècle av. J.-C. à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., ils n'en constituent plus que de 38 à 25 %. Ce phénomène peut traduire deux choses : soit une évolution des modes alimentaires, soit une adaptation aux conditions environnantes. On peut en effet penser qu'à l'époque gauloise, l'apport alimentaire représenté par les animaux était exploité systématiquement et au maximum. Cela était peut-être lié à un élevage précaire et difficile, rendant précieux tout élément nutritif fourni par l'animal. Par contre, la présence romaine a pu modifier l'environnement économique et politique, rendant ainsi l'élevage plus prospère et l'apport en viande plus régulier et abondant. De ce fait, l'exploitation systématique de tout élément nutritif tiré de la faune n'était peut-être plus nécessaire.

III. LE SITE DE "LA FRANCE" ET L'EVOLUTION TOPOGRAPHIQUE DE BORDEAUX ANTIQUE

1) Chronologie du site

L'étude d'ensemble du mobilier archéologique significatif permet de proposer une évolution chronologique assez précise de ce quartier bordelais (voir tableau ci-joint).

C'est probablement à la fin du VI^e siècle av. J.-C. qu'apparaissent les premiers habitats (U.S. 2100).

A partir de cette date, et jusqu'à la conquête romaine, le site va connaître une occupation quasi-ininterrompue, puisqu'aucun grand hiatus chronologique ne semble avoir été décelé. Les sols d'habitat se succèdent régulièrement du Ve siècle av. J.-C. (U.S. 2014) au II^e siècle av. J.-C. sans véritables bouleversements. C'est avec le sol 2015 qu'apparaissent brusquement, et en masse, les importations d'amphores italiennes, dans le courant du II^e siècle av. J.-C. Mais la véritable rupture se produit dans les années +10 / +30 ap. J.-C., date à laquelle un habitat privé construit suivant les techniques romaines remplace les sols de galets et les cabanes de bois et torchis du I^{er} siècle av. J.-C. Cet habitat gallo-romain s'installe en bordure d'une voie, un des axes essentiels de l'urbanisme antique de Burdigala. Indirectement, cette construction nous fournit des éléments intéressants sur la date de mise en place de la trame urbaine à Bordeaux, probablement réalisée sous Auguste.

Cette maison cesse d'exister au début de la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Elle est alors systématiquement détruite pour laisser place à un grand bâtiment public qui survit, sans grande modification, au moins jusqu'au Ve siècle.

2) Aux origines de Bordeaux

Compte tenu de ces nouvelles données issues de la fouille de la rue Porte-Dijeaux, il nous parut intéressant d'essayer de replacer le site de "La France" dans son contexte

historique et géographique. En effet, ayant mis en évidence avec certitude, à l'occasion de cette opération, l'origine protohistorique de Bordeaux, il apparut intrigant qu'aucune fouille n'ait signalé de tels niveaux archéologiques. Avions-nous fouillé un habitat isolé ou s'agissait-il réellement d'une agglomération ? Avait-on enfin les premières traces de l'*emporion* de *Burdigala* dont parle Strabon¹⁰⁸ ? Si tel était le cas, pouvions-nous en déterminer les limites, son expansion et par là même comprendre l'évolution de la ville antique ?

Les découvertes antérieures

- Le site des "Dames de France"

C'est en 1905, à l'occasion de la démolition d'un immeuble à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de la rue Porte-Dijeaux, que furent découverts des éléments archéologiques tout à fait comparables à ceux décelés sous l'immeuble du journal "La France"¹⁰⁹. Rien d'étonnant à cela puisque nous nous trouvons seulement en face de nos propres fouilles, soit à une trentaine de mètres. La description, rapide, des découvertes est intéressante : très grand nombre d'amphores écrasées sur place et nombreuses céramiques¹¹⁰. Le catalogue de la grande exposition "Bordeaux 2000 ans d'histoire", organisée en 1971, fournit quelques renseignements complémentaires¹¹¹. Il présente deux tessons de céramique campanienne A. Il s'agit "d'un fond de céramique campanienne A" (diamètre maximum restitué : 0,09 m), orné de trois (restitué quatre) timbres en forme de coeur et d'un autre fond (diamètre maximum restitué : 0,07 m) ne portant aucun décor. Ces deux tessons provenaient de la rue Porte-Dijeaux (annexe des Dames de France) ; on y a aussi trouvé "une abondance de terra sigillata d'arezzo". Enfin, une rapide visite dans les réserves du Musée d'Aquitaine permit de s'assurer de la présence d'amphore Dressel 1 dans le lot de matériel¹¹².

108. Strabon, IV, 2, 1.

109. Communication de M. BOUCHON, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXXIX, 1920-1, p. XXXVII.

110. Dans *Bordeaux pittoresque, Itinéraires Touristiques*, 1930. Compte-rendu de M. BOUCHON, p. 75-76 : "A 8,15 m de profondeur, ces archéologues distingués découvrirent un amoncellement formé d'amphores brisées, puis ce furent d'autres amphores intactes de toutes dimensions...".

111. *Bordeaux, 2000 ans d'Histoire*, catalogue de l'exposition, Bordeaux, 1971, p. 65, fig. 49 et 50.

112. Nous tenons à remercier J. SANTROT, qui nous a permis de jeter un coup d'oeil à ce mobilier archéologique, qui fut longtemps entreposé porte Cailhau à Bordeaux, avant d'être déposé au Musée d'Aquitaine en 1983.

EVOLUTION CHRONOLOGIQUE DU SITE DE "LA FRANCE" (BORDEAUX)

Unités stratigraphiques	Interprétation	Datation proposée pour la céramique commune	Datation proposée pour les amphores	Datation proposée pour les monnaies	Datation proposée pour la céramique campanienne	Datation proposée pour la céramique sigillée	Proposition d'évolution chronologique des U.S.
2100	Habitat	Fin VIe s. av.JC Début Ve	—	—	—	—	Fin VIe s. av.JC Déb. Ve s. siècle
2014	Sols et habitat	Courant IVe s. av. JC	—	—	—	—	Courant IVe s. av. JC
2027 B	Sols	Seconde moitié IIIe s. av. JC	—	—	—	—	Seconde moitié IIIe s. av. JC
2027 A	Sols	Première moitié IIe s. av. JC	IIe s. av. JC	—	—	—	IIe s. av. JC
2015	Sols	Fin IIe s. av. JC Déb. Ie s. av. JC	Fin IIe s. av. JC Déb. Ier s. av. JC	Début Ier s. av. JC	Début Ier s. av. JC	—	Fin IIe s. av. JC Déb. Ier s. av. JC
2018-2016	Sols	—	Déb. Ier s. av. JC	—	Déb. Ier s. av. JC	—	Déb. Ier s. av. JC
2012	Limon	Milieu Ier s. av. JC	-60 à -35 av. JC	—	-75 à -50	—	-60 à -30
2011	Sol-Aménagement de dalles	Milieu Ier s. Avant -30	Avant -10 av. JC	Post-Conquête -50 à -30	—	—	Vers -30
2010 2009	Sol et limon, et structures légères d'habitat	Augustéen ancien	Vers -20 -10 av. JC ?	Post-Conquête	—	Eclats d'arétine ?	-20 à -10
2004 et 2004 A	Habitat ?	Augustéen	Augustéen	—	—	—	Augustéen ?
1028-1031	Voierie	—	—	—	—	-10 à +15	-10 à +15
2030-2031	Sols	—	—	—	—	+10 à +20	+10 à +20
2029-2025-1010-1034-1027-1026-1025-1029 A-1024-1023	Habitat privé gallo-romain avec galerie en façade	Augustéen -10 à +10	—	Auguste	—	+10 à +30	+10 à +30
1030-1022 1021	Dépotoirs et sols	Première moitié Ier ap. JC	—	Tibère	—	+20 à +50	+20 à +50
1032-1009-1020-1008-1007-1006-1005-1019	Destruction et remblais	—	—	—	—	+50 à +65	Vers 60
1029-1035-1036	Construction grand bâtiment	—	—	—	—	—	Postérieur à 60
1035	Destruction du mur de façade	—	—	IVe s.	—	D.S.P. Ve s.	Ve s. ?

- Le site des allées Tourny

La fouille des allées de Tourny n'est malheureusement pas publiée à ce jour. Toutefois, nous avons pu avoir accès aux carnets de fouilles, aux relevés et aux caisses de matériel archéologique grâce à MM. M. Gauthier et J. Seigne¹¹³.

C'est de 1971 à 1972 qu'eut lieu cette première grande fouille archéologique bordelaise. Si les moyens financiers

et matériels furent très faibles, les fouilleurs purent toutefois dresser un plan précis du quartier à l'époque romaine et procéder à une série de sondages stratigraphiques. L'un de ceux-ci nous intéresse plus particulièrement : celui qui fut pratiqué à travers la rue antique prolongeant l'actuelle rue Sainte-Catherine, à hauteur de la rue Mautrec. Les coupes stratigraphiques relevées et les commentaires dans les carnets de fouilles sont très révélateurs. Ils décrivent des couches archéologiques en tous points

113. La fouille confiée à J. Couptry, Directeur des Antiquités Historiques fut réalisée en collaboration avec M.Gauthier ; J. Seigne, architecte, exécuta de nombreux relevés stratigraphiques notamment.

identiques au site de la France, rue Porte-Dijeaux ¹¹⁴ : nombreux sols de graviers damés avec amphores Dressel 1 A, céramiques communes protohistoriques, dont certaines décorées de cordons digités, enfin, céramique campanienne A ¹¹⁵.

L'exploration rapide du mobilier en dépôt à la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine, que nous avons menée avec C. Sireix, responsable dans cet article de l'étude du matériel protohistorique, confirme la présence d'un important fond de céramiques du Second Age du Fer ¹¹⁶ à Tourny.

Ainsi, il nous apparaît certain que le site recelait d'importants vestiges protohistoriques.

A partir de ces trois opérations et de l'étude de quelques sondages complémentaires (place Gambetta, cinéma Le Français, rue Huguerie et marché des Grands Hommes ¹¹⁷), il devrait être possible d'essayer de définir la zone couverte par le *Burdigala* antérieur à la Conquête. Mais avant toute chose, il est aussi nécessaire de faire appel à une relecture de la topographie et de la géologie de Bordeaux, qui peuvent avoir aussi déterminé cette implantation.

3) Le site naturel de Bordeaux

"Ils (les Bituriges Vivisques) occupent une ville-marché, Bordeaux, située sur une espèce de bras de mer que fait l'estuaire du fleuve" ¹¹⁸. C'est ainsi que Strabon, au début du Ier siècle ap. J.-C., décrit très rapidement le chef-lieu des Bituriges Vivisques. Effectivement, Bordeaux est avant

tout une ville de la Garonne, ainsi que la définit L. Papy dans son ouvrage sur le Midi atlantique ¹¹⁹.

Sans être située à la limite extrême de l'action des marées, elle se trouve "tout de même à 100 km à l'intérieur des terres, en un point où le fleuve a encore 500 m de large" ¹²⁰. Toutefois, cette situation lui permit, dès les origines, d'offrir un accès à l'Océan bien supérieur à toutes les voies terrestres qui, partant de cet endroit, devaient se heurter à de grandes étendues de Landes marécageuses, palus ou marais, dans leurs avancées vers le large.

Sur la rive gauche du fleuve, le lieu d'implantation de *Burdigala* présentait apparemment une topographie et un environnement contraignants. Toutefois, ces deux facteurs contribuèrent à l'occupation humaine du site : d'un côté, au sud, le bassin intérieur marécageux (?) que formaient les rivières du Peugue, de la Devèze et du Caudéran en mêlant leurs eaux avec la Garonne ; de l'autre, au nord, la présence de la terrasse alluviale de grave du mont Judaïque et du Puy-Paulin, s'élevant de 10 à 12 mètres au-dessus du fleuve ¹²¹. De forme très allongée, cette plate-forme bien égouttée s'avancéait jusqu'au contact de la Garonne, dominant au sud la basse vallée de la Devèze et ses affluents et, au nord, les marais de Bruges et les palus des Chartrons.

La ville s'établit donc sur le seul et dernier promontoire de terre ferme au contact de la rive gauche avant la zone de confluence Dordogne-Garonne et Océan ¹²².

Les études géologiques récentes menées par le B.R.G.M., dans le cadre du futur métro ¹²³ de Bordeaux,

114. Les cahiers de fouille mentionnant les découvertes archéologiques nous intéressant directement sont les suivants : secteur III carré B/C 40-41, 24 août 1971 : mention de la découverte de deux amphores italiques avec marque, tessons de campanienne A, et de fragments de céramique "Tène III". Le lendemain, même carré : sol de terre battue rouge avec campanienne A et fond de vase "Tène III", cinq lèvres d'amphores italiques ; nouveau "sol en terre battue" sous le précédent avec de nombreux fragments de céramique commune Tène III, fragments de campanienne ; dessous "couche cendreuse celtique (?) avec cols d'amphore italique". Vendredi 27 août 1971 : même carré. "La couche cendreuse est recouverte d'un cailloutis damé...". Lundi 30 août 1971 : même carré. Décapage d'un nouveau sol damé avec amphore Dressel 1 A, céramique "La Tène III". La fouille de ce sondage se poursuit ainsi jusqu'à la fin du mois de septembre 1971, alternant les découvertes de campanienne, amphores Dressel 1 et quelques objets, notamment "un bracelet creux en bronze" et une fibule.

115. Cf M. BATS, Fouilles des Allées de Tourny à Bordeaux (1971) : La céramique campanienne, dans *Aquitania*, n° 3, 1985, p. 27-30.

116. Mobilier déposé au dépôt archéologique de Cadillac, carrés D 37 et B/C 40-41.

117. Place Gambetta, cinéma Le Français : D. BARRAUD, Chronique d'Archéologie Bordelaise, 1981 et 1985, dans *Société Archéologique de Bordeaux*, t. LXXV, p. 3, t. LXXVI, p. 5 ; rue Huguerie et rue du Palais Gallien : M.-A. GAIDON, Chronique d'Archéologie Bordelaise, *Société Archéologique de Bordeaux*, t. LXXVII, 1987, p. 3-8 ; place du marché des Grands Hommes : renseignements C. SIREIX, fouilles avril-septembre 1988.

118. Strabon, IV, 2, 1.

119. L. PAPY, *Le Midi atlantique*, Paris, 1982, p. 173-176.

120. L. PAPY, *op. cit.*, p. 174.

121. R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 21.

122. Seul le site de Brion, sur la rive gauche de la Gironde, identifié sans certitude absolue comme le *Noviomagus* de Ptolémée (Edit. Mueller, II, 7, 7), première ville des Bituriges Vivisques, eut un certain temps une situation plus haute sur l'estuaire. Toutefois sa position, sur une île au fond d'une baie qui se transforme peut-être très tôt en marais (courant du II^e siècle ap. J.-C.), et son absence d'arrière-pays agricole, limita son développement. Cette "ville" ne connut d'ailleurs jamais la même importance que celle de Bordeaux, dès son origine : 10 hectares de superficie maximum au tout début du premier siècle ap. J.-C., soit une surface inférieure à *Burdigala* à la même époque (15 hectares). Sur Brion, Cf. P. GARMY, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 44, 1988, p.115-121.

123. Rapport remis le 24 décembre 1987 à la Communauté Urbaine de Bordeaux par le B.R.G.M. dans le cadre des études du futur métro.

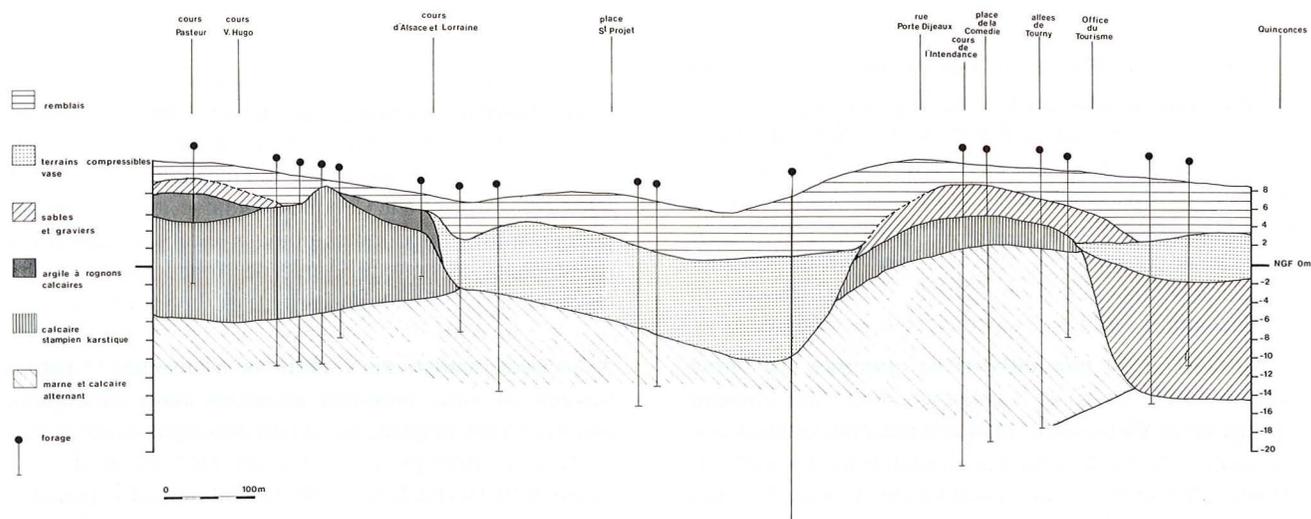


Fig. 49. — Coupe géologique sud-nord de Bordeaux : (d'après des documents du B.R.G.M.) (Dessin : J.-L. THIRION).

permettent de mieux saisir les différents faciès géomorphologiques de Bordeaux. Une coupe géologique a été réalisée de la gare Saint-Jean à la Cité des Aubiers, à partir de la collecte de tous les forages situés sur le tracé ou à proximité immédiate¹²⁴. Cette étude dépassant largement le cadre de notre propre réflexion, nous ne présentons que la partie nous intéressant directement, celle comprise entre le cours Victor Hugo et la place des Quinconces (fig. 49).

La coupe prend ainsi en écharpe toute la ville antique dans le sens sud-nord. La vallée du Peugue et de la Devèze se distingue très nettement. Elle a complètement gommé le niveau calcaire stampien karstique et le fond repose directement sur une formation de marnes alternant avec des calcaires, formation imperméable¹²⁵. Les flancs de cette vallée sont très abrupts et déterminent deux plates-formes constituées par le calcaire stampien karstique¹²⁶, recouvert au sud par un niveau d'argile à rognons calcaires et, au nord, par des niveaux de sables et graviers constituant le promontoire dont nous avons précédemment parlé. De part et d'autre de celui-ci, on retrouve : le comblement de la

vallée de la Devèze et ses affluents, constitué par des terrains compressibles (vases et tourbes)¹²⁷ et, de l'autre, le début des palus des Chartrons, constitués par un niveau important de sables et graviers recouverts de deux mètres de vases et tourbes.

Ainsi se retrouvent parfaitement les formes que nous esquissions au vu de la topographie actuelle. Il est donc possible de schématiser les grands caractères de la morphologie bordelaise et d'établir une carte synthétique du site tel qu'il devait se présenter aux origines (fig. 50).

A l'est, la Garonne, dont le lit devait venir buter contre les terrasses quaternaires, sud et nord, pénétrait probablement aussi dans l'échancrure de l'estuaire de la Devèze et ses affluents. Ce point a pu être vérifié à l'occasion de travaux place du Palais¹²⁸ ou lors de forages le long des quais, ou dans les rues avoisinantes. La terrasse sud s'étend vers l'ouest, formant ainsi le versant sud de la vallée de la Devèze. Ces limites sont connues grâce aux forages de la place Camille Jullian et de la rue des Frères Bonie, où elle a pu être mise en évidence¹²⁹.

124. Ainsi, d'après le rapport, 83 forages situés exactement sur le tracé et 28 à proximité immédiate, c'est-à-dire à moins de 50 m, ont été utilisés.

125. Rapport B.R.G.M., p. 2 : "Sous les calcaires à Astéries vient une formation marno-calcaire constituée d'alternance de calcaires et de marnes en niveaux discontinus dont l'épaisseur est variable : 15 à 25 mètres. Les géologues y distinguent deux niveaux superposés ; la zone à grands foraminifères au sommet et la zone à Alkyardia (ou à Miliales) à la base.

126. Rapport B.R.G.M., p. 1 : "Calcaires coquilliers et gréseux de couleur jaune, tendres, d'âge stampien, dénommés "calcaire à Astéries", qui ont subi d'importantes karstifications et érosions depuis la fin du Tertiaire... La partie supérieure des calcaires karstiques est fréquemment recouverte par des produits de décalcification de ces calcaires (argiles, argiles à blocs et rognons calcaires).

127. Rapport B.R.G.M., p. 2-3 : "Sur le *substratum* de la vallée constituée uniformément... on trouve sur 22 à 25 m d'épaisseur : à la base, une formation sableuse avec graviers et petits galets, puis une formation molle à matière organique, vaseuse ou argileuse et parfois tourbeuse, de manière discontinue...".

128. D. BARRAUD, Chronique d'Archéologie bordelaise, dans *Société Archéologique de Bordeaux*, t. LXXIV, 1983, p. 10-18.

129. Sondages effectués par les entreprises TEMSOL et CEPTB. Rapports déposés à la D.R.A.H.A.

La terrasse nord remonte directement vers l'ouest en suivant parallèlement la rue Porte-Dijéaux (fig. 50). Son tracé est assez bien connu grâce aux vérifications effectuées lors des travaux de la rue Porte-Dijéaux¹³⁰, du parking Gambetta, du parking Saint-Christoly¹³¹. La rupture de pente était assez brutale puisqu'il est encore possible, en étudiant une photographie aérienne de la ville, de discerner les décrochements dans les toitures, décrochements qui indiquent ainsi l'endroit exact du nez de la terrasse.

Au nord, il est plus difficile de discerner une limite précise. Les travaux d'aménagements du château Trompette au XVII^e siècle, puis de la place des Quinconces, ont totalement nivelé ce secteur. Toutefois il est possible de penser, en notant le cours aberrant du ruisseau Le Font d'Audège, que celui, détourné au XIV^e siècle pour couler dans les fossés de la dernière enceinte de Bordeaux¹³², suivait à l'origine un cours plus régulier, au pied du "promontoire", délimitant ainsi la terrasse naturelle.

Enfin, outre cette situation topographique privilégiée, cette position géographique importante, dernière halte avant l'Océan, le site de Bordeaux bénéficie aussi sur la rive gauche de la Garonne, dans "sa partie concave, d'une "mouille" de sept mètres de profondeur, où la marée basse n'imposait pas l'échouage"¹³³. Ainsi, de gros bateaux pouvaient-ils s'avancer au plus près sans risques.

Tous ces éléments ne pouvaient que concourir à la création d'une importante place commerciale à cet endroit précis de la Garonne¹³⁴.

4) L'occupation protohistorique de Bordeaux

C'est effectivement sur cette plate-forme que se positionnent toutes les découvertes protohistoriques que nous avons mentionnées précédemment : immeuble La France, immeuble des Dames de France et allées de Tourny.

Il est toutefois difficile d'imaginer la taille et l'importance de ces habitats au vue des surfaces fouillées. Mais, nous l'avons montré pour le site de "La France", la stratigraphie semble quasiment ininterrompue de la fin du VI^e siècle av. J.-C. à la Conquête romaine, avec des phases plus ou moins importantes pouvant être liées tant à des phénomènes économiques qu'à des fonctions différentes du quartier. L'examen de la revue de la Société Archéologique de Bordeaux, et surtout des comptes-rendus du XIX^e siècle réalisés par Camille de Mensignac¹³⁵ sur les travaux en ville, montrent qu'aucun autre témoignage antérieur à la Conquête, mis à part des objets isolés de tout contexte archéologique¹³⁶, n'a été signalée au-delà du périmètre défini par la rue Porte-Dijéaux au sud, la place des Quinconces au nord, et une ligne fictive barrant la plate-forme de grave, un peu au-dessous du marché des Grands Hommes à l'ouest (fig. 50). La fouille récente de ce dernier, si elle a permis la découverte de matériel protohistorique résiduel, a montré l'absence totale de niveaux archéologiques ou de structures antérieures à la Conquête. Ainsi défini, l'*emporion* de *Burdigala* pourrait avoir une superficie maximum de 5 à 6 hectares. C'est de ce noyau ancien que va partir le développement de la ville romaine.

5) Le développement de *Burdigala* (fig. 51)

a) La ville augustéenne

La conquête romaine n'a pas réellement affecté le mode de vie des bordelais. La fouille de la rue Porte-Dijéaux¹³⁷ témoigne de cette continuité dans les techniques de construction de l'habitat et les modes de vie jusqu'au début de l'ère.

L'apparition d'un système urbain orthonormé, de structures plus typiquement romaines dans leur construction et leur conception (sols de tuileau, murs en petit appareil, galerie donnant sur la rue), n'est pas

130. Voir remarques dans cet article, p. .

131. Dossiers forages déposés à la D.R.A.H.A.

132. Voir les gravures du XVII^e siècle et plan de Bordeaux du XVIII^e siècle.

133. R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 17.

134. Enfin, il est à noter que les premières hauteurs de la rive droite, falaises calcaires de Floirac, Lormont..., sont assez éloignées de la Garonne (1 km environ). Les terres ou palus qui séparent ces falaises du fleuve étaient inondables ou du moins extrêmement marécageuses. L'habitat ne se fixa dans ces quartiers que très tardivement. Les *villae*, puis les églises du Haut Moyen Age de la rive droite s'installèrent d'ailleurs toutes sur les hauteurs. Cf. Ch. HIGOUNET, *Bordeaux pendant le Haut Moyen Age*, Bordeaux, 1963 (*Histoire de Bordeaux*, t. II), p. 215-220.

135. C. De MENSIGNAC, Emplacement de la ville romaine de Bordeaux du I^{er} à la fin du III^e siècle, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. VII, 1980, p. 63-176.

136. Il s'agit essentiellement d'objets de l'Age du Bronze. Cf. R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 54. Notons aussi la découverte d'une pointe de lance en bronze dans le lit de la Devèze à Saint-Christoly (fouilles 1982).

137. Les fouilles récentes du marché des Grands Hommes (avril-septembre 1988) ont permis d'effectuer les mêmes constatations. Renseignements : C. SIREIX.



Fig.50. — Le site naturel de Bordeaux : essai de cartographie géotopographique (Dessin : C. FONDEVILLE).

antérieure aux vingt premières années du Ier siècle ap. J.-C. (cf. les niveaux 2029, 2025, 1010, 1023 à 1030, 1028, 1031 de la fouille de l'immeuble La France) et marque un nouveau développement de la ville.

Des sondages archéologiques réalisés au 28 place Gambetta¹³⁸, au cinéma "Le Français", de même que les fouilles de l'îlot Saint-Christoly et du marché des Grands Hommes permettent de mesurer l'ampleur de cet essor augustéen. Si la ville est toujours installée sur la terrasse de gravier, elle franchit les limites de l'ancien noyau proto-historique et atteint à l'ouest la place Gambetta et le cours de Verdun au nord, débordant sur les allées d'Orléans¹³⁹. Les fouilles menées au-delà de ces limites, notamment celles de la rue Huguerie et du Palais Gallien¹⁴⁰, montrent l'absence totale de structures augustéennes au-delà de ce nouveau périmètre. Ainsi, par exemple, aucune découverte archéologique pouvant être datée du début de l'ère n'est signalée à ce jour sur la rive droite de la vallée de la Devèze.

Enfin, C. de Mensignac signale des urnes funéraires accompagnées de monnaies d'Auguste, place C. Gruet et rue Lafaurie Monbadon¹⁴¹, dans une zone qui sera par la suite recouverte par des structures du Haut-Empire. A l'époque augustéenne, *Burdigala* commence son expansion et compte déjà entre douze et quinze hectares de superficie, soit le double du *Burdigala* "gaulois".

b) La grande expansion du Haut-Empire

Mais c'est probablement à partir du milieu du Ier siècle ap. J.-C. que la ville va connaître une expansion continue pour atteindre à la fin du second siècle son maximum de superficie.

Développement tout d'abord sur la rive gauche de la Devèze, toujours sur la plate-forme de gravier. Les limites de la ville augustéenne sont rapidement débordées. Les quartiers actuels de Saint-Seurin à l'ouest, la rue Fonfaudège au nord (fig. 51) sont atteints. C'est d'ailleurs à l'extrême limite de cette extension que se développe la nécropole de Terre-Nègre, nécropole à incinérations dont on aurait retiré au XIXe siècle plus de 20 000 urnes¹⁴², les trois quarts datant des Antonins¹⁴³.

En s'étendant vers l'ouest, *Burdigala* perdait aussi le contact avec la Garonne et le port. Un rééquilibrage s'opère donc et la ville franchit la Devèze pour s'installer sur les croupes argileuses qui s'étalent sur la rive droite de la rivière. Les fouilles de la rue des Frères Bonie en 1985¹⁴⁴ ont montré l'absence totale de vestiges antiques avant le règne de Claude. Au milieu du Ier siècle ap. J.-C., des thermes publics sont construits sur un terrain vierge de toute construction. De même, un habitat privé s'installe le long de la rivière du Peugue à la même époque, juste un peu plus haut dans la rue des Frères Bonie¹⁴⁵. Les berges de cet affluent de la Devèze sont même entièrement réaménagées sous les Flaviens. Plus au sud, cours Victor Hugo, les fouilles de l'immeuble Parunis en 1986 font apparaître les restes d'une maison flavienne¹⁴⁶. Les opérations menées 17 place Pey-Berland¹⁴⁷ dégagent, sous une église paléochrétienne, une habitation du Haut-Empire. C'est toute la ville qui semble, dans la deuxième moitié du Ier siècle, sous l'emprise d'un important développement¹⁴⁸.

A la fin du second siècle, elle couvre entre 150 et 170 hectares. De nouvelles nécropoles sont apparues sur la rive droite, bornant ce développement : dans le quartier Saint-

138. D. BARRAUD, *op. cit.*, 1984, p. 3 ; 1985, p. 5 et pour Saint-Christoly, M. GAUTHIER, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 41, 1983, p. 450-455.

139. J. COUPRY, Informations archéologiques, dans *Gallia*, XXI, 1963, p. 64-67, fig. 2 et 3.

140. M.-A. GAIDON, Chroniques, *op. cit.*, 1988, p. 3-8.

141. C. DE MENSIGNAC, *op. cit.*, p. 99-100 et F. JOUANNET, Fouilles de la place Fonfaudège et de la rue Lafaurie-de-Monbadon, dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux*, t. IV, 1831, p. 126.

142. C. DE MENSIGNAC, Notice postume de F. JOUANNET publiée et annotée dans *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. IX, 1882, p. 17-44.

143. R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 177-178.

144. P. GARMY, Informations archéologiques, dans *Gallia*, 43, 1985, p. 227-229 et D. BARRAUD, Chronique, *op. cit.*, 1985, p. 5-7.

145. D. BARRAUD, La rue des Frères Bonie, dans *Archéologie en Aquitaine*, n° 4, 1986.

146. M.-A. GAIDON, Chroniques..., *op. cit.*, 1986, p. 14-16.

147. D. BARRAUD, Les fouilles de Notre Dame de la Place, à paraître dans l'*Atlas des Monuments Paléochrétiens*. Voir aussi P. GARMY, *op. cit.*, p. 229-231.

148. Notons aussi, à cette même époque, la destruction rue Porte-Dijeaux d'un habitat privé pour la construction d'un grand bâtiment public. Voir dans cet article p. 13.

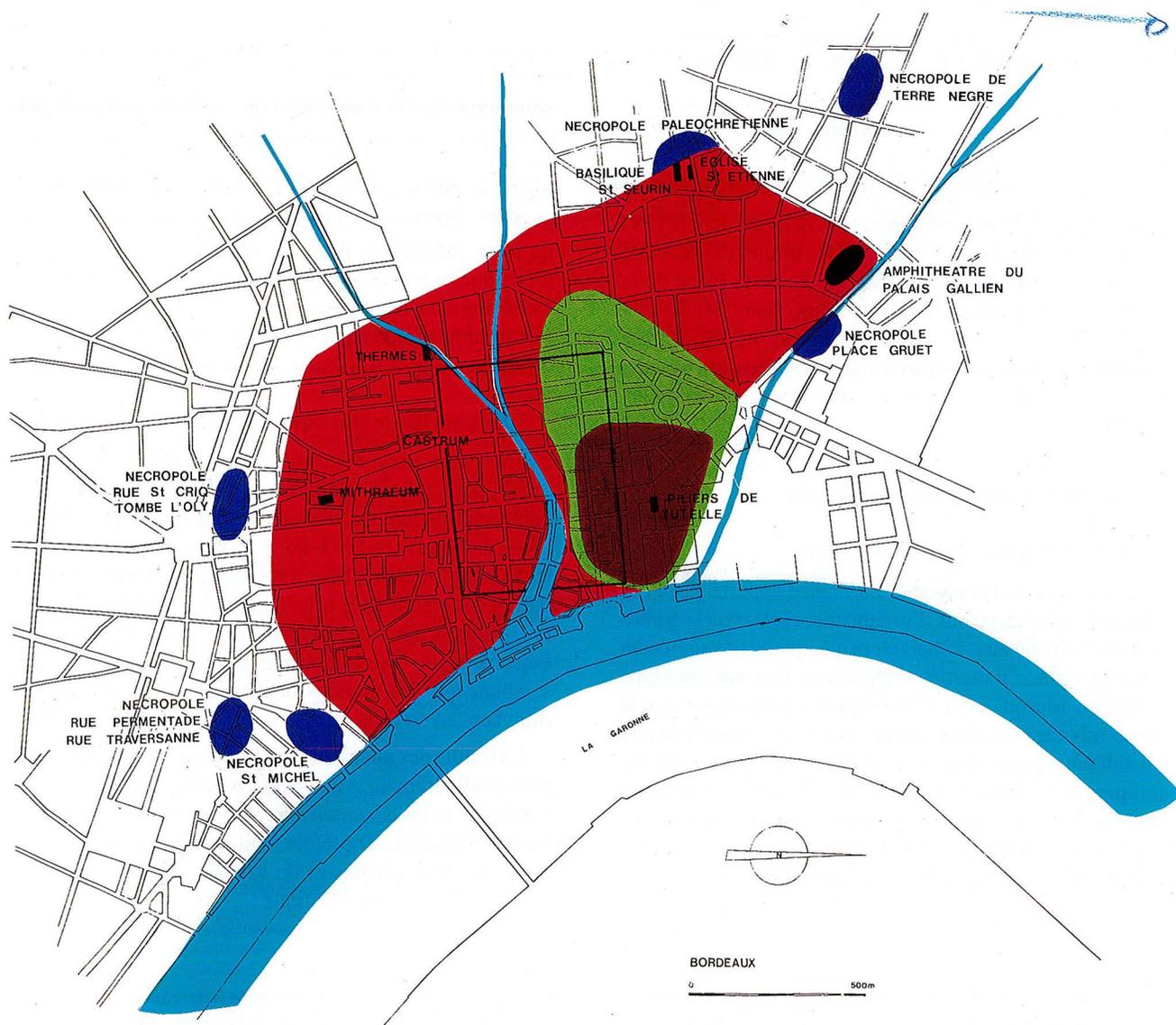


Fig .51. — Les différentes phases d'expansion de *Burdigala* (Dessin : C. FONDEVILLE) : en marron, établissement protohistorique ; en vert, ville augustéenne ; en rouge, extension maximale fin 1^{er} siècle ap. J.-C.

Michel (place Maucaillou - rue Permentade)¹⁴⁹, nécropole où coexistent encore le rite à incinérations et à inhumations, puis nécropoles à inhumations seules rues Tombe L'Oly¹⁵⁰, Saint-Cricq¹⁵¹, Plenterose et Traversanne. C'est aussi à l'extrême limite de cette expansion que l'on construit, à la fin du IIe ou au début du IIIe siècle un *Mithraeum*¹⁵² et l'amphithéâtre du Palais Gallien¹⁵³.

La ville atteint à ce moment là son apogée en superficie.

Cette impression est confirmée par une série d'observations faites sur des chantiers en périphérie du coeur urbain¹⁵⁴. Une surveillance systématique depuis 1982 a permis d'établir à peu près partout les limites extrêmes de la ville romaine (fig. 51). Les chantiers de la place de la Victoire, des quartiers des Capucins, Saint-Michel, et Mériadeck, du cours Xavier Arnoz et de la rue Fondaudège, de la rue Ségalier et de la rue Georges Mandel n'ont livré aucune trace de vestiges gallo-romains structurés¹⁵⁵.

c) Urbanisme et voirie (fig. 52)

La mise en place du réseau urbain

Le chantier de l'immeuble La France apporte aussi des éléments nouveaux sur l'urbanisme et la voirie gallo-romaine à Bordeaux. L'habitat privé, qui se développe au début de l'ère, s'il marque l'apparition d'un nouveau type d'habitat, fournit aussi d'importantes indications sur la trame urbaine. En effet, alignée sur la rue Porte-Dijéaux considérée comme un des axes primordiaux de l'urbanisme antique par C. Jullian et R. Etienne¹⁵⁶, cette construction nous fournit une chronologie intéressante sur la mise en place du réseau urbain, installé dans ce secteur de la ville antique dès le règne d'Auguste, probablement entre -10 et +10.

Plusieurs éléments nous paraissent bien étayer cette proposition de datation. Tout d'abord, les niveaux antérieurs à l'habitat (U.S. 2012, 2011, 2010, 2009 et 2004) présentent pour certains (2011) un sol aménagé de dalles pouvant apparaître comme un élément de voirie, axé cependant de biais par rapport à l'actuelle rue Porte-Dijéaux. La datation proposée pour cet horizon stratigraphique se situe autour de -30 avant notre ère. Pour d'autres, il s'agit de structures légères, cloisons ou enclos (2009), ou murets de pierres sèches (2004), parallèles à la rue Porte-Dijéaux (datations proposées pour 2009 : -20 -10 av. J.-C. ; 2004 : augustéen). Ces deniers ne sont utilisables qu'avec infiniment de précautions, en raison du peu d'étendue de la fouille et de la relative pauvreté du mobilier archéologique dans ces niveaux, il nous paraît toutefois raisonnable d'envisager une mise en place de la trame urbaine antique à Bordeaux au tournant de l'ère.

Un quadrillage classique ? (fig. 52)

Très mal connu jusqu'à ces dernières années, le quadrillage urbain antique se résumait en 1980¹⁵⁷ à quelques tronçons de voie découverts lors des fouilles des allées de Tourny en 1971-1972¹⁵⁸. Dans *Bordeaux antique*, R. Etienne, reprenant les hypothèses anciennes, tenta de définir les grands axes orientant l'urbanisme bordelais. La rue Sainte-Catherine formant un *cardo*, la rue Porte-Dijéaux et le cours de l'Intendance deux *decumani*, il semblait que les grandes orientations de la ville étaient trouvées.

La fouille des allées de Tourny consacra cette hypothèse puisqu'elle livra un grand *cardo* prolongeant la rue Sainte-Catherine et un *decumanus* remontant vers le marché des Grands Hommes. Toutefois, il était impossible de fixer la taille des îlots urbains et de savoir si toute la ville était carroyée de manière identique.

149. C. DE MENSIGNAC, Note sur la découverte du cimetière gallo-romain de Saint-Michel à Bordeaux dans *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. VIII, 1881, p. 11-15 ; C. DE MENSIGNAC, *op. cit.*, p. 142 et 145, notices n° 90 et 91 et R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 179.

150. C. DE MENSIGNAC, Note sur le cimetière gallo-romain du cours Pasteur à Bordeaux, dans *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux*, t. XXIII, 1988, p. 298-313 et R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 180.

151. C. DE MENSIGNAC, Emplacement..., *op. cit.*, p. 142, notices 90-91.

152. M.-A. GAIDON, Chroniques..., *op. cit.*, p. 16-20.

153. R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 191-196.

154. Voir les différentes chroniques archéologiques publiées par la *Société Archéologique de Bordeaux* de 1983 à 1988, qui font état de nombreuses opérations négatives.

155. Pour la position de tous ces chantiers, voir fig. 50, place de la Victoire n° 21, quartier des Capucins n° 22, Saint-Michel n° 19, Mériadeck n° 23, cours Xavier Arnoz n° 24, rue Fondaudège n° 25, rue Ségalier n° 26, rue Georges Mandel n° 27.

156. C. JULLIAN, *op. cit.*, p. et R. ETIENNE, *op. cit.*, p. 88 et fig. 11.

157. Cf. *Actes du colloque de Tours*, 1980, notice Bordeaux par M. GAUTHIER, p. 83-93 et figure p. 369.

158. J. COUPRY, Informations archéologiques, dans *Gallia*, XXXI, 1973, p. 451-452 et fig. 2.



Fig.52. — Urbanisme et voirie de *Burdigala* (Dessin : C. FONDEVILLE).
 En hachuré : structures archéologiques correspondant aux grands axes d'urbanisme.
 En pointillé : structures archéologiques ne correspondant pas à ces grandes orientations.

Le chantier de sauvetage de l'îlot Saint-Christoly vint, en 1980-1982¹⁵⁹, bouleverser les idées et jeter un trouble dans les réflexions.

Il semble qu'aujourd'hui, à la lumière des fouilles récentes, notamment de celles de la rue Porte-Dijéaux, et de l'étude détaillée de la configuration topographique de *Burdigala*, le dossier puisse être considérablement étoffé.

Tout d'abord, nous venons de le voir tout au long de cet article, les fouilles de l'immeuble "La France" confirment l'axe antique est-ouest formé par la rue Porte-Dijéaux. La recherche menée récemment au marché des Grands Hommes¹⁶⁰ a permis de vérifier la présence de la rue, observée déjà en 1972 aux allées de Tourny. Enfin, les travaux réalisés sur le chantier des rues Huguerie et du Palais Gallien en 1987 par M.-A. Gaidon¹⁶¹, ont mis en évidence un carrefour urbain. Ainsi, quatre *decumani* sont assurés avec certitude : rue Porte-Dijéaux, cours de l'Intendance, l'axe Tourny-Grands Hommes et enfin l'axe Thiac-allées de Tourny. Il s'agit de quatre *decumani* successifs, qui donnent ainsi un écart approximatif existant entre deux axes dans le sens sud-nord, de 120 m environ (l'écart au mètre près ne pouvant pas être encore confirmé).

Pour ce qui est des *cardines*, deux nous sont connus : celui de la rue Sainte-Catherine (fouilles des allées de Tourny, 1972) et celui de la rue du Palais Gallien (fouilles des rues du Palais Gallien et Huguerie, 1987). Il est donc possible, à partir de ces dimensions, carrés de 120 m de côté, et des repères certains découverts lors des fouilles, de proposer une esquisse de cette trame urbaine, trame hypothétique et susceptible de variations importantes comme l'ont montré les études récentes, notamment celles réalisées par J.-C. Massy et D. Bayard¹⁶². Il faut toutefois noter qu'ainsi défini ce quadrillage correspond à certaines rues actuelles de Bordeaux : rue Judaïque, prolongement de l'axe de l'Intendance ; rue Thiac, prolongement de l'axe découvert lors des fouilles de la rue Huguerie ; rue Georges Bonnac, prolongement de la rue Porte-Dijéaux. Enfin, il

faut aussi relever le fait que toutes les structures archéologiques découvertes à l'occasion de fouilles sur la rive gauche de la Devèze sont construites en fonction de ces grandes orientations urbaines (allées de Tourny, rue Porte-Dijéaux, marché des Grands Hommes, rue Huguerie, rue Mautrec, cinéma Le Français). Le premier groupe épiscopal de Bordeaux, regroupant l'église Saint-Etienne et la basilique Saint-Seurin, est lui aussi installé de part et d'autre d'un axe (fig. 52).

Deux problèmes demeurent toutefois : la vallée et la rive droite de la Devèze.

La vallée de la Devèze, en fonction de sa topographie particulière, pentes importantes et zones marécageuses, n'a pas connu d'implantation urbaine comparable à la terrasse de la rive gauche. Les fouilles de Saint-Christoly¹⁶³ ont montré un enchevêtrement de structures organisées en fonction de la rivière, et non d'un urbanisme arbitrairement plaqué dans la topographie.

De même, aucun élément ne permet d'affirmer qu'une trame urbaine comparable a été installée sur la rive droite. Trop peu d'opérations archéologiques ont été réalisées dans ce secteur pour permettre d'apporter une réponse à cette question. Au contraire, les structures découvertes à Parunis, cours Victor Hugo¹⁶⁴, semblent être axées différemment. En outre, les fouilles réalisées place de la Victoire en 1982¹⁶⁵ ont montré l'absence totale de voirie antique, contrairement à toute attente, puisque nous nous trouvons au débouché de la rue Sainte-Catherine, un des *cardines* de la ville de la rive gauche. Beaucoup de questions restent donc sans réponses pour ce secteur de Bordeaux. Une seconde cadastration, dans la deuxième moitié du Ier siècle ap. J.-C., sur la rive gauche de la Devèze, répondant ainsi au besoin de développement de la ville, peut être une des hypothèses de travail. Seules les fouilles à venir pourront infirmer ou confirmer celles-ci.

159. M. GAUTHIER et P. DEBORD, *Bordeaux Saint-Christoly, Archéologie et Sauvetage urbain*, Catalogue d'exposition, Bordeaux, 1982, p. 67-69, fig. 59-60.

160. Renseignements C. SIREIX. Fouilles avril-septembre 1988.

161. M.-A. GAIDON, *Chroniques...*, *op.cit.*, 1987, p. .

162. D. BAYARD et J.-L. MASSY, *Amiens romain Samarobriva Ambionurum*, Amiens, 1983, p. 276 et suivantes.

163. M. GAUTHIER, P. DEBORD, *op. cit.*, fig. 24, plan général.

164. M.-A. GAIDON, *op. cit.*, p. 14, fig. 8.

165. D. BARRAUD, *op. cit.*, 1984, p. 4.

Ainsi, à la veille des grands travaux d'urbanisme des prochaines années, il est possible, à la lumière des fouilles récentes et des résultats acquis grâce aux travaux de la rue Porte-Dijéaux, de déterminer quelques grands axes prioritaires de la recherche archéologique à Bordeaux. Il nous paraît tout d'abord très important de définir avec plus de précision l'emprise de l'agglomération protohistorique et d'aborder sa fouille sur une surface importante. Cela pourrait être le cas à l'occasion de la construction d'une station de métro place de la Comédie.

De même, il apparaît primordial de connaître définitivement et avec précision la trame urbaine antique sur les deux rives de la Devèze.

Les fouilles de la place Camille Jullian en 1989-1990 et celles de la station de métro Gambetta devraient permettre de répondre à cette interrogation.

Le cadre ainsi défini, il sera alors possible de s'intéresser plus particulièrement à la situation exacte du *forum* de Bordeaux, coeur de la cité antique dont nous supposerions bien volontiers, sans certitude aucune, la présence sur la plate-forme naturelle de gravier à l'emplacement qu'occupaient les anciens Piliers de Tutelle. Comme le pensait Camille Jullian, ce bâtiment aurait alors constitué un des éléments de ce *forum*, à l'emplacement même de la première agglomération protohistorique, l'*emporion* de *Burdigala*, d'où naquit la ville gallo-romaine.